leQuotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
14 DÉCEMBRE
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 54 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

ARCHIVES LA PRESSE

- La sortie d'un élu ou une résolution du conseil de Saguenay ne suffiront pas à créer assez de pression sur le gouvernement du Québec, estime une professeure de l'École d'administration publique
- Les conseillers de La Baie joignent leur voix à celle de leurs collègues de Jonquière

ALMA PRÉFÈRE UNE USINE

Le maire Marc Asselin veut des investissements à l'aluminerie de Rio Tinto plutôt qu'une correction de l'iniquité fiscale dans la taxation des barrages PAGES 2 ET 3

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

L'homme qui a fait cinq enfants à sa belle-fille a aussi abusé sexuellement de ses petites soeurs

Le bourreau de Chicoutimi écope de quatre ans de plus de pénitencier
PAGES 4 ET 5

Assez d'eau pour La Baie et BlackRock

Les deux puits d'alimentation en eau potable seraient suffisants pour répondre à la fois aux besoins de la population et à ceux de l'usine de transformation
PAGE 9

5360220

FISCALITÉ DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES

PAS DE CHANGEMENT SANS SOLIDARITÉ RÉGIONALE

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

« La sortie publique d'un conseiller municipal ou même une résolution du conseil de Saguenay ne suffiront pas à créer assez de pression sur le gouvernement du Québec pour qu'il modifie la fiscalité des barrages hydroélectriques privés. L'histoire régionale enseigne que seule la solidarité régionale rassemblée autour d'une coalition permettra d'atteindre cet objectif. »

Professeure titulaire à l'École d'administration publique, Marie-Claude Prémont, coauteure avec l'économiste Marc-Urbain Proulx, de l'étude commandée par Promotion Saguenay portant sur la fiscalité des barrages, constate que l'imposant document qu'elle a produit en 2013 et dévoilé par *Le Quotidien* en août 2016 est toujours d'actualité.

En entrevue au *Quotidien*, Mme Prémont rappelle qu'à l'époque, l'étude avait recommandé à Saguenay d'agir en concertation avec les autres municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour réclamer des changements. « Il y a des enjeux pour la région où l'on retrouve la plupart des centrales hydroélectriques privées, mais aussi pour l'ensemble du Québec. On peut parler des installations de Rio Tinto dans la région, mais aussi de celles présentes sur la rivière Péribonka appartenant à Hydro-Québec », affirme-t-elle.

Mme Prémont rappelle qu'il y a quelques années à peine, Baie-Comeau a perdu une part de redevances importante découlant de la vente à Hydro-Québec de la centrale McCormick sur la rivière Manicouagan, jusqu'alors propriété d'Abitibi-Consolidated, au moment de sa faillite.

« Il y a des enjeux pour la région où l'on retrouve la plupart des centrales hydroélectriques privées, mais aussi pour l'ensemble du Québec. »

— Marie-Claude Prémont

Elle rappelle que la fiscalité des barrages depuis les années 20 a fait l'objet de combats judiciaires importants de la part d'Alcan face aux commissions scolaires de la région et aux MRC, dont certains ont abouti jusqu'en Cour suprême du Canada et qu'il serait trop fastidieux de résumer. Sans oublier le relèvement des eaux du lac Saint-Jean qui a presque fait disparaître le village de Saint-Méthode, lors de l'ouverture de la centrale Isle-Maligne, et qui a donné lieu à la contestation de plusieurs agriculteurs.

Selon la professeure, l'histoire enseigne que les combats qui ont été gagnés l'ont été à la faveur d'une grande solidarité qui avait été développée dans la région.

Du même souffle, elle ajoute qu'en raison de la complexité du dossier, des règles fiscales particulières doivent s'appliquer d'une région à l'autre et d'un propriétaire de centrales à l'autre. À titre d'exemple, il serait impensable qu'un régime fiscal mur à mur pour l'ensemble du Québec s'applique pour les gigantesques centrales hydroélectriques de la Baie-James, advenant que les propriétés d'Hydro-Québec deviennent taxables, alors qu'il y a très peu d'habitants sur le territoire de la municipalité de la Baie-James.

« Je crois que dans ce dossier, il faut réfléchir de façon globale et imaginative. Ce n'est pas parce que c'est exigeant et difficile que c'est une raison pour ne rien faire. Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne le demande pas, rien ne se fera. À défaut de former une coalition régionale pour demander ces changements, le gouvernement laissera le couvercle sur la marmite », conclut-elle.

Le conseiller municipal Martin Harvey a souligné que les trois élus municipaux de La Baie appuient la sortie du conseiller Jean-Marc Crevier sur l'iniquité de la taxation des barrages de Rio Tinto sur le territoire de Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Les élus de La Baie donnent leur appui

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Les élus municipaux de La Baie joignent leur voix à celle de leurs collègues de Jonquière pour appuyer la sortie du conseiller municipal Jean-Marc Crevier sur l'iniquité fiscale de la taxation des barrages hydroélectriques de Rio Tinto. Ils réclament que le conseil de ville de Saguenay, la population saguenéenne ainsi que les municipalités de la région se mobilisent autour de cet enjeu.

« On sait très bien qu'à Saguenay, ce n'est pas une personne seule qui est forte, c'est tout le conseil ensemble, et j'espère qu'on va avancer là-dessus pour que les citoyens en aient plus et qu'on soit capables, nous autres aussi, au cours des prochaines années, de baisser nos taxes », a déclaré le conseiller municipal du secteur de Grande-Baie, Martin Harvey.

L'élu a pris la parole au nom de ses deux collègues baieriverains afin de donner leur appui unanime à Jean-Marc Crevier, conseiller du district 6, à l'occasion de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de La Baie, qui avait lieu mardi en fin d'après-midi à la Salle polyvalente de la bibliothèque de La Baie.

Plus tôt cette semaine, les cinq collègues jonquiérois de Jean-Marc Crevier avaient également appuyé publiquement l'ancien leader syndical régional de la FTQ.

Martin Harvey a dit souhaiter que Jean-Marc Crevier et la mairesse Josée Néron mènent de front ce dossier. Il estime que la population saguenéenne doit être en mesure de profiter des retombées de l'exploitation des richesses naturelles qui se trouvent sur son territoire.

« On sait très bien que ça fait des années que ça traîne, ce sont des lois qui ont été fixées depuis 1970, qui n'ont jamais été retravaillées par la suite », a déploré celui qui est lui-même un ancien représentant syndical, ayant été président du Syndicat des paramédics du Saguenay-Lac-Saint-Jean pendant plusieurs années.

« UNE INJUSTICE »

Son collègue Raynald Simard, conseiller municipal du secteur de Port-Alfred, a renchéri en lançant un appel à la population saguenéenne et aux municipalités de la région.

« C'est un combat qui est mené depuis 20 ans, puis je trouve que c'est un combat qui ne concerne pas juste Saguenay et ses conseillers de, a-t-il souligné. C'est un combat que la population devra nous aider à mener aussi, ainsi que toutes les villes et municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean et tous ceux qui sont concernés par cette injustice-là, si on peut dire. »

M. Simard estime que ce dossier devra cependant être mené avec prudence et habileté. « On sait que Rio Tinto est un bon citoyen corporatif. Il faut juste négocier de façon intelligente avec eux et je suis persuadé qu'ils vont venir avec une décision qui va être en notre faveur. »

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Marc Asselin préfère la phase 2 de l'aluminerie Alma

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le maire d'Alma, Marc Asselin, préférerait que Rio Tinto procède à l'annonce d'investissements pour l'expansion de son aluminerie plutôt que d'entreprendre un brassage de la fiscalité des barrages hydroélectriques qui risquerait de faire mal à des petites communautés.

À la suite de la sortie du conseiller Jean-Marc Crevier, qui réclame des changements à la fiscalité foncière des barrages, M. Asselin affirme avoir travaillé il y a trois ans avec l'ex-maire Jean Tremblay dans ce dossier. « J'ai toujours dit qu'il fallait aller de l'avant avec les grands projets comme Alma 2 même si des informations ont circulé à l'effet que les profits générés par cette expansion serviraient à la construction d'AP 60 », affirme le maire almatois.

> Un brassage dans le dossier pourrait faire des perdants. Il fait allusion à plusieurs petits villages jeannois qui tirent la majorité de leurs revenus en provenance de Rio Tinto.

Ces nouveaux investissements constituent, selon lui, la meilleure façon de générer de la valeur au rôle foncier des villes tout en créant de nouveaux emplois rémunérateurs qui multiplient par 2,8 les retombées économiques dans le milieu.

Ceci étant dit, M. Asselin ne s'affiche pas contre les revendications de Saguenay quant à une révision de la fiscalité foncière des barrages hydroélectriques, mais ajoute du même souffle être d'accord avec la ministre des Affaires municipales, André Laforest, à l'effet qu'il faut y aller doucement dans ce genre de dossier.

Selon Marc Asselin, le gouvernement et son ministère des Ressources naturelles ont priorité bien avant les municipalités quant aux négociations des droits et redevances perçus.

Un brassage dans le dossier pourrait faire des perdants. Il fait allusion à plusieurs petits villages jeannois qui tirent la majorité de leurs revenus en provenance de Rio Tinto.

En clair, M. Asselin préfère obtenir des revenus supplémentaires pour sa ville provenant de projets d'expansion industrielle plutôt que de revenus de taxation tirés sur le barrage d'Isle-Maligne.

Le maire d'Alma, Marc Asselin.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

HOMME QUI A FAIT CINQ ENFANTS À SA BELLE-FILLE

Quatre ans de plus pour le bourreau

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le bourreau sexuel de Chicoutimi, celui qui a été condamné à six ans de pénitencier pour avoir fait cinq enfants à sa belle-fille, écope d'une sentence supplémentaire de quatre années de pénitencier. Il a forcé ses sœurs à lui faire des fellations quotidiennes, dans les années 60 et 70.

Le juge Pierre Simard, de la Cour du Québec, a entériné la suggestion commune présentée par Me Marianne Girard, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et de Me Jean-Marc Fradette, en défense.

L'agresseur a plaidé coupable à 10 chefs d'accusation pour deux dossiers du tribunal des adultes et deux autres au tribunal de la jeunesse, étant donné que l'accusé était mineur au moment de perpétrer les premiers actes sexuels.

L'individu a mis un terme aux procédures judiciaires, au Palais de justice de Chicoutimi, au moment où il devait subir son enquête préliminaire en lien avec ces dossiers d'attentats à la pudeur, d'inceste et de grossière indécence.

Il faut savoir que cet agresseur sexuel devait subir son enquête préliminaire à la fin du mois de novembre, mais la procureure de la Couronne avait déposé de nouvelles plaintes pour une seconde victime d'abus sexuels.

Le dossier avait alors été reporté au 13 décembre. Des discussions entre les deux procureurs au dossier ont eu lieu et les parties en sont venues à une entente, évitant ainsi aux victimes de venir raconter ce qu'elles avaient vécu.

Le client de Me Fradette aura donc sévi durant des années et des années auprès de toutes ses victimes, soient ses deux sœurs, mais aussi la fille de sa conjointe. Il a fait cinq enfants à la jeune femme et il a été condamné à six années de pénitencier.

« Votre peine est importante, mais il ne faut pas oublier que les victimes, elles, ont eu leur vie brisée depuis les 50 dernières années. Vous leur avez enlevé leur enfance », a souligné le juge Simard, juste avant de confirmer la sentence de quatre années de pénitencier.

L'agresseur sexuel, qui aura 62 ans le 17 décembre, a commencé à abuser des membres de sa famille en 1968, alors qu'il était mineur. Il a poursuivi ses actes dégradants durant de nombreuses années, soit jusqu'en 1975. Au milieu des années 90, il a repris le tout sur sa belle-fille jusqu'à la dénonciation en 2015.

Me Marianne Girard, de la Couronne, a fait le récit des abus de l'homme de 62 ans, une histoire à donner froid dans le dos. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CHAQUE JOUR

Après l'enregistrement des plaidoyers de culpabilité, Me Girard a résumé les événements qui se sont déroulés entre 1968 et 1975, un récit à donner froid dans le dos.

Une des plaignantes n'était âgée que de six ans lorsque son frère l'a entraînée dans la garde-robe et lui a demandé de lui faire une fellation.

« La victime se souvient que ce fut comme ça pratiquement chaque jour de son enfance. Chaque fois qu'elle revenait de l'école, elle était amenée en secret dans la garde-robe et était obligée de faire une fellation à son frère jusqu'à l'éjaculation », a raconté la procureure de la Couronne.

« La jeune fille a même inventé une maladie pour se rendre à l'hôpital et se soustraire à cette situation. L'homme a même abusé de ses deux sœurs en même temps. Il fermait les lumières de la chambre et tout le monde devait se déshabiller. Et lorsque la lumière s'allumait, il leur demandait de le masturber et de lui faire des fellations. Les deux sœurs ont vu leur frère éjaculer sur les fesses de l'une et l'autre », a poursuivi Me Girard.

Les deux adolescentes ont dénoncé la situation après qu'un autre membre de la famille ait surpris l'agresseur en pleine action. Il a été mis à la porte de la résidence familiale, mais est revenu peu de temps après lorsqu'il a acheté une bague à la mère.

Une des sœurs a continué à subir les assauts du frère, allant jusqu'à une pénétration brève, mais douloureuse et une autre fois où il a mis ses doigts dans le vagin de sa sœur.

Les abus ont pris fin lorsque les deux victimes ont quitté la maison familiale et se sont mariées. Elles n'étaient plus près de lui pour subir les agressions.

Me Fradette a conclu en disant que son client ne se souvenait pas du nombre de fois où les gestes ont été posés, mais reconnaît les avoir commis et il espère que ses sœurs pourront passer à autre chose.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	24
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ANACHORÈTE, *nom*

Définition – Ermite ; moine qui vit en solitaire, contrairement au cénobite.
Phonétique – le digramme *ch* se prononce [k].
Cooccurrences – saint anachorète, pieux anachorète ; habitée par un anachorète ; austérité des anachorètes…
Locution – *mener une vie d'anachorète* : vivre dans la solitude, en solitaire.

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5321621

CRIMES D'ÉPOQUE

Redonner le pouvoir aux victimes

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les gestes du frère aîné abuseur ont été qualifiés de dégradants, de sordides et de crimes d'époque, car ils se sont produits il y a plus de 50 ans. La trame factuelle est troublante et dérangeante.

« Le but est de briser le silence sur ce genre de situations qui ont pu se produire dans des familles malheureusement dysfonctionnelles. Nous voulons redonner le pouvoir aux victimes, leur permettre de confronter leur agresseur et de dénoncer les gestes qui ont eu lieu et sur les conséquences sur leur vie qui sont irréparables », a commenté Me Marianne Girard, de la Couronne, à sa sortie du tribunal.

Cette dernière a rencontré les deux victimes après le prononcé de la sentence et elle croit qu'elles pourront tourner la page.

« Même si le processus est long dans le système judiciaire, il permet une certaine thérapie et de pouvoir affronter la personne qui nous a fait subir ce genre de chose. Je crois que c'est un soulagement pour les victimes », ajoute Me Girard.

Celle-ci précise que les crimes commis méritaient une peine sévère, même si cela ne permet pas de réparer le passé.

Du côté de la défense, Me Jean-Marc Fradette convient que le récit des événements est atroce à entendre.

> **« Tu m'as volé ma jeunesse. Je n'ai jamais eu confiance en moi. Je n'ai pas réussi à l'école. J'ai du ressentiment et de la haine envers toi. Tu n'es plus mon frère. »**
>
> — Une victime

« C'est un drame qui a duré plus de 10 ans, dans une famille dysfonctionnelle, où la mère était absente et que le père était violent et commettait les mêmes gestes à caractères sexuels sur ses filles. On ne voit pas ce genre de situation très souvent au tribunal », de dire le criminaliste.

Sur la peine, Me Fradette précise que la société n'accepte pas ces crimes sexuels. Les tribunaux doivent accorder les peines nécessaires.

« Le message est de plus en plus clair devant les tribunaux. Nous ne pouvons plus, comme avocat, ne pas présenter des peines sévères. Il faut s'assurer que les peines reflètent la gravité des crimes et la désapprobation sociale », précise l'avocat en défense.

Me Fradette croit que son client réalise de plus en plus l'importance des gestes qu'il a commis. Il n'a pas voulu que ses sœurs témoignent à l'enquête préliminaire.

« Il m'a demandé de faire en sorte de pouvoir m'entendre avec la Couronne pour trouver une solution. Il commence à mieux comprendre, mais il y a encore du chemin à faire », a repris Me Fradette.

VIES BRISÉES

Jeudi, les deux sœurs du frère abuseur, qui est apparu avec une barbe blanche, chauve et vêtu d'un t-shirt bleu, n'ont pas témoigné devant le tribunal, mais avaient pris la peine de rédiger une déclaration des victimes.

Les deux femmes, aujourd'hui âgées de près de 60 ans, ont confirmé que leur frère aîné avait volé leur adolescence, les avait rendues craintives et les avait empêchées d'avoir une vie normale.

« Tu m'as volé ma jeunesse. Je n'ai jamais eu confiance en moi. Je n'ai pas réussi à l'école. J'ai du ressentiment et de la haine envers toi. Tu n'es plus mon frère », a écrit l'une des sœurs du bourreau sexuel de Chicoutimi.

« Je n'ai jamais pu travailler. J'aurais aimé le faire, pourtant. Encore aujourd'hui, je protège mes enfants et mes petits-enfants, car je crains toujours qu'ils puissent subir ce que j'ai moi-même subi. Tu m'as brisée », a-t-elle écrit.

Durant tout ce temps, l'agresseur est demeuré debout dans le box des accusés. Il n'a pas bronché. Il est demeuré calme et stoïque.

Le juge Pierre Simard lui a même demandé s'il avait quelque chose à dire, à savoir s'il regrettait ou s'il avait des remords, il a indiqué qu'il n'avait rien à ajouter.

Quant à la deuxième victime, les conséquences ont été sensiblement les mêmes.

« J'ai passé ma vie sur l'aide sociale, car je n'avais pas confiance en moi. Je n'ai jamais eu d'amies. J'ai eu deux relations dans ma vie et les hommes ont été violents avec moi. J'ai été incapable de m'abandonner sexuellement, car j'ai toujours associé ça aux agressions que j'avais subies », a commenté l'une des victimes. Une des plaignantes a dû quitter la salle d'audience avant la fin des procédures, n'étant plus capable de demeurer à sa place à regarder son agresseur.

Ce dernier reprendra le chemin de la prison de Roberval, avant d'être transféré au pénitencier réservé aux détenus en lien avec des agressions sexuelles en Nouvelle-Écosse. Il devrait avoir à transiter par Québec ou Montréal avant d'y retourner pour plusieurs années encore.

Il pourra poursuivre sa thérapie afin de comprendre les raisons qui l'ont amené à agir sur ses victimes.

Me Jean-Marc Fradette croit que son client commence à comprendre ce qu'il a fait, même s'il a encore du chemin à parcourir. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5322533

du 1er octobre au 14 décembre
PLACE DU SAGUENAY 50 ans
Célébrez avec nous

10 000$ en prix
Cet automne, magasinez à Place du Saguenay et courez la chance de gagner
UN DES 4 PRIX DE 2500$
Détails disponibles à la section Promotions et événements du site Web. Tirage le 15 décembre 2018.
PLACEDUSAGUENAY.COM
5343260

Piégé par des étudiants du Séminaire

Ce sont des étudiants du Séminaire de Chicoutimi qui sont parvenus à piéger Jeannot Boivin, de Saint-Félicien, pour l'obtention de contacts sexuels avec une enfant de moins de 16 ans.

La direction de l'école secondaire privée du Saguenay a fait parvenir un communiqué de presse aux médias jeudi après-midi afin de faire le point sur cette affaire.

Les enquêteurs du Service de police de Saguenay (SPS) ont annoncé qu'un homme de 68 ans avait été arrêté après qu'il soit entré en contact avec une personne mineure dans le but d'obtenir un rendez-vous et possiblement pour avoir des contacts sexuels.

Le client de Me Denis Otis a été accusé de deux chefs de leurre d'enfants.

Les élèves du Séminaire de Chicoutimi ont voulu piéger un pédophile dans le cadre d'un projet scolaire. Ils ont créé un faux compte sur les réseaux sociaux et sont parvenus à attirer un individu. Un rendez-vous avait même été donné.

Lorsque l'enseignant a pris connaissance du projet, il a immédiatement demandé aux étudiants de tout arrêter et a alerté les autorités scolaires.

« À la suite à un communiqué de presse émis par le Service de police de Saguenay concernant l'arrestation d'un homme de 68 ans de Saint-Félicien, le Séminaire de Chicoutimi confirme que la dénonciation a été effectuée par l'entreprise de son institution. Dès que la direction a été mise au courant de l'initiative des élèves, le 25 octobre dernier, elle a immédiatement avisé le SPS, qui a aussitôt débuté l'enquête », écrit-on dans le communiqué de presse.

« Les parents des élèves concernés ont également été contactés par la direction. Dans un souci constant de prévention, notre organisation va poursuivre son travail de sensibilisation auprès des élèves concernant l'utilisation générale des médias numériques. Notre volonté est de protéger nos élèves et ne pas nuire aux procédures judiciaires », a-t-on conclu dans le communiqué, précisant qu'il n'y aurait pas d'autres commentaires. **STÉPHANE BÉGIN**

ARCHIVES LE QUOTIDIEN

DOSSIER DE LA GARDIENNE STÉPHANIE FRENETTE

Une contre-expertise à analyser

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Accusée de voies de fait graves sur un enfant de moins de deux ans, la gardienne d'enfants Stéphanie Frenette devrait en savoir davantage, en avril 2019, sur la suite des procédures concernant son procès.

Jeudi, à l'occasion de l'ouverture du terme des assises criminelles en Cour supérieure du Québec, Me Sébastien Vallée, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), a demandé au juge coordonnateur Raymond W. Pronovost, de remettre le dossier au terme des assises du 11 avril 2019. « En date du 11 décembre, la contre-expertise (médicale) de la défense nous a été soumise et nous devrons la soumettre à l'expert du ministère public afin qu'il en fasse l'analyse à son tour », a mentionné Me Vallée.

Me Julien Boulianne, qui représente les intérêts de l'accusée, a dit comprendre qu'il faudrait un certain temps à la Couronne pour prendre connaissance du document et l'analyser.

Les parties pensent être en mesure de prendre une position finale le 11 avril.

Il faut se souvenir que Stéphanie Frenette a été accusée d'avoir brassé un bambin dont elle avait la garde à sa résidence de la rue Bégin, à Chicoutimi. Les parents ont récupéré leur enfant qui se trouvait en piteux état un après-midi de février 2017.

La femme avait été citée à procès au terme de l'enquête préliminaire.

MARC-ÉTIENNE CÔTÉ

D'autre part, le présumé meurtrier d'Israël Gauthier-Nepton, Marc-Étienne Côté, demeure en détention jusqu'au 11 avril, date à laquelle le tribunal pourrait déterminer une date de procès.

Mais d'ici le 21 décembre, Me Sébastien Saint-Laurent, en défense, s'engage à déposer sa requête en certiorari afin de faire casser la décision du juge de première instance de citer son client à procès.

Côté est accusé de meurtre non prémédité et demande à être libéré des charges retenues contre lui. Si la requête est favorable à l'accusé, celui-ci serait alors libre comme l'air.

En novembre 2016, Côté aurait tiré dans le dos de sa victime à la suite d'une querelle dans un appartement de la rue du Vieux-Pont, à Jonquière. Côté avait ensuite fui les lieux et avait été en cavale jusqu'au mois d'août 2017. Il est incarcéré depuis ce temps.

SACHA GRENON

Par ailleurs, le juge Pronovost a lancé un mandat d'amené contre Sacha Grenon, accusé d'une fraude de plus de 5000 $.

Grenon a été cité à procès, en septembre dernier, pour avoir fraudé près de 50 000 $ aux dépens des actionnaires du Domaine des Verts boisés.

L'individu ou son avocat devait se présenter au tribunal afin de fixer une date de procès en Cour supérieure. Ni l'un ni l'autre n'était sur place. Le magistrat a lancé un mandat d'amené contre l'accusé.

D'autre part, l'ancien chauffeur d'autobus scolaire de Saint-Honoré, Bernard Gaudreault, a demandé à ce que son dossier, comptant 13 chefs d'agressions sexuelles sur six potentielles victimes des scouts, soit retourné à la Cour du Québec. Les parties discuteront dans les semaines à venir afin de déterminer la date d'un procès ou encore pour l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité.

Bernard Gaudreault, cet ancien chauffeur d'autobus, a réopté pour la Cour du Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

Le présumé meurtrier d'Israël Gauthier-Nepton, Marc-Étienne Côté, demeure en détention jusqu'au 11 avril, date à laquelle le tribunal pourrait déterminer une date de procès. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

zone Hommage aux meilleurs

Elles ont un parcours impressionnant. Elles sont une véritable source d'inspiration. Des personnes d'exception racontent leur histoire dans la série *Hommage aux meilleurs* que présente le Groupe Capitales Médias.

LES RÊVES DE MONIQUE BOURASSA

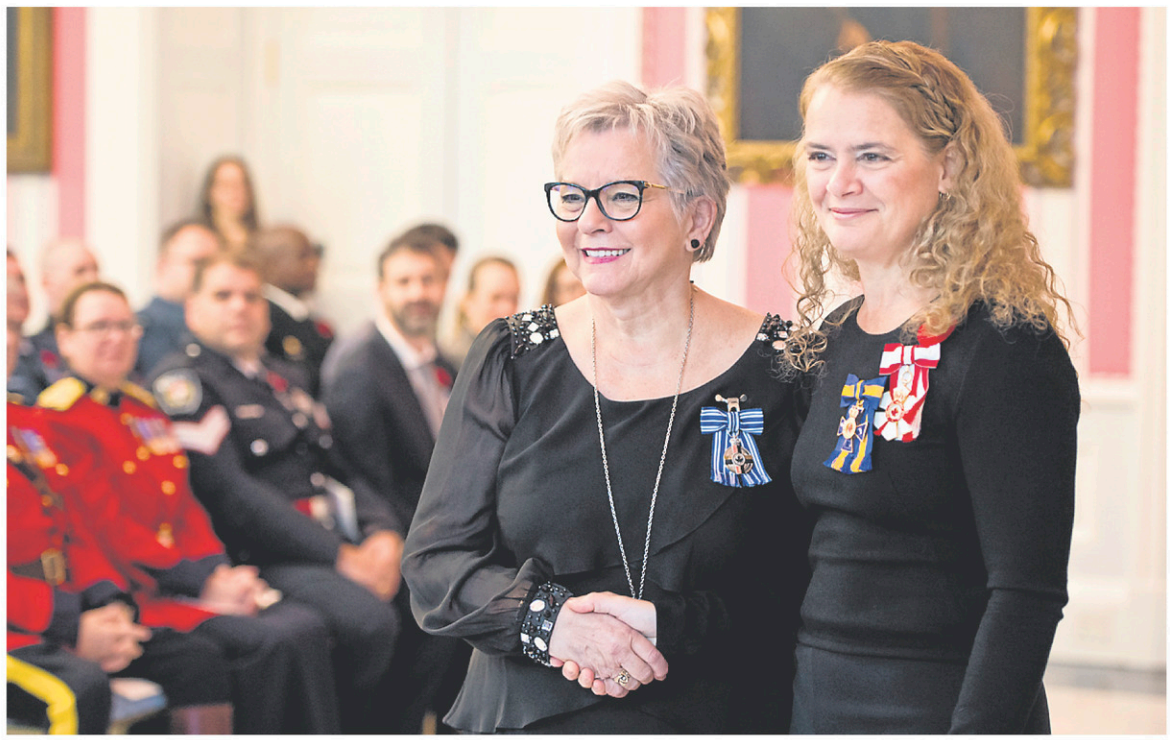

Monique Bourassa a reçu la Médaille du service méritoire remise par la gouverneure générale du Canada, Julie Payette. — MARTIN ROY, LE DROIT

PAUL GABOURY
Collaboration spéciale

Survivante d'un cancer du sein diagnostiqué il y a 20 ans, Monique Bourassa travaille depuis sans relâche pour aider les femmes atteintes de cette terrible maladie à surmonter les difficultés qu'elles affrontent. Récemment, cette femme dévouée a reçu la Médaille du service méritoire, division civile, remise par la gouverneure générale Julie Payette. Elle a mis sur pied un centre d'aide et organise depuis 10 ans à la Maison de la Culture de Gatineau un spectacle à grand déploiement avec défilé de mode, Les Rêves de Monique, pour venir en aide aux femmes atteintes du cancer du sein. L'événement a déjà permis d'amasser plus de 800 000 $, argent qui a servi à acheter du matériel et équipement pour le Centre de cancérologie de l'Outaouais. Portrait d'une femme dévouée et déterminée.

Il y a déjà 20 ans, Monique Bourassa, alors agente de bureau à la Société de transport de l'Outaouais, venait de quitter son emploi pour réaliser un rêve, celui de devenir chauffeuse d'autobus pour le même employeur. « À 50 ans, je voulais réaliser un rêve et démontrer que c'était possible pour une femme de mon âge de devenir chauffeuse d'autobus », raconte-t-elle. Elle devait commencer sa formation de chauffeuse quand une nouvelle inattendue modifia son parcours. « Le 6 juillet 1998, j'ai passé une mammographie. Le 9, mon médecin m'a appris que j'avais le cancer, et le 13, j'ai été opérée. Tout s'est passé très vite », se rappelle M^me^ Bourassa. Dans les circonstances, son employeur a déchiré sa lettre annonçant sa démission, et l'a informée qu'elle pourrait revenir à son ancien poste quand elle serait prête. « Mon employeur a déchiré ma lettre de démission et m'a dit de prendre le temps de guérir, que mon ancien poste serait là à mon retour ». Ce n'est qu'une année plus tard qu'elle put enfin réaliser son rêve et devenir chauffeuse d'autobus, poste qu'elle occupa pendant plus de sept ans avant de prendre une retraite bien méritée à 57 ans.

M^me^ Bourassa décida alors de s'impliquer pour aider les femmes atteintes du cancer du sein. Après deux ans de travail, elle lance le Centre de lymphœdème de l'Outaouais Inc., qui offre des services divers aux femmes atteintes d'un cancer. « Des prothèses mammaires, jusqu'aux traitements de lymphœdème. Nous offrons aussi des camisoles chirurgicales gratuitement », souligne M^me^ Bourassa.

Maintenant âgée de 72 ans, elle y travaille encore tous les jours, mais a réduit le rythme à cinq heures au lieu de neuf à 10 heures comme avant. « J'ai eu 72 ans en février, je suis chanceuse de travailler encore. Pour moi, c'est comme un cadeau de pouvoir aider les femmes. Et moi, je suis un bel exemple d'espoir », souligne-t-elle.

ÉQUIPEMENTS DE POINTE

Elle constate aujourd'hui les avancées extraordinaires de la médecine, ce qui l'inspire pour continuer à amasser des fonds pour étendre l'accessibilité aux équipements médicaux de pointe au Centre de cancérologie de Gatineau.

« En 1998, j'avais passé presque deux heures sur une table très dure sans parler ni bouger, j'avais les yeux qui coulaient. Aujourd'hui, tout se fait rapidement et les chances de guérison sont plus élevées. Avec les nouveaux appareils, on peut cibler une petite pointe grosse comme une aiguille, une cellule méchante de métastase. C'est extraordinaire. »

« Mais ce n'est pas acceptable pour moi qu'on ne puisse avoir accès à des équipements de pointe dans la région de l'Outaouais, alors qu'ils sont disponibles à Montréal, Sherbrooke. Pour les gens moins fortunés, qui n'ont pas les moyens de payer pour aller à l'extérieur pour avoir les traitements, c'est parfois une question de vie ou de mort. Oui, il faut que convaincre le gouvernement d'investir, mais nous aussi avons notre part à faire. Et moi, j'ai comme objectif d'amasser un million de dollars. Ensuite, on commencera à travailler pour un autre million. Lorsque je ne serai plus capable de continuer, que la santé m'empêchera d'y travailler, je vais passer le flambeau à la relève que je vais préparer. »

UNE SOIRÉE PLEINE D'ÉMOTIONS

En octobre dernier, la 10^e^ édition du spectacle *Les Rêves de Monique,* auquel participait Isabelle Boulay, réunissait des femmes survivantes et combattantes du cancer du sein.

« Il y a dix ans, je pensais que nous allions faire un seul spectacle. Mais il y avait eu tellement d'émotions cette fois-là que nous avons décidé de le refaire. Et chaque année, les gens sont tellement généreux pour la cause, c'est incroyable. Toute la communauté de l'Outaouais s'implique. C'est formidable de voir autant de solidarité. »

Lors du spectacle *Les Rêves de Monique*, une cinquantaine de bénévoles s'affairent à la vente des billets, et appuient les vedettes de cette soirée à se présenter sur scène, pour le défilé de mode.

Les dons de services et d'argent sont au rendez-vous et ont permis d'offrir un voyage d'une valeur de 5000 $ et un panier cadeau de 12 000 $. Le total des dons pour 2018 sera connu prochainement, explique M^me^ Bourassa.

« De voir les femmes qui viennent de surmonter le mont Everest, sur scène, se retrouver toute en beauté, c'est magnifique. Vous savez, je ne veux pas banaliser le cancer du sein ou la perte d'un sein, mais la vie vaut plus. Moi, j'ai vécu tellement de belles choses depuis. C'est un cadeau de voir toutes ces femmes et d'entendre leurs témoignages. »

Cette année, M^me^ Bourassa a célébré à sa manière le 20^e^ de l'événement qui aura changé sa vie.

« Je suis encore là 20 ans après. Et le 10 juillet de chaque année, je m'offre un petit cadeau. Cette année, mon mari et moi avons fait un road trip en auto jusqu'en Alberta. C'était un rêve de traverser le Canada, et je l'ai fait. Je profite du moment présent. Et je veux continuer à donner au suivant aussi longtemps que la santé me le permettra. »

HOMMAGE AUX MEILLEURS!
UNE SÉRIE À LIRE TOUS LES VENDREDIS
JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE
UNE INITIATIVE DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS fromages d'ici
5361900

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Baisse de la facture de la SQ

Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Legault avait un cadeau de Noël à offrir aux municipalités, jeudi: une baisse de la facture des services offerts par la Sûreté du Québec (SQ) en 2019.

Le monde municipal se plaignait de devoir, année après année, assumer une facture toujours plus salée pour obtenir la protection policière de la SQ.

Pour calmer le jeu, Québec accepte donc de verser 33 millions $ aux municipalités et s'engage à ce que l'augmentation globale du coût des services policiers ne dépassera pas 3 pour cent en 2019.

En conférence de presse, jeudi, le monde municipal — représenté par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) — jubilait, voyant ses charges financières diminuer, sauf pour dire qu'il apprécierait que cette aide « ponctuelle » de Québec devienne permanente.

Le président de la FQM, Jacques Demers, se confondait en remerciements.

« Les membres de la FQM vous remercient. Merci beaucoup, madame (la ministre). Nous vous remercions de votre écoute. Nous (vous) remercions vraiment parce que, le 19 octobre dernier, le lendemain de vos nominations, je vous ai écrit en vous disant : il y a une urgence de ce côté-là, il faut y voir. Mais vous avez réagi, vous avez réagi très rapidement », a-t-il commenté. Les contribuables pourraient aussi y trouver leur compte, car les villes n'auront pas à les taxer davantage pour compenser la hausse rétroactive des salaires des policiers de la SQ, qui a fait un bond important en 2017.

Sans l'intervention du gouvernement, certaines villes auraient ainsi vu leur facture augmenter jusqu'à 30 pour cent, en raison des hausses salariales des policiers. La hausse moyenne aurait été de 15 pour cent à travers le Québec.

En 2018, en moyenne, chaque policier coûtait à une municipalité 6 pour cent de plus que l'année précédente.

VERS UN PARTAGE 50-50

Ultimement, le but de Québec consiste à revoir le partage des coûts entre le gouvernement et les villes pour offrir les services de police, a commenté la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault.

Elle a dit vouloir « tendre » vers un partage à 50-50, sans fixer d'échéance.

En campagne électorale, le premier ministre François Legault avait pris un engagement en ce sens.

Dans le but de donner suite à cet engagement et d'assurer aux élus municipaux une certaine « prévisibilité budgétaire », la ministre Guilbault a promis jeudi de créer dès le début de 2019 un lieu de réflexion, « tribune » ou « forum », pour discuter de cet enjeu avec le monde municipal et convenir d'une solution.

Le président de l'Union des municipalités et maire de Drummondville, Alexandre Cusson, s'est réjoui lui aussi de l'annonce gouvernementale, tout en se mettant « à la disposition du gouvernement du Québec pour trouver ensemble des solutions à long terme qui soient prévisibles et respectueuses de la capacité de payer des municipalités du Québec ».

Actuellement, Québec assume 47 pour cent de la facture et les municipalités 53 pour cent.

La facture totale des services de la SQ pour les municipalités en 2019 sera ainsi de 323 millions $ au lieu de 356 millions $.

Sauf les grandes villes de plus de 50 000 citoyens, les municipalités du Québec, pour la plupart (92 pour cent), comptent sur la SQ pour assurer leur sécurité.

Le maire d'Alma satisfait

Le maire d'Alma, Marc Asselin, se dit très satisfait du renouvellement de l'entente sur la facturation des services de la Sûreté du Québec aux municipalités. Il espère que le gouvernement continue dans cette direction et poursuive son aide financière de moyen à long terme.

Membre de l'Union des municipalités, Marc Asselin avait voté en accord avec cette entente. « Je suis bien heureux que l'aide financière soit renouvelée pour 2019, et j'espère seulement que cette aide pourra être maintenue à moyen et même à long terme », a continué le maire. Il affirmait que si elle n'était pas renouvelée l'année prochaine, les municipalités feraient face au même problème année après année alors que la sécurité publique est un besoin essentiel qu'ils auront toujours. Il aimerait que le gouvernement partage également la facture avec les municipalités dans les prochaines années.

En ce qui concerne les maires de villes avec des services policiers municipaux qui ont marqué leur déception face à ce renouvellement, le maire pensait que ceux-ci ont d'autres types d'aides financières qui les appuient, sans qu'il ait les chiffres exacts. Selon leur dimension, il croit que ces aides peuvent être assez cossues. « Ce qui est certain, c'est que les petites municipalités ne pourraient pas avoir la qualité des services que donne la Sûreté du Québec, que ce soit avec les hélicoptères, les bateaux, les ressources pour les recherches en forêt, ou encore les émeutes. Bien sûr, ces services ont un coût », a-t-il ajouté.

MYRIAM ARSENAULT

Une deuxième entente pour Arianne Phosphate

Arianne Phosphate a conclu une deuxième entente formelle pour la vente et la commercialisation de son concentré d'apatite. L'acheteur, un « important négociant d'engrais », s'est engagé à acheter une quantité annuelle du concentré en plus de se voir accorder une option d'achat pour des quantités supplémentaires.

Arianne Phosphate en a fait l'annonce jeudi matin, près de trois mois après avoir confirmé la signature d'un premier contrat avec un client européen.

L'identité du nouvel acheteur demeure confidentielle, mais Arianne Phosphate parle de « l'un des plus importants négociants d'engrais, y compris de concentré d'apatite ainsi que d'acide phosphorique, sur l'ensemble du marché mondial. »

« Cette entente représente une reconnaissance supplémentaire pour le projet du Lac à Paul de la société. En concluant cette entente, le produit d'Arianne aura désormais une visibilité mondiale encore plus grande grâce aux activités et aux relations d'affaires d'un négociant d'engrais d'une grande renommée internationale, établi depuis fort longtemps. Avoir conclu cette entente permettra à Arianne d'élargir le potentiel de sa clientèle, au-delà de ses objectifs initiaux du marché des entreprises multinationales, en ayant désormais accès à une multitude d'acheteurs régionaux, par le biais des relations d'affaires du négociant avec lequel Arianne Phosphate vient de s'entendre », affirme Brian Ostroff, chef de la direction d'Arianne Phosphate, dans un communiqué.

L'accord prévoit un mécanisme de tarification en référence au marché auquel s'ajoute une prime tenant compte de la grande pureté et de la faible teneur en contaminants du produit d'Arianne Phosphate.

Arianne poursuit l'étroite collaboration avec d'autres acheteurs potentiels de phosphate dans le but de conclure des accords similaires.

Les conclusions de telles ententes constituent des éléments importants à la finalisation du financement du projet du Lac à Paul, situé à environ 200 kilomètres dans le nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

ANNE-MARIE GRAVEL

L'usine de transformation du minerai de Métaux BlackRock doit voir le jour sur la Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Grande-Anse. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE GRANDE-ANSE

Assez d'eau pour La Baie et BlackRock

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Les deux puits d'alimentation en eau potable de La Baie seraient suffisants pour répondre à la fois aux besoins de la population et à ceux de l'usine de transformation du minerai de Métaux BlackRock qui doit voir le jour sur la Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Grande-Anse.

De récentes vérifications auprès du Service du génie de Saguenay ont permis de confirmer que la capacité des deux puits pourrait répondre aux besoins autant de l'industrie que des citoyens, a expliqué le conseiller municipal Raynald Simard, lorsque questionné sur ce dossier par le chef du Parti des citoyens de Saguenay (PCS), Dominic Gagnon, pendant la période des questions du conseil d'arrondissement de La Baie, mardi en fin d'après-midi.

Dominic Gagnon s'est dit particulièrement inquiet que les citoyens de La Baie soient éventuellement privés d'une eau potable d'une « qualité exceptionnelle », bien que dure, pour alimenter l'usine de Métaux BlackRock en eau de procédé. « L'eau dure, c'est bon pour la santé », a souligné celui qui est également médecin, en citant des études de Santé Canada qui soulignent l'apport bénéfique en calcium et en magnésium de l'eau dure.

« Je voulais valider le potentiel de La Baie en eau potable. Je vous ai donné les chiffres, pour les autres détails, je ne peux pas encore m'avancer là-dessus. »

— Raynald Simard

« Votre préoccupation est la nôtre aussi, a répondu d'emblée le conseiller Raynald Simard. Parce que nous autres aussi, comme population baieriveraine, on veut la garder, notre eau. »

Il a expliqué que 1400 m^3/h peuvent être tirés des puits, selon les autorisations ministérielles actuelles. La consommation en eau potable des quelque 20 000 résidants de La Baie n'a jamais dépassé 700 m^3/h, un seuil atteint seulement lors des plus importantes périodes de consommation. La ZIP aurait besoin de 600 m^3/h pour répondre aux besoins de l'usine de transformation de Métaux BlackRock, a précisé M. Simard.

« Ça veut dire que même si on fournit l'eau à la ZIP, ça ne nous nuit pas », a-t-il indiqué, en avançant différents scénarios, si les besoins de la ZIP s'avèrent plus importants.

En cas de besoins supplémentaires, une demande pourrait être déposée auprès de Québec afin d'augmenter l'exploitation des deux puits d'alimentation en eau potable de La Baie, situés sur le chemin Saint-Louis et sur le chemin des Chutes. Des puits supplémentaires, à proximité, pourraient également être ajoutés.

Raynald Simard a indiqué que le Service du génie travaillait sur ce dossier, sans garantir que cette option sera celle retenue par Saguenay. « Je voulais valider le potentiel de La Baie en eau potable. Je vous ai donné les chiffres, pour les autres détails, je ne peux pas encore m'avancer là-dessus », a-t-il conclut, en s'adressant à Dominic Gagnon.

MINICENTRALE OU CANALISATION

M. Simard ne pouvait dire si ces nouvelles données remettaient en question les options présentées plus tôt en décembre par la mairesse Josée Néron. Elle avait annoncé que Saguenay étudiait deux scénarios afin de répondre au problème de l'eau dure de l'arrondissement, qui serait réservée à l'alimentation de la ZIP. Une minicentrale de traitement pourrait être construite. Une canalisation alimentant La Baie à partir de la nappe phréatique de Laterrière a aussi été évoquée.

En entrevue, Raynald Simard a précisé que l'option d'une minicentrale de traitement permettrait de mieux contrôler le taux de coliformes qui dépassent légèrement les normes du ministère depuis environ quatre ans, à La Baie. Il a cependant précisé que des vérifications et interventions quotidiennes étaient réalisées par Saguenay et que la situation actuelle ne présentait aucun risque pour la santé de la population.

HANGAR DE LA ZONE PORTUAIRE

Cinquante exposants au Marché de Noël

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Une cinquantaine d'exposants animent depuis jeudi le hangar de la Zone portuaire de Chicoutimi à l'occasion du traditionnel Marché de Noël agroalimentaire de Saguenay.

La 12e édition du Marché de Noël s'impose à nouveau comme un événement autant demandé par les commerçants que par la population, estime le directeur général de la Zone portuaire, Fabien Hovington.

« On se demandait si c'était encore pertinent de le faire, et on s'est rendu compte que les gens y tiennent beaucoup », a-t-il mentionné. La configuration du site du Marché de Noël, qui occupe cette année 14 000 pieds carrés dans le hangar, a même dû être revue, cette année, en raison de l'ajout d'exposants. Il s'agit d'un des marchés de Noël les plus importants de la région.

L'événement, qui se poursuit jusqu'à dimanche, propose des produits agroalimentaires, comme à l'habitude, mais également d'artisanat. Le Marché de Noël a élargi son offre en accueillant des exposants qui proviennent de la région, mais aussi de Chibougamau ou encore de Charlevoix.

Les citoyens ont l'embarras du choix pour leurs présents et peuvent choisir parmi miels, fromages, chocolats, vêtements, thés, vins, trempettes, produits aux bleuets, bijoux, pour n'en nommer que quelques-uns, tout en magasinant au son de la musique des Fêtes proposée par un accordéoniste qui déambule dans le hangar.

L'occasion est idéale pour faire le plein de cadeaux de toutes sortes, a souligné M. Hovington. « On y trouve des cadeaux originaux qu'on ne retrouve pas dans les centres commerciaux. »

Le directeur général s'attend encore cette année à un achalandage de 5000 à 7000 visiteurs. Le Marché de Noël agroalimentaire est ouvert vendredi de 16 h à 20 h et de 10 h à 16 h, samedi et dimanche. L'entrée est gratuite.

La 12e édition du Marché de Noël agroalimentaire a pris son envol jeudi en soirée au hangar de la Zone portuaire de Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le directeur général de la Zone portuaire, Fabien Hovington, pose ici en compagnie de Reine Savard, de l'entreprise chicoutimienne Chocolats Lulu, qui fait partie des exposants de la 12e édition du Marché de Noël agroalimentaire de la Zone portuaire. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

BILAN DE 2018

Des occasions manquées pour les libéraux, croit Trudel

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

La députée néodémocrate de Jonquière, Karine Trudel, déplore que le gouvernement libéral n'ait pas répondu aux attentes dans plusieurs dossiers qui ont marqué l'actualité de 2018.

« C'était une année pivot, mais le gouvernement n'a pas pivoté dans le bon sens », a-t-elle déclaré, par voie de communiqué, jeudi, à l'occasion de la fin de la session parlementaire à la Chambre des Communes. « Derrière leur rhétorique de classe moyenne, ce que je retiens en 2018, c'est que les libéraux ont démontré hors de tout doute que leur vernis progressiste était en fait une stratégie électorale et non le reflet de leurs véritables valeurs. »

Elle estime que le gouvernement de Justin Trudeau jouissait au début de l'année 2018 du bénéfice du doute dans plusieurs secteurs. « Cependant, en un an, on a vu le gouvernement concéder des brèches dans la gestion de l'offre, acheter un oléoduc de 4,5 milliards avec les deniers publics et signer un nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) pire que le précédent », a-t-elle énuméré.

Sur le plan personnel, la députée souligne avoir notamment travaillé, pendant la dernière année, sur le dossier du bois d'œuvre en vue de la renégociation de l'ALÉNA.

Cette implication lui a valu d'être nommées porte-parole adjointe du NPD en matière de commerce international.

« C'était une année pivot, mais le gouvernement n'a pas pivoté dans le bon sens. »

— Karine Trudel

Mme Trudel soutient d'ailleurs à ce titre que le gouvernement Trudeau a échoué à faire lever les tarifs sur l'aluminium canadien entrés en vigueur au printemps.

Les enfants votent

Les enfants étaient appelés à voter dans de petits bureaux adaptés lors de l'élection partielle dans Roberval. Quelque 400 petits se sont prononcés et la majorité a affirmé qu'aider les autres figure en tête de liste de ce qui est important pour eux. Le 10 décembre, le programme Électeurs en herbe a installé de petits bureaux de vote destinés aux enfants à même les lieux de vote des électeurs dans le cadre de l'élection partielle. Les enfants étaient invités à faire comme les grands et à se prononcer sur une question précise. Quatre options leur étaient proposées afin de répondre à la question « Qu'est-ce qui est le plus important pour toi? » Aider les autres est la réponse qui a été choisie le plus souvent (55,1%). Te faire respecter (25,9%), exprimer tes idées (13%) et être différent (6%) étaient les autres propositions offertes. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Sauvetage en voyage de noces

Un pompier de Québec sauve une femme de la noyade au Mexique

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

La plage de Playa del Carmen où le pompier Martin Bilodeau a sauvé une femme de la noyade. — PHOTO FOURNIE PAR MARTIN BILODEAU

En voyage de noces au Mexique, Martin Bilodeau et sa femme Annie Gaudreault marchaient depuis une quinzaine de minutes sur la plage de Playa del Carmen quand ils sont tombés sur un lagon qui leur implorait de se baigner.

M. Bilodeau, 47 ans, pompier à la Ville de Québec, a enlevé sa casquette et ses lunettes fumées et s'est jeté dans la mer calme et cristalline. Il s'avançait vers le large, trempé jusqu'aux aisselles, lorsqu'il a aperçu au fond de l'eau une femme en maillot pâle, sur le ventre, inanimée. Elle avait un teint gris-bleu, signe que le sang manquait d'oxygène.

Tous ces indices se sont additionnés dans la tête de ce pompier depuis 19 ans, qui avait déjà contribué à ranimer un garçon de trois ans après un incendie dans Sainte-Foy en 2010.

En une fraction de seconde, M. Bilodeau a su que cette femme venait de se noyer. « Je savais qu'il fallait faire les manœuvres de réanimation rapidement... »

Il l'a soulevée en même temps qu'il criait pour alerter les autres touristes. Un Américain l'a aidé à la transporter jusqu'à la plage.

« Elle était morte... pas de pouls, rien », décrit M. Bilodeau. Il a amorcé le massage cardiaque dans le sable. Une inhalothérapeute québécoise est venue les rejoindre, suivie d'un sauveteur avec une bonbonne d'oxygène et un masque de RCR.

La première dégageait les voies respiratoires et insufflait de l'oxygène à la femme pendant que M. Bilodeau et le sauveteur mettaient de la pression sur sa poitrine à tour de rôle. Le pompier et l'inhalothérapeute comptaient les poussées à haute voix : « 1 », « 2 », « 3 », « 4 » ... jusqu'à « 12 », suivi de deux insufflations.

CINQ MINUTES

Après environ cinq minutes de manœuvres, de l'écume est apparue sur les lèvres de la femme et elle a commencé à vomir de l'eau. Deux fois, elle a dû être mise en position latérale pour ne pas s'étouffer.

Quand un médecin est arrivé, elle avait recommencé à respirer et reprenait connaissance. M. Bilodeau l'a installée sur un brancard et elle a été transportée à l'hôpital.

La fille de la femme qui a failli se noyer a assisté au sauvetage. Elle criait : « *Come on, mom* ! *Come on* ! » Martin Bilodeau n'a pas revu les deux femmes de Toronto. Elles séjournaient dans un autre hôtel.

Pendant que l'ambulance s'éloignait, la mer restait calme et cristalline, indifférente à la mort qu'elle a failli entraîner.

« Elle était morte... pas de pouls, rien »

— Martin Bilodeau, qui a sauvé une femme de la noyage

M. Bilodeau, sa femme, l'inhalothérapeute et son chum, eux, ont pu enfin souffler. « On s'est fait un colleux sur la plage et nous sommes partis chacun de notre côté, raconte M. Bilodeau. L'inhalo m'a dit : "Nous avons sauvé une vie aujourd'hui." »

Omar Khadr demande plus de liberté

Presse canadienne

EDMONTON — L'avocat d'Omar Khadr a plaidé jeudi que l'ancien détenu de Guantanamo est un « modèle d'obéissance » et que ses conditions de mise en liberté sous caution devraient être assouplies.

M. Khadr, aujourd'hui âgé de 32 ans, souhaite obtenir un passeport canadien pour se rendre en Arabie Saoudite afin d'effectuer le pèlerinage à La Mecque, un devoir rituel que les musulmans espèrent faire une fois dans leur vie. Il veut aussi pouvoir parler sans surveillance à sa sœur, qui avait affiché à l'époque des sympathies pour Al-Qaïda. Zaynab Khadr a fait l'objet d'une enquête au Canada il y a plus de 10 ans, mais elle n'a jamais été accusée.

Omar Khadr fait appel de sa condamnation pour meurtre aux États-Unis, et il a obtenu une libération sous caution en attendant la suite des procédures. Mais son avocat a déclaré jeudi devant un tribunal d'Edmonton que la procédure d'appel n'avait pas « bougé d'un pouce » aux États-Unis, et que son client avait pendant ce temps respecté toutes les conditions de sa libération sous caution.

Le Canadien a passé des années en détention à la prison militaire américaine de Guantanamo Bay, à Cuba, après avoir été arrêté à l'âge de 15 ans et accusé d'avoir lancé une grenade qui avait tué le soldat des forces spéciales Christopher Speer, lors d'une offensive militaire en Afghanistan en 2002.

M. Khadr a aussi besoin d'une autorisation pour sortir de l'Alberta. Il s'est rendu plusieurs fois à Toronto pour rendre visite à sa famille ou pour le procès civil visant à faire exécuter un jugement de plusieurs millions de dollars prononcé contre lui dans l'Utah en faveur de la veuve du soldat Speer.

La Couronne s'oppose à l'assouplissement des conditions de libération sous caution, qu'elle juge appropriées dans les circonstances. Les procureurs ont notamment plaidé que ces conditions n'empêchaient pas M. Khadr d'entrer en contact avec sa sœur — il peut simplement le faire en présence de l'officier chargé de sa libération ou de l'un de ses avocats.

La juge June Ross a mis la cause en délibéré. « Il y a suffisamment d'aspects inhabituels dans cette requête pour que je prenne un peu de temps afin d'y réfléchir », a-t-elle déclaré au tribunal, avant d'ajourner. Elle a indiqué qu'elle rendrait sa décision le 21 décembre.

La cause de M. Khadr a déclenché un vif débat dans l'opinion publique — opposant le terrorisme, les droits de la personne et la primauté du droit — depuis que l'on a appris, en 2017, qu'Ottawa avait réglé à l'amiable, pour une somme de 10,5 millions $, la poursuite que l'ancien prisonnier avait intentée contre le gouvernement canadien.

Omar Khadr — PHOTO PC

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

La péréquation, une querelle stérile

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com

Le thème de la péréquation est revenu sur le tapis et, encore une fois, le Québec est pointé du doigt. C'est facile et pas toujours justifié. Mais la rengaine reprend chaque fois.

Dimanche, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a révélé que cinq provinces se partageront les 19,8 milliards $ récoltés en vertu de la péréquation.

Toutes les provinces mettent de l'argent dans un pot central. Celles dont la capacité de générer des revenus d'impôt traîne de la patte encaissent. L'objectif est que toutes les provinces présentent des niveaux raisonnablement comparables de taxation.

La formule est compliquée. Elle intègre des dizaines d'indicateurs économiques et est basée sur les trois années qui précèdent. En 2019, Ottawa récoltera 19,8 milliards $ (+ 880 millions $) qu'il redistribuera ainsi : l'Île-du-Prince-Édouard 449 millions $, la Nouvelle-Écosse 2 milliards, le Nouveau-Brunswick 2 milliards, le Manitoba 2,3 milliards et le Québec 13,1 milliards (+ 1,4 milliard). L'Ontario en a reçu entre 2009 et 2018, mais est repassé dans le camp des provinces « riches ».

Une fois de plus, ces provinces se plaignent de la péréquation et des milliards qu'encaisse le Québec.

Étonnamment, elles ne chignent pas contre les autres provinces, qui reçoivent davantage que le Québec par tête de pipe. Les sommes sont par habitant, et comme le Québec est la province la plus peuplée au Canada, après l'Ontario, le montant qu'il reçoit paraît gonflé.

« La péréquation est un programme incroyablement injuste et inéquitable », avise Scott Moe, le premier ministre de la Saskatchewan. Du côté de l'Alberta et de Terre-Neuve, ils ont plaidé pareil. « On voit des hausses (de paiement) à des provinces qui ont un budget équilibré, pendant que notre province continue d'être aux prises avec des déficits », a déploré le ministre des Finances de Terre-Neuve, Tom Osborne.

M. Moe a écrit au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, pour l'encourager à modifier la formule de financement. Cette mécanique doit être révisée en 2019-2020, à la fin de la période normale de cinq ans.

Le ministre Morneau a signifié qu'il n'y avait pas d'intérêt pour une révision de la péréquation pour les quatre prochaines années.

L'un des grands adversaires de la péréquation est le chef conservateur de l'Alberta, Jason Kenney, qui propose même de tenir un référendum sur la question s'il est élu.

Mais ce n'est qu'un appel au populisme qui ne réglerait rien. D'ailleurs, M. Kenney n'était pas contre la péréquation du temps qu'il était ministre fédéral sous Stephen Harper... Autre temps, autres mœurs. Il en veut au Québec, mais omet de spécifier le taux d'imposition dans la Belle Province, ainsi que la présence de la TVQ — qui n'existe pas en Alberta.

À écouter l'Alberta, c'est comme s'ils envoyaient des milliards directement au Québec... ce qui n'est tout simplement pas le cas. Un autre cas de populisme de bas étage. Quant au refus du Québec de voir un pipeline faire traverser « l'énergie sale » de l'Alberta, c'était une réponse directe à ce populisme. La phrase était choc, mais révélait la pensée d'une majorité de Québécois. Ce n'est pas chic de le dire ainsi, et le Québec, comme l'Alberta, devrait chercher des manières de s'entendre plutôt que des façons de se crêper le chignon...

Les provinces ne peuvent changer la mécanique de la péréquation, seul Ottawa peut le faire. Comme le fédéral n'a pas d'appétit pour le faire, la question est close. Ce qui n'empêche que des provinces réclament des modifications à qui mieux mieux...

FAUT Y ALLER DOUCEMENT AVEC RIO TINTO...

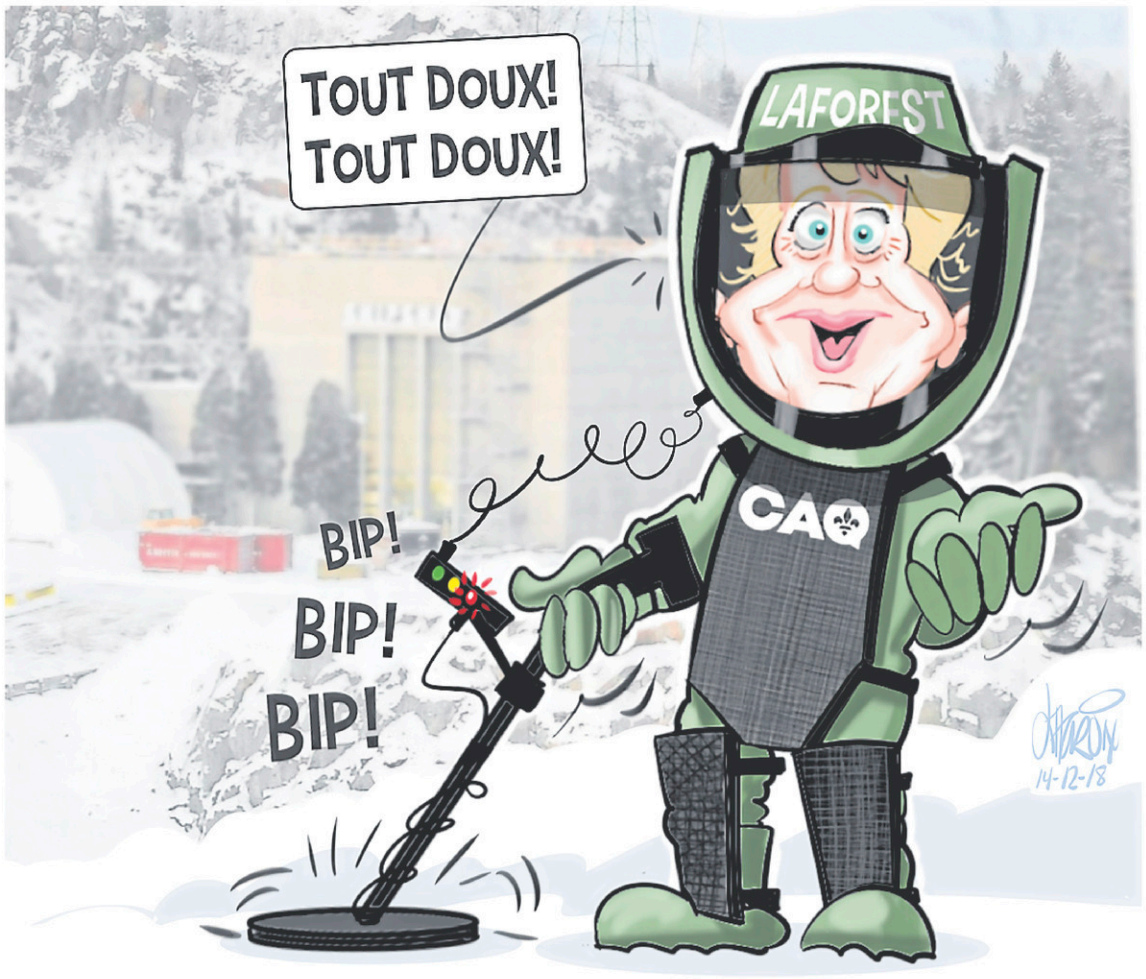

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Récupérer, partager, nourrir

La pauvreté n'est pas un choix de vie. Il y a toutes sortes de situations difficiles, temporaires ou permanentes, qui peuvent fragiliser les gens et les mettre en situation de vulnérabilité. Que ce soit le deuil d'un proche, une séparation, une perte d'emploi, un accident, une maladie chronique, un problème de santé mentale ou le vieillissement; personne n'est à l'abri. Nous sommes tous plus proches que l'on pense d'une personne qui vit de l'insécurité alimentaire...

Pour avoir des communautés en santé, la nourriture est un besoin fondamental. À Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous croyons fermement que lorsqu'on aide à nourrir les gens, cela permet d'alléger leur esprit et d'alimenter leur corps afin que ces personnes soient en mesure d'accomplir leurs petits et grands succès quotidiens. Veiller à ce que tous mangent à leur faim est un devoir collectif. Nous devons innover pour renforcer le filet de sécurité alimentaire partout au Québec et nous assurer que tous les Saguenéens et les Jeannois aient accès, en tout temps, à suffisamment d'aliments sains et variés pour se nourrir adéquatement.

C'est ce que nous pouvons réaliser, au sein du réseau des Banques alimentaires du Québec, grâce au Programme de récupération en supermarchés, le PRS, avec la complicité de nos collaborateurs des premiers jours, les marchands de Metro, Metro Plus, Super C, Provigo, Provigo Le Marché, Maxi, Maxi & Cie, IGA et IGA Extra. C'est pourquoi Moisson Saguenay Lac-Saint-Jean est fier de vous annoncer que Les Banques alimentaires du Québec, de concert avec les Moissons et ses membres associés, lanceront en 2019 une campagne majeure fédérée qui s'échelonnera sur une période de cinq ans pour soutenir, contribuer, et assurer le déploiement du PRS. Pour aller plus loin, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'engagement de trois exceptionnels coprésidents, qui mobiliseront pour la cause le milieu des affaires : M. Éric R. La Flèche, président et chef de la direction de Métro, M^me^ Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction de la SAQ et M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale.

Afin de répondre équitablement à tous les Québécois où qu'ils soient sur le territoire, nous avons besoin de récolter la somme de 15 millions de dollars. Moisson Saguenay Lac-St-Jean et le réseau des Banques alimentaires du Québec auquel nous appartenons fournissent trois repas pour chaque dollar amassé : imaginez ce que nous pourrions faire avec 15 millions de dollars!

À ce jour, 370 magasins offrent un approvisionnement hebdomadaire régulier dans toutes les régions du Québec. À terme, ce sont annuellement 8,5 millions de kilogrammes de denrées dans 645 magasins qui seront récupérés. Cela représente une économie de

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

PHOTO DU JOUR

Virgin Galactic a annoncé jeudi que son vaisseau spatial touristique a atteint une altitude de plus de 80 kilomètres, ce que la société considère être la limite de l'espace. Le vaisseau VSS (Virgin Space Ship) Unity a été lancé jeudi matin par un avion-transporteur au-dessus du désert de Mojave en Californie et a mis le feu à son moteur-fusée. L'engin spatial avec deux pilotes d'essai aux commandes est rapidement monté en flèche et hors de la vue des spectateurs au sol. — PHOTO AFP, GENE BLEVINS

7500 tonnes eqCO2, soit l'équivalent du retrait annuel de 1600 voitures de nos routes. Le PRS permet d'offrir une meilleure réponse aux personnes fragilisées pour les accompagner dans ces moments difficiles et les aider à trouver de l'espoir. Lorsque les corporations et le milieu communautaire décident de s'allier, ils amplifient leurs forces; et dans ce cas-ci, chaque jour, ils créent de véritables petits miracles!

Crystel Gilbert, responsable du développement stratégique
Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean
Annie Gauvin, directrice générale
Les Banques alimentaires du Québec

La méritante

La mairesse de Saguenay s'est vue offrir un beau cadeau de Noël, cette semaine, dans le journal *Le Quotidien*. Il s'agit de la reconnaissance par ses pairs du travail accompli par son administration en 2018. Quand les chiffres parlent d'eux-mêmes et qu'ils sont vérifiables, il y a lieu de s'incliner; ce que les détracteurs refuseront toujours de faire. Défoncer son plafond de verre fut tout un exploit pour Josée Néron; surtout lorsqu'il est fabriqué d'une double paroi.

En effet, la mairesse de Saguenay a connu une première année mouvementée, torride même (rencontre avec Donald Trump), on en convient; c'est l'année de l'apprentissage, souvent à la dure, que, généralement, reconnaissent les électeurs conciliants: la majorité. L'histoire du bac brun, le ménage à Promotion Saguenay, l'assainissement des finances publiques, l'obligation de transparence imposée aux groupes subventionnés, et j'en passe. La mairesse a passé le test avec classe.

Mine de rien, de tous les engagements pris par Josée Néron en campagne électorale et acceptés par son conseil municipal, plus de la moitié sont réalisés ou en cours de réalisation. Pour une première année, ce n'est quand même pas si mal! (...)

La faction des Jonquièrois dénigreurs, éternels insatisfaits, a dû avaler de travers en lisant, sous la plume du journaliste Jonathan Hudon du *Quotidien*, qu'en 2018, l'arrondissement de Jonquière a reçu sa large part du gâteau, que ce soit en pavage, rénovations et nouvelles constructions. Tous les échevins de l'arrondissement de Jonquière l'ont d'emblée reconnu.

Il est faux de prétendre, comme le fait une certaine frange, que Jonquière est le mouton noir de la famille saguenéenne. C'est de la désinformation amalgamée à de la méprisable politique de bas étage.

Sur ce, je désire souhaiter aux élus et à leur entourage, qui se dévouent à la cause de bien commun, un « congé » de Noël bien mérité, ainsi que l'esprit d'analyse et la réflexion nécessaires à la prise des meilleures décisions en 2019.

Marcel Lapointe
Jonquière

INVESTISSEMENTS À L'AÉROGARE DE SAGUENAY-BAGOTVILLE

Martel demande l'intervention du ministre

NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

Le député fédéral Richard Martel demande au ministre des Transports, Marc Garneau, d'intervenir afin d'aider Promotion Saguenay à mettre aux normes le tarmac de l'aérogare civile de Bagotville. Il ne demande rien de moins que la «collaboration» du ministre «afin de permettre à l'aéroport de Saguenay-Bagotville de soumettre une demande de subvention à votre ministère et ainsi réparer la vieille partie du tarmac pour la rendre sécuritaire et la mettre aux normes environnementales». Un projet estimé entre 3 et 4 millions$.

Le problème, c'est que le dossier est dans un dédale administratif, car deux ministères fédéraux se renvoient la balle lorsque la ville demande de l'aide financière.

Le député conservateur soutient que le ministère fédéral des Transports refuse de subventionner les travaux du tarmac, car l'aéroport appartient au ministère de la Défense nationale. Mais la Défense nationale ne veut pas effectuer les travaux, car elle a cédé la gestion de l'aérogare à la ville. Or, le ministère des Transports ne reconnaît pas le bail signé en 2010 liant Saguenay à la Défense nationale jusqu'en 2035.

«Même si la Défense nationale du Canada a convenu de l'exploitation du tarmac par une convention de bail de la ville de Saguenay, le ministère des Transports ne reconnaît pas l'autorité de la ville ainsi que son gestionnaire sur le tablier, rendant ainsi inadmissible toute demande de financement du projet de mise aux normes par les instances gouvernementales», dénonce Richard Martel, ajoutant que le major Carl Gravel, des opérations immobilières de Bagotville, a envoyé une lettre d'appui à la démarche de Promotion Saguenay.

STRUCTURE DÉFAILLANTE

Selon le député Martel, le stationnement qui accueille les aéronefs civils à Bagotville n'a pas été refait depuis plus de 60 ans, alors que la durée de vie normale de ce type d'installation est de 30 à 40 ans.

Cela fait en sorte que les gros avions comme les Boeing 737 de Sunwing ne peuvent l'utiliser, car son tablier n'a pas la capacité portante pour les accueillir. Par conséquent, Sunwing doit laisser ses avions au fond du stationnement, sur la partie rénovée, obligeant les passagers à couvrir la distance à partir de l'aérogare dans des navettes de la STS, ce qui entraîne des coûts importants pour le gestionnaire Promotion Saguenay.

«Les dommages actuels au béton augmentent les risques d'accident. Les crevasses, les trous et les morceaux qui s'en désagrègent à l'occasion peuvent également causer des dommages aux appareils et aux trains d'atterrissage», ajoute le député. (N.D.L.R.: Les aires de trafic des aéronefs doivent être exemptes de tout ce qui pourrait être avalé par les immenses turbines des avions comme de petits morceaux de béton, car tout dommage pourrait mener à une catastrophe aérienne ou, à tout le moins, causer des dégâts de plusieurs centaines de milliers de dollars.)

Les avions gros porteurs comme les Boeing 737 de Sunwing doivent se stationner loin de l'aérogare, car le tarmac ne peut en supporter le poids. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

STÉ
Colla

région en affaires

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› COURTEPOINTES DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Les artisanes du Royaume de la courtepointe exposent quelques-unes de leurs réalisations à la Bibliothèque de Chicoutimi. Les pièces donneront un air des Fêtes à l'endroit jusqu'à la fin du mois de janvier. Le groupe, qui existe depuis 14 ans, souhaite ainsi montrer son savoir-faire, mais aussi faire la promotion de la récupération. « Cette année, nous sommes associées avec les Fringues de Chicoutimi et nous avons utilisé beaucoup de tissus récupérés pour fabriquer nos pièces », explique Pierrette Gaudreault, porte-parole du groupe de courtepointières. Les 20 membres ont amorcé la préparation de l'exposition, leur huitième, dès le printemps dernier. Plus de 35 pièces, coussins, bourses, napperons, bas de Noël, murales et plusieurs autres objets encore, sont exposés. « Ça représente bien ce qu'il est possible de faire en courtepointes », conclut Pierrette Gaudreault. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› PANIERS DE NOËL

Les membres du Club Rotary Saguenay ont distribué, le 12 décembre, 25 paniers de Noël d'une valeur de 200 $ chacun à des familles démunies de la région. L'opération, qui fut un succès, a été menée par Line Duclos et Éric Pouliot, responsables de l'organisation du projet. — COURTOISIE

DOSSIER PROMOTIONNEL
UN AIR DE FÊTES

À ne pas manquer
demain
15 décembre
le Progrès
Pour d'autres dossiers, visitez lequotidien.com

5328152

le monde

Le jihadiste de Strasbourg abattu par la police

MARC ANTOINE BAUDOUX
Agence France-Presse

STRASBOURG — L'auteur de l'attentat contre le Marché de Noël à Strasbourg, Chérif Chekatt, traqué par des centaines de policiers depuis deux jours, a été abattu jeudi soir par les forces de l'ordre dans cette ville de l'Est de la France, frontalière de l'Allemagne.

Chérif Chekatt « faisait partie des soldats de l'État islamique », a assuré peu après l'annonce de sa mort l'agence de propagande de l'organisation jihadiste EI.

Il a été tué dans le quartier du Neudorf, au sud de la ville, là où il a grandi et où sa trace s'était perdue mardi après son équipée sanglante. Un très important dispositif de police y avait été déployé jeudi soir.

« Il a tiré sur une équipe de policiers de sécurité publique qui a riposté », a indiqué à l'AFP une source policière.

Le jihadiste a été repéré vers 20 h GMT par trois policiers alors qu'il « déambulait » dans la rue, a précisé le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, arrivé à Strasbourg en début de soirée.

Ils ont tenté de l'interpeller, mais il « s'est retourné, faisant face aux fonctionnaires de police en tirant. Ils ont alors immédiatement riposté et ont neutralisé l'assaillant », a-t-il ajouté.

Un périmètre de sécurité bloquait l'accès à la rue Lazaret, où Chérif Chekatt a été abattu, a constaté un journaliste de l'AFP. Les forces de l'ordre ont été applaudies par des badauds. « Bravo ! » ont lancé certains d'entre eux.

Mardi soir, Chérif Chekatt, ancien détenu au passé judiciaire lourd, signalé pour sa radicalisation islamiste en prison, avait pénétré dans le centre historique de la ville au milieu du Marché de Noël.

AFFICHE DE BEN LADEN

Criant « Allah Akbar » (Dieu est le plus grand, en arabe), selon des témoins, il avait ouvert le feu à plusieurs reprises sur les passants, en frappant d'autres à coups de couteau, tuant trois personnes, dont un touriste thaïlandais, et en blessant 13.

Après des échanges de tirs avec des militaires, qui l'ont blessé au bras, il avait réussi à s'enfuir en prenant un taxi pour se rendre dans un quartier proche, le Neudorf, où a eu lieu un nouvel échange de tirs avec la police, avant qu'il ne disparaisse.

Plus de 700 policiers et gendarmes étaient mobilisés pour le retrouver et les polices allemande, suisse et luxembourgeoise étaient aussi en alerte. L'avis de recherche des policiers français décrivait un « individu dangereux » de 1,80 m, à la « peau mate », avec une « marque sur le front ».

Des appels et des témoignages ont été déterminants. Selon une source proche de l'enquête, une femme avait signalé avoir vu Chekatt dans l'après-midi. Elle avait remarqué qu'il ressemblait au fugitif et qu'il était blessé au bras.

Né à Strasbourg et fiché « S » (« sûreté de l'État ») pour sa radicalisation islamiste, Chérif Chekatt, 29 ans, avait été condamné à 27 reprises en France, Allemagne et Suisse pour des faits de droit commun.

« Il a déjà été incarcéré à de multiples reprises et était connu de l'administration pénitentiaire pour sa radicalisation et son attitude prosélyte en 2015 », a rappelé le procureur de la République de Paris, Rémy Heitz.

Il avait notamment une affiche de Ben Laden dans une de ses cellules.

Chérif Chekatt faisait l'objet d'un suivi par les services de renseignements intérieurs.

« CIBLE CONVOITÉE »

Il devait être interpellé par les gendarmes mardi matin, dans le cadre d'une enquête de droit commun, le jour de la fusillade donc, mais a échappé à cette arrestation.

La section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête.

La vie reprenait doucement à Strasbourg jeudi, où les écoles — fermées la veille — ont été rouvertes. Le ministre de l'Intérieur a annoncé que le marché de Noël, qui attire chaque année deux millions de touristes, rouvrira vendredi.

Après cette attaque, le gouvernement a rehaussé à « urgence attentat », soit son niveau maximal, le plan national de lutte contre le terrorisme Vigipirate. Le traditionnel marché de Noël de Strasbourg avait fait l'objet d'un projet d'attentat en décembre 2000, qui avait été déjoué.

Ville « touristique » avec « une identité française et européenne », Strasbourg « est une cible convoitée depuis de longues années », a souligné Anne Giudicelli, directrice de la société de conseil Terrorisc.

Et le président du Centre d'analyse du terrorisme, Jean-Charles Brisard, a noté l'apparition d'un « terrorisme de plus en plus de proximité ». « Jusqu'à récemment, on frappait à Paris, parce que c'est symbolique. En majorité, les terroristes frappent désormais en province », analyse-t-il.

La France vit sous une menace terroriste élevée depuis la vague d'attentats jihadistes sans précédent qui a fait 246 tués depuis 2015, sans compter la fusillade de Strasbourg.

Le corps d'un suspect abattu par les policiers, qui pourrait être fort probablement celui de Chérif Chekatt, est étendu dans l'entrée d'un immeuble du quartier Neudorf, à Strasbourg. — PHOTO AP

« GILETS JAUNES »

Macron défend sa crédibilité face aux Européens

BRUXELLES — S'expliquer pour rassurer : Emmanuel Macron est arrivé jeudi à Bruxelles pour convaincre ses partenaires européens que la crise des « gilets jaunes » ne remettait pas en cause ses réformes ni son ambition de « refonder » l'Union européenne.

C'est en dirigeant affaibli que le chef de l'État s'est présenté devant ses homologues pour le dernier sommet européen de l'année. Loin de l'image de « sauveur de l'Europe » qu'il avait donnée au début de son quinquennat il y a un an et demi.

À son arrivée au Conseil, il a annoncé son intention de s'expliquer vendredi sur les mesures sociales qu'il a annoncées lundi pour calmer la révolte inédite qui a explosé en France début novembre.

« Je dirai les choix que j'ai faits pour répondre à une colère que j'estime légitime et juste, des choix de véritables accompagnements, des mesures fortes d'accélération et de renforcement de baisses d'impôt en particulier, pour que le travail paie mieux dans notre pays », a-t-il déclaré. L'enjeu est de répondre aux craintes de ceux qui, à Bruxelles ou Berlin, s'inquiètent d'un dérapage budgétaire alors qu'Emmanuel Macron avait fait la promesse de rester dans les clous fixés par l'Union européenne. Or le coût des mesures annoncées lundi est évalué à 10 milliards d'euros, ce qui devrait aggraver le déficit budgétaire à environ 3,4 % du Produit intérieur brut (PIB) pour 2019 contre une prévision initiale de 2,8 %.

Emmanuel Macron a assuré que cette réponse aux « gilets jaunes » « n'entrave en rien la volonté » de « maîtrise de nos dépenses » et le maintien du « cadre des réformes ».

Ce constat est largement partagé à Bruxelles. « Macron n'est pas le seul à la peine. De nombreux dirigeants autour de la table du Conseil sont en difficulté dans leur pays, ce qui donne une ambiance un peu spéciale à ce conseil », a témoigné un diplomate. **AFP**

ERMITAGE SAINT-ANTOINE

Promouvoir le tourisme religieux

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

L'Ermitage Saint-Antoine fait partie de la nouvelle Association du tourisme religieux et spirituel du Québec (ATRSQ), mis en place par le Regroupement des sanctuaires nationaux du Québec le mois passé. L'organisation, située à Lac-Bouchette, était à la tête de ce premier regroupement et a décidé d'élargir sa vision pour permettre à plus de sites religieux et spirituels d'en faire partie.

Joint par *Le Quotidien* jeudi, frère France Salesse, de l'équipe de gestion de l'Ermitage Saint-Antoine, a expliqué qu'il y avait maintenant plusieurs années que le Regroupement des sanctuaires nationaux du Québec voulait revoir sa mission. L'association regroupait quatre sanctuaires nationaux. « Le regroupement avait été créé parce que nous avions senti le besoin de travailler plus ensemble, de concerter, mais aussi de mettre des choses en commun », a expliqué l'homme.

Avec le temps, le regroupement a décidé d'élargir sa vision pour accepter davantage de membres, et en novembre est née l'Association du tourisme religieux et spirituel du Québec, fortement encouragé par le Développement économique du Canada (DEC). De cette façon, le regroupement pouvait s'ouvrir à d'autres congrégations et milieux spirituels.

« Le tourisme religieux et spirituel a connu une croissance remarquable, en particulier au Québec, dans les dernières années. Grâce à cette association, nous allons faire la promotion ensemble, et mettre en commun les événements. Nous allons pouvoir être dans les listes d'événements à visiter en ce qui touche le tourisme religieux et spirituel », a continué Frère France Salesse. Cette nouvelle promotion aidera l'Ermitage Saint-Antoine à aller chercher de nouveaux visiteurs, autant au provincial qu'à l'international.

Les clients de l'extérieur du pays sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à se présenter aux installations de Lac-Bouchette. En effet, le nombre de touristes internationaux a augmenté de 10 % par année, depuis deux ans. Une personne de l'équipe de l'Ermitage Saint-Antoine avait voyagé dans divers salons touristiques afin d'en faire la promotion à l'international. Grâce à la nouvelle association, ils pourront en faire encore davantage à travers le monde. « Des touristes de partout dans le monde viennent voir les monuments, comme de la France, de l'Australie, de l'Allemagne, des États-Unis et plus encore », a ajouté Frère France Salesse.

UN NOUVEAU SPECTACLE MULTIMÉDIA EN MAI

Par ailleurs, comme l'écrivait *Le Quotidien* il y a quelques semaines, le frère France Salesse a rappelé qu'en mai 2019, un nouveau spectacle multimédia sera offert au public de l'Ermitage Saint-Antoine. Sous le thème de la spiritualité et de l'écologie, ce projet d'innovation est présentement sur le point d'être complété. Le spectacle *Origine* représente un investissement de 3.1 M$.

L'Ermitage revet toujours ses plus beaux atours durant le temps des Fêtes. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Le Musée du Fjord devrait déposer à Saguenay un concept pour utiliser le presbytère Saint-Alexis. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

D'ABORD UN PRÊT D'UN AN

Le presbytère au Musée du Fjord

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

C'est finalement le Musée du fjord qui héritera du presbytère Saint-Alexis à Grande-Baie, par le biais d'un prêt d'un an de la part de Saguenay. Une étude sera réalisée au début de 2019 pour définir son utilisation.

C'est ce qu'a confirmé la directrice générale du Musée du Fjord, Guylaine Simard, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*.

L'entente avait été officialisée par le comité exécutif de Saguenay le 22 novembre dernier.

« La municipalité de Saguenay l'a demandé au Musée du Fjord. Nous allons réaliser une étude de faisabilité pour renouveler notre offre culturelle et scientifique, parce que nos expositions ont plus de six ans. La municipalité nous a demandé de réfléchir à un concept de mise en valeur du presbytère qui pourrait s'intégrer au projet de développement du musée. Notre étude sera réalisée vers la fin janvier », a raconté Mme Simard.

Selon le procès-verbal, il s'agira « d'un contrat de prêt de locaux exclusifs avec le Musée du Fjord pour une durée d'un an ».

Ainsi, il n'y aura pas de frais de location additionnels pour le musée.

« Pendant cette année où nous allons réaliser notre étude, nous allons quand même utiliser l'espace pour faire de l'entreposage d'éléments réalisés pour une exposition que nous allons recevoir », a poursuivi Mme Simard. L'entreposage n'a cependant pas encore débuté pour une question d'assurances. Par le passé, le Musée avait déjà reçu de l'aide de l'arrondissement de La Baie pour y louer un espace.

L'ajout du bâtiment construit en 1879, et qui constitue un site patrimonial reconnu, est vraiment bienvenu pour le musée qui commence à manquer d'espace. « Nous sommes en progression pour la fréquentation. Nous sommes excessivement fréquentés. Pour donner une idée, nous recevons 284 groupes scolaires annuellement, plus les croisiéristes, les visiteurs, etc. Oui, nous sommes à l'étroit », a-t-elle reconnu.

En gardant toutes les options ouvertes quant à la configuration du presbytère, Mme Simard donne des pistes sur l'éventuelle utilisation. « La consommation des visiteurs de musée a changé. La muséologie que nous faisions il y a cinq ans ne correspond plus aux attentes des visiteurs qui recherchent à vivre des expériences. Ils ne veulent plus être spectateurs dans un musée, mais plutôt des participants à la découverte de contenus. C'est vraiment complètement changé et c'est ça qui est fabuleux », a enchaîné la directrice générale.

Le presbytère Saint-Alexis avait été acheté de Jean Lavoie par Saguenay au coût de 135 000 $, en juillet. L'édifice était revenu dans l'actualité en décembre 2015, alors que des tournages de films XXX s'y étaient déroulés. Une savonnerie y avait aussi été exploitée un certain temps. Il avait été mis en vente par le conseil de fabrique en 2004.

PENTAGONE AU LOBE

La crème du travail étudiant exposé

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le centre d'artiste Le Lobe présentait jeudi la crème du travail des étudiants de deuxième année en arts visuels du Cégep de Chicoutimi, dans une exposition collective éphémère intitulée *Pentagone*.

Le Lobe organise cette exposition pour la troisième année, à la fin de la session d'automne. Les 15 étudiants du cours de Création en art actuel, donné par la professeure Cindy Dumais, ont eu à soumettre un dossier complet au Lobe. C'est un jury de professionnel qui a choisi les œuvres présentées jeudi.

Selon la directrice générale par intérim du Lobe, Justine Valtier, l'idée est de donner une opportunité aux étudiants collégiaux. Même ceux qui n'auront pas été choisis en ressortent grandis.

« C'est une première expérience pour eux, mais ç'a été une expérience professionnelle, je crois », dit-elle.

Ce projet permet aux étudiants de travailler en dehors des cours, avec plus de liberté, en poussant une même idée le plus loin possible. Rencontrés quelques heures avant le début du vernissage, les cinq étudiants étaient fébriles de montrer une première œuvre devant le milieu des arts de Saguenay. Samuel Martel voit dans cette exposition la possibilité de pouvoir discuter d'art avec des connaisseurs. « Ce qui est intéressant, c'est d'avoir un avis extérieur. On en a beaucoup discuté entre nous et avec les professeurs », estime-t-il.

Sa collègue Rose Boulianne abondait dans le même sens. « On est souvent en famille quand on fait nos expositions, avec les gens du département. Maintenant, on est mis à nu devant des gens qu'on ne connaît pas et il faut qu'on assume notre œuvre ».

DÉMARCHE

Le résultat est éclectique. Si Jérôme Boivin propose une œuvre très politisée (*Pétrolière*) où le chef de l'état-major des États-Unis est coiffé d'une auréole de puits de pétrole, Tina Shan Dufour y est allée de manière plus abstraite, rappelant la vitre cassée (*Éclatement*). Des morceaux de verre sur le sol s'illuminent quand on les piétine. La création de cette installation a été un défi technique, selon elle.

Samuel Martel illustre de son côté le trop-plein dans une démarche plus formelle. Dans son œuvre, *Vos misères*, il juxtapose des serviettes dégoulinantes à la représentation d'un homme qui vomit.

Rose Boulianne aborde le thème du maquillage dans son œuvre. Dans une critique des standards de beauté, elle met côte à côte une enseigne demandant *En as-tu assez ?* et une photo d'un modèle féminin retouchée.

Alexandra Pageau, elle, y est allée d'une performance dans une approche plus narrative. Elle a dessiné des gens de dos et a trouvé une manière de s'identifier à ses sujets, mettant les autres en réaction avec elle sans qu'ils ne le sachent.

Malheureusement, lorsque vous lirez cet article, il sera déjà trop tard pour aller voir cette exposition, le démontage commençant vendredi matin. La direction du Lobe entend remédier à cette situation dans les prochaines années. « Ça dépend de notre programmation et du Cégep, mais on aimerait avoir un espace d'une semaine pour voir véritablement les œuvres l'année prochaine », indique Justine Valtier.

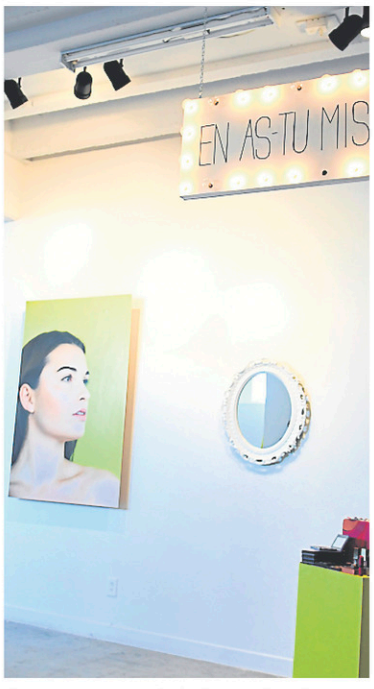

En as-tu assez? de Rose Boulianne. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Justine Valtier, la directrice générale par intérim du Lobe, a participé au jury qui a sélectionné les oeuvres exposées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Éclatement de Tina Shan Dufour. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Pétrolière de Jérôme Boivin — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

LANGAGE PLUS

Le Marché blanc prend fin

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le Marché blanc, cette vente aux enchères au profit de la galerie almatoise Langage plus, prend fin vendredi à 18 h. Le concept est simple : des œuvres non signées et à vendre sont exposés dans une salle située au sous-sol de la galerie. Celui qui mise le plus haut montant deviendra l'heureux propriétaire d'une œuvre unique.

Selon la directrice artistique de la galerie, Mariane Tremblay, l'idée est d'acheter une œuvre qui nous plaît sans *a priori*. « Les œuvres n'ont pas nécessairement été créées par des artistes. Tous ceux qui sont membres de Langage plus peuvent en soumettre une. Comme elles sont anonymes, on mise vraiment sur un coup de cœur », précise-t-elle, quelques jours avant la fin des enchères.

« Les membres de la galerie ont un fort sentiment d'appartenance. On fait souvent des activités qui sont ouvertes au public », ajoute Mariane Tremblay pour expliquer qu'il a été très facile de faire embarquer les membres du centre, qui ont fourni près de 40 œuvres.

Au moment du passage du *Quotidien*, on avait misé sur près de la moitié des œuvres qui ont été créées pour le Marché blanc. Au moins 50 % des profits seront remis à Langage plus. Les artistes peuvent aussi décider de remettre entièrement le montant de la vente à la galerie.

Les enchères sont ouvertes jusqu'à 18 h. À cet instant, ceux qui ont misé par l'entremise du site internet du centre d'artiste de la rue Collard recevront une alerte sur leur appareil mobile leur indiquant s'ils ont remporté l'enchère.

L'oeuvre *Boeuf braisé* est mise aux enchères. — PHOTO COURTOISIE

MOTS CROISÉS JUNIOR

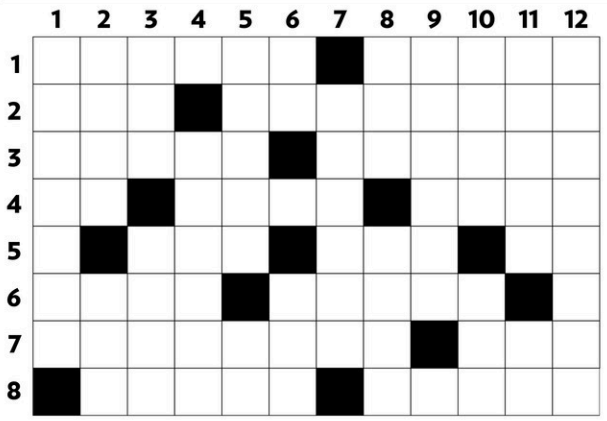

HORIZONTALEMENT

1 Perdre son eau ou son humidité – Bavarder sans fin pour le plaisir de parler.
2 Temps écoulé depuis qu'une personne est en vie – Situation ne présentant aucun danger.
3 Jours, mois, années – Personne qui cherche à gagner de l'argent de façon malhonnête.
4 Après tu – Signifie en faveur de – Appelé de loin.
5 On l'accroche à l'hameçon – Quand elle est USB, elle permet le stockage de données – Sert à faire une liaison entre deux mots.
6 Joindre l'un à l'autre, de manière à former un tout – Instrument de musique formé d'un tube creux et percé de trous.
7 Il habite peut-être la France, ou l'Italie ou le Portugal etc. – Quand on la rend, c'est qu'on meurt.
8 Qui a du bon sens, qui est raisonnable – Boîtes à lunettes.

VERTICALEMENT

1 Personne qui prend plaisir à faire souffrir les autres.
2 Semblable en qualité – Qui sont sans vêtements.
3 Déterminant démonstratif – Change de direction.
4 Il est fixé à la botte du cavalier et sert à piquer le cheval.
5 Développement rapide de quelque chose – Ajout fait à une lettre après la signature – Ajout fait à une lettre après la signature.
6 Deuxième note de la gamme – Femme qui a des pouvoirs magiques.
7 Figure géométrique de forme circulaire.
8 On en fait avec des fruits – Satellite de la Terre, recevant sa lumière du Soleil.
9 Le violoniste s'en sert pour faire vibrer son instrument.
10 Titre que l'on donnait aux empereurs – On s'en sert pour arroser les plantes.
11 Large écharpe de fourrure – Avant le fa, dans la gamme.
12 Descriptions détaillées de la manière de préparer des plats.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	S	A	N	G	E	■	D	O	D	U
2	O	T	A	G	E	■	H	A	U	T	E	S
3	M	E	N	E	U	R	■	G	R	E	V	E
4	I	■	G	■	F	A	N	E	E	■	I	■
5	E	C	L	O	S	I	O	N	■	A	N	E
6	■	A	I	R	■	D	E	C	I	B	E	L
7	A	N	E	M	I	E	■	E	L	U	■	F
8	M	E	R	E	■	S	T	R	E	S	S	E

MOT MYSTÈRE

CHASSE - Un mot de 7 lettres

A	E	B	U	C	T	U	F	I	L	E	T	T	U	H
B	E	L	M	E	S	S	A	R	I	T	I	G	R	E
O	R	I	L	O	I	H	U	A	H	U	T	E	E	E
Y	T	O	R	O	L	P	N	L	E	A	R	I	E	I
E	T	N	I	E	R	P	E	E	B	I	S	E	T	R
R	A	R	O	E	I	T	G	A	A	A	D	E	I	E
E	B	E	V	P	U	A	R	R	E	T	E	E	L	N
I	E	T	E	O	R	T	O	L	A	N	G	G	R	N
A	N	E	R	D	N	E	T	O	N	L	A	R	I	O
L	P	I	A	F	E	U	N	A	U	E	X	I	D	S
A	I	P	T	R	E	D	N	A	B	R	E	V	E	N
V	E	E	E	R	A	I	U	E	C	O	S	R	E	I
E	C	A	R	T	R	A	Q	U	E	R	I	E	C	G
H	E	E	R	I	O	N	E	M	R	O	D	S	O	N
C	R	A	E	E	N	E	M	P	A	U	M	U	R	E

ABOIS
ABOYER
ARC
ARRET

BANDER
BATTRE
BATTUE
BEAGLE
BISET

CANE
CHEVAL
COR

DIANE
DRAGEE

EIDER
EMPAUMURE
ENGINS
EPIEU
EPREINTE

FAUNE
FEU
FILET
FUT

GLUAU

HASE
HUTTE

LAIE
LION
LITEE

MENEE
MUE

NEMROD
NOIRE

ONDATRA
ORTOLAN
OURSE

PIECE
PIETER

PIPEE
PLOMB

RABAT
RAIRE
RALE

RATER
REVOIR
RIDEE

SERVIR
SEXAGE

SONNERIE

TAIAUT
TENDRE
TIGRE
TIRASSE

TRACE
TRAQUER
TROLLE
TUER

Solution du dernier numéro : SUBORDONNÉ 14-12 2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Limite la visibilité.
2. Difficile à déplacer - Ni chaud ni froid.
3. Harceler quelqu'un de demandes inopportunes - Club de golf.
4. Ensemble de napperons qui remplace la nappe - Ecclésiastique.
5. Symbole chimique - Se fabrique dans une brasserie - Pour désigner un objet - Un des points collatéraux.
6. Crie très fort - Mort.
7. Elève - Un oiseau qui vit en Australie.
8. Possessif - Aromatisé avec une plante.
9. Assemblée - Monnaie d'argent de la Renaissance.
10. Ce qui n'a pas encore d'existence - Nickel - Germanium.
11. Un soupçon - Base d'une organisation.
12. Fournit des marchandises à - Dans le vent - On l'attend!.

VERTICALEMENT

1. Parole qui insulte violemment la religion - Ne s'écrit qu'à la fin.
2. Pousse au bord des étangs - Congénitale.
3. S'emploie pour obliger quelqu'un à se hâter - Il s'exprime d'une manière emphatique.
4. Fait partie de la Suisse - Retrait d'une ligne.
5. Rêvées - Grande école.
6. Donne par testament - Marque la possession - Action de mettre de l'ordre.
7. Eminence - Canine - Manganèse.
8. Effroyable - Défaite des Prussiens.
9. Pouffé - Réclame.
10. Provocation - Formule - Ancien do.
11. Minerve en est une - Il mange comme quatre.
12. Construction vitrée - Lichen.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	E	N	D	E	N	T	■	O	S
2	R	A	M	P	E	■	L	I	A	I	S	■
3	I	M	P	I	T	O	Y	A	B	L	E	S
4	S	A	I	■	T	U	S	■	A	S	I	E
5	S	C	E	N	E	■	E	S	T	■	L	A
6	E	■	T	U	■	F	E	U	I	L	L	U
7	M	I	E	L	L	E	■	F	E	U	E	■
8	E	N	■	S	O	U	F	F	R	E	■	H
9	N	E	F	■	T	■	R	I	E	U	S	E
10	T	R	U	C	I	D	E	R	■	R	U	T
11	S	T	E	R	E	■	L	E	S	■	E	R
12	■	E	L	U	■	L	E	■	A	P	R	E

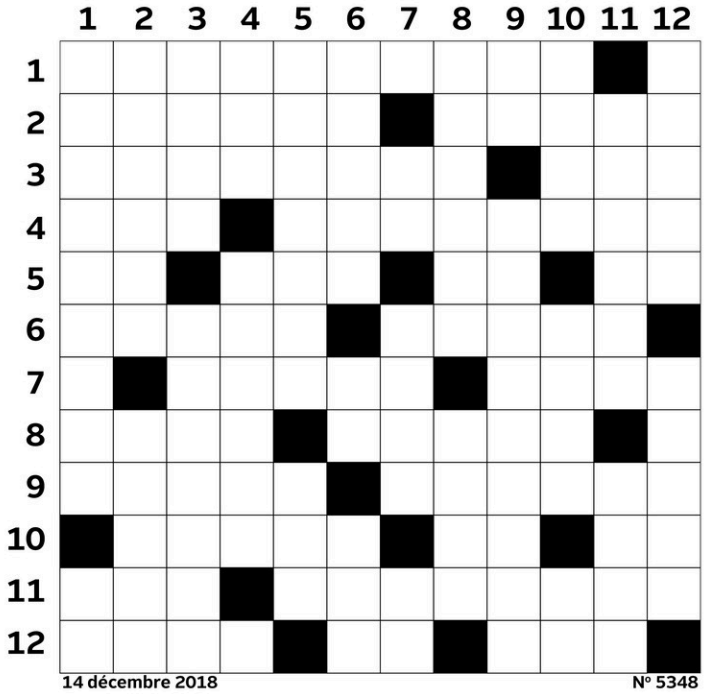

14 décembre 2018 Nº 5348

SUDOKU

9					3			
	8				6	1		
	3						8	2
	1				2	3	9	
		2	9	7			6	5
	7						1	
			7	2				
5				3			4	8

Niveau de difficulté : difficile 4623

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	8	6	2	4	3	1	7	9
3	9	7	1	5	8	2	6	4
1	2	4	9	7	6	3	5	8
9	5	3	8	1	7	6	4	2
8	6	2	4	3	9	5	1	7
7	4	1	5	6	2	9	8	3
4	3	5	7	9	1	8	2	6
6	1	8	3	2	4	7	9	5
2	7	9	6	8	5	4	3	1

4622

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L	T	U	S	L	A	I	U	I	I	R	A	I	C	E
P	L	I	D	E	D	E	A	I	T	R	U	L	E	E
S	E		P	D		A	S	I	I	C	E	T		
L	U					F	L			R				

Thème : Citation de Jean de La Bruyère

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de La Rochefoucauld: C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul.

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 14 décembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - La triple conjonction Lune-Neptune-Mars en Poissons pourrait vous donner envie de dire un pieux mensonge afin de vous sortir d'une situation embarrassante. Quoi qu'il en soit, une vérité énoncée diplomatiquement se veut toujours plus louable. À partir du moment où les autres savent exactement à quoi s'en tenir en ce qui nous concerne, les prétextes perdent toute leur raison d'être...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Il serait dommage que Vénus en Scorpion, face au Taureau, vous fasse hésiter trop longtemps, car une opportunité enrichissante pourrait vous passer sous le nez si vous ne la saisissez pas promptement. Ne mettez pas la patience du parti offrant à l'épreuve. Tant que Lune sera de passage en Poissons, les probabilités d'effectuer des gains rapides penchent en votre faveur. N'attendez pas trop...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - À partir de votre Signe opposé, le Sagittaire, le Soleil, Mercure et Jupiter favorisent les voyages, les études et de manière générale, tout ce qui a trait à la communication. Sans insister outre mesure, vous pouvez amener les autres à reconnaître des faits longtemps contestés et à appuyer votre cause. Vous êtes la personne la mieux placée pour rassembler les gens et cimenter l'unité d'un groupe.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Si vous ne bougez pas afin de faire avancer les choses, qui le fera? En face de votre Signe, Saturne et Pluton en Capricorne promettront de stimuler votre volonté et de vous mener au surpassement. Un record personnel pourrait même être battu. C'est le temps de prendre une affaire en mains et d'y apporter les modifications que vous jugez nécessaires. La Lune en Poissons vous y aidera...

Lion du 23 juillet au 22 août - Parcourant un autre Signe de Feu, Mercure en Sagittaire se veut bénéfique sur le plan de la communication et de la diplomatie. Il est encore temps de dénouer une impasse et de trouver un compromis qui soit acceptable pour tout le monde. Si vous avez une déclaration personnelle à faire à quelqu'un, attendez d'être seuls tous les deux, car la présence d'autres individus pourrait causer un malaise...

Vierge du 23 août au 22 septembre - La rencontre de la Lune et de Neptune en Poissons, en face de la Vierge, pourrait faire ressortir votre côté astucieux, coquin et un peu espiègle, ce qui promet de mettre du piment dans votre journée! Cet aspect de votre personnalité devrait piquer la curiosité des gens que vous rencontrerez. Possibilité de développer une complicité quasi instantanée avec une personne nouvellement rencontrée...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Dans la vie, la chose la plus pénible est probablement de devoir patienter, surtout quand on ne sait pas exactement pour combien de temps. S'effectuant au carré de votre Signe, la conjonction Saturne-Pluton en Capricorne pourrait vous maintenir en position d'attente. Il serait toutefois déconseillé de brusquer les choses, car cela pourrait, au contraire, avoir pour effet d'en ralentir l'évolution.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La présence de Vénus en Scorpion pourrait parfois sembler trop charmeuse... Toutefois, pour mieux tirer profit de son influence, il faudra utiliser le passé comme trampoline et non comme sofa. Par contre, cette Vénus vous permettra de faire valoir vos mérites et de recevoir des marques de reconnaissance. Il suffira d'oser pour qu'une occasion n'en soit pas une de ratée.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Une impasse pourrait enfin être dénouée par voie de communication et de négociation. Mais si, par souci d'harmonie, vous exprimez vos arguments avec une diplomatie excessive, vous risquez de ne pas obtenir ce que vous désirez véritablement. Vous aurez tout avantage à profiter de la présence de Mercure en Sagittaire pour verbaliser vos attentes le plus franchement possible.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Facilitant vos efforts, la conjonction Saturne-Pluton en Capricorne annonce une mi-décembre énergique dont le dynamisme pourrait dépasser vos espérances. Ce n'est pas le moment de reporter quelque chose au lendemain, car cela permettrait aux autres de prendre de l'avance sur vous. Au contraire, c'est plutôt le temps de vous affirmer et de prendre la situation en charge.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Comme les vieilles rancunes ne rapporteront rien de positif, vous gagnerez à accorder une seconde chance à quelqu'un. Que cette personne mérite ou non votre indulgence, tout témoignage de bonne volonté ne pourra avoir que des répercussions positives. Par ailleurs, vous constaterez qu'une relation de complicité a bel et bien subi le test du temps. Et les astres en Sagittaire vous favoriseront..

Poissons du 19 février au 20 mars - Qui veut vendre un cheval aveugle en vante les pattes. Étant donné que le cycle de la Lune, Neptune et Mars se trouvent de passage dans votre Signe, en Poissons, vous devriez vous garder de tout achat impulsif que vous seriez susceptible de regretter. Prenez le temps de rechercher de l'information et d'évaluer toutes vos options avant d'effectuer une transaction importante.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

14 DÉCEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Créatures!/ Kate	Ari Cui Cui /Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Bienvenue au paradis		Bienvenue au paradis		Le temps d'une paix		Entrée principale / Les meilleurs moments			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Guerre des clans	Guerre des clans	Occupation	L'ARBRE À SOUHAITS (2012) avec Erica Cerra, Richard Harmon, Jason Gedrick.			UN DÉFI POUR NOËL (2005) avec Christine Baranski, Carly Pope.				Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Hakim Chajar	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		UNE ILLUSION D'AMOUR (2010) Alyssa Milano.		(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	(:55) RobocarPoli	(:25) Chuggington	DE LA NEIGE POUR NOËL (2013)			Tatonka/(:45) Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Génial!	EncorePlusGénial	Y'a du monde à messe		Mc$-ween	Livre Jungle	ASTRO LE PETIT ROBOT (2009)			(:05) Dragons	Cochon dingue	

14 DÉCEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Étoiles sur glace		ICI on chante / Spéciale Noël , Judi Richards.		Les Morissette / Véronique Cloutier , Louis Morissette.		Le Téléjournal		Sports express /(:05) LE BONHEUR DE PIERRE (2009) avec Pierre Richard, Rémy Girard.		
V	Un souper parfait	Taxi payant	L'arbitre / Moments inédits		Huissiers	Huissiers	Bootcamp: Le parcours extrême		Les disciples / La mort lui va si bien		Atomes crochus	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	LES 33 (2015) avec Rodrigo Santoro, Juliette Binoche, Antonio Banderas.					Dans ma tête	TVA nouvelles	(:35) VERONICA MARS (2014) avec Jason Dohring, Enrico Colantoni, Kristen Bell.			
TQc	La Pat'Patrouille	ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (1989) avec Voix de Pierre Tornade, Roger Carel.			MAMMOUTH			BABINE (2008) avec Maude Laurendeau, Alexis Martin, Vincent-Guillaume Otis.				SOUL KITCHEN (2008) Adam Bousdoukos.	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Cap Sud-Ouest	100 jours / Réflexe		Les flots / Grèce - Paros		Des bateaux et des hommes / À l'école de la mer	Champions du monde		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Ancient Mysteries / Mauvais présage		En quête de vérité / Dangereux manipulateur		Les coulisses du palais	Patrouille en direct	60 jours en prison / Où sont-ils maintenant?		Jumeaux diaboliques / La folie en double		Panique sur la 401 / Garde d'honneur		La guerre des enchères
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60 / Bilan actualités internationales		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	CH Express	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Red Wings de Détroit (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Avec pas d'match	CH Express
VIE	Mon étrange dépendance	SPCA en action	Célibataires au menu	Jamais sans mes coupons!	Vendre ou rénover / Pas de 3e enfant sans changement!		Tics dans ma tête		Ouvrez, on ne sait / Québec	SPCA en action	Mon étrange dépendance	Pimp mon garage	LE NOËL DE LA FAMILLE S...
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Obsession		Les enquêtes du NCIS / À la frontière		Hawaii 5-0 / He ke'u na ka 'alae a Hin		Hawaii 5-0 / Ua Mau Ke Ea O Ka Aina I Ka Pono		Dre Mary: mort sur ordonnance / Le Styx		Code Black (v.f.) / Les anges déchus		NCIS: Los Angeles
Z	Couples en déroute		Les pros du ticket	Remorquage à South Beach	Américars / Corvette Stingray 1967		Top Gear / Les 4 saisons		Le Vandal show	South Park / L'Engin	Comédie sur mesure	Direct dans l'net	SNCTM
HISTORIA	Hitler déclassifié / Le testament d'Adolf Hitler		Marins d'eau douce / Les plaisanciers du weekend		Les montagnards / Chaque chose en son temps		Yukon Gold: L'or à tout prix / L'emprise de l'hiver		Les trappeurs du Klondike / Le baiser du Chinook		Passion Country	Passion Country	Plus grands que nature
ÉVASION	L'homme tortue	L'homme tortue	Vivre sous zéro / Préparation finale		Vivre sous zéro / Prêt pour l'enfer blanc		Hell's Kitchen		Josh Gates, traqueur d'extraterrestres		Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 16		Vivre sous zéro
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Les jumelles Dionne		Faire oeuvre utile		Saint-Élie-de-Légendes / Dan et Hélène		Johnny Cash en concert à Montreux		CHASSEURS DE TÊTES (2011) avec Nikolaj Coster-Waldau, Aksel Hennie.		

affaires

OR
1242,2
- 3,21
$US/ONCE

PÉTROLE
61,61
1,38
BARIL US$

ALUMINIUM
0,87
-1,10%
$US/LIVRE

EURO
0,6592
-0,0002
€EURO

LE DOLLAR
74,89
-0,04
¢US

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	886.44 $	-1.45 $	122475817
S&P/TSX 300	14750.35 $	-32.71 $	264774681
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	24597.38 $	70.11 $	0
NASDAQ (QQQ)	165.10 $	0.05 $	19200490
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.11 $	-0.14 $	24258842
AURORA CANNABIS	ACB	7.61 $	-0.54 $	14282083
APHRIA INC	APHA	7.04 $	-0.74 $	9958495
BAYTEX ENERGY	BTE	2.45 $	0.19 $	6676522
ENBRIDGE INC	ENB	43.11 $	0.62 $	6621795
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	6.22 $	0.41 $	5822199
BETAPRO NAT GAS 2X	HND	4.15 $	-0.04 $	5552629
MANULIFE FIN	MFC	19.81 $	-0.16 $	5374374
CRESCENT POINT	CPG	4.52 $	0.22 $	5231517
ENCANA CORP.	ECA	8.29 $	-0.14 $	4482310

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CNOOC LIMITED	CNU	221.25 $	4.54 $	127
EMPIRE COMPANY	EMP.A	28.51 $	2.75 $	1801880
CARMANAH	CMH	5.80 $	2.40 $	774117
MORGUARD CORP.	MRC	177.99 $	2.05 $	2386
LASSONDE	LAS.A	203.00 $	2.05 $	1500
FRANCO-NEVADA	FNV	97.76 $	1.81 $	561813

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	597.00 $	-13.00 $	40840
CONSTELLATION	CSU	911.01 $	-9.02 $	27691
CANADA GOOSE	GOOS	73.06 $	-4.95 $	465656
COLLIERS	CIGI	73.36 $	-3.09 $	118876
MOLSON COORS	TPX.B	85.51 $	-2.89 $	4485
TFI INTERNATIONAL	TFII	38.96 $	-2.51 $	523102

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	7.18 $	0.47 $	88526134
SPDR S&P 500 ETF	SPY	265.38 $	-0.15 $	42475641
Chesapeake Energy	CHK	2.58 $	0.01 $	26021078
Bank of America	BAC	24.39 $	-0.15 $	24065547
iShares Tr -	EEM	40.43 $	0.04 $	22996667
AT&T Inc	T	29.91 $	-0.26 $	21717498
The Fin Select	XLF	24.48 $	-0.15 $	21144170
VanEck Vectors ETF	GDX	20.48 $	0.03 $	20785814
Nokia Corp	NOK	6.03 $	-0.01 $	17959361
XPO Logistics,	XPO	44.44 $	-15.82 $	17627063

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	304300.00 $	600.00 $	89
Spirit Realty	SRC	39.74 $	32.08 $	1148085
Cnooc Ltd.	CEO	166.89 $	5.21 $	36965
Kimberly-Clark	KMB	118.37 $	4.52 $	1374958
Texas Pacific Land	TPL	549.40 $	4.39 $	8327
Cigna Corp	CI	211.92 $	4.17 $	1558177

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Cable One Inc	CABO	863.82 $	-29.59 $	14308
Fortive Corp	FTV.PR.A	930.40 $	-23.97 $	11475
XPO Logistics,	XPO	44.44 $	-15.82 $	17627063
Constellation	STZ.B	181.83 $	-15.62 $	381
White Mountains	WTM	895.00 $	-14.00 $	3126
US Bancorp (DE)	USB.PR.A	814.13 $	-10.87 $	2288

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	19.86 $	-0.62 $	34119504
Invesco QQQ Trust	QQQ	165.10 $	0.05 $	19207740
Sirius XM Holdings	SIRI	6.24 $	-0.08 $	17382493
Apple Inc	AAPL	170.95 $	1.85 $	17136867
Microsoft Corp	MSFT	109.45 $	0.37 $	16611097
ProShares Tr -	SQQQ	14.39 $	-0.01 $	15062768
JD.com, Inc.	JD	22.71 $	0.82 $	14363815
New Age Beverages	NBEV	5.89 $	-0.12 $	13999348
Marvell Technology	MRVL	15.65 $	0.30 $	13689470
ADial	ADIL	4.16 $	2.13 $	13129403

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tesla Inc	TSLA	376.79 $	10.19 $	3914531
Nordson Corp.	NDSN	119.16 $	7.09 $	687301
NetEase, Inc	NTES	253.33 $	6.24 $	754857
Health Insurance	HIIQ	35.82 $	5.74 $	2612451
Ultimate Software	ULTI	255.91 $	4.70 $	124765
Shire Plc (Jersey)	SHPG	176.69 $	4.21 $	1466865

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MercadoLibre Inc	MELI	333.51 $	-27.85 $	460383
Booking Holdings	BKNG	1833.07 $	-23.08 $	231816
First Citizens	FCNCA	386.50 $	-15.44 $	22437
LendingTree	TREE	235.43 $	-12.97 $	145709
ABIOMED, Inc.	ABMD	319.72 $	-10.97 $	312581
BeiGene Ltd	BGNE	131.42 $	-10.47 $	222032

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	8.48 $	8.20 $	8.29 $	-0.14 $
Barrick Gold Corp	ABX	18.93 $	18.61 $	18.85 $	0.10 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	68.87 $	67.75 $	67.84 $	-0.06 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.33 $	2.15 $	2.20 $	-0.10 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.30 $	2.10 $	2.11 $	-0.14 $
BCE Inc.	BCE	56.25 $	55.59 $	55.99 $	-0.84 $
Bank of Montreal	BMO	91.57 $	89.86 $	90.07 $	-0.97 $
Bank of Nova Scotia	BNS	72.95 $	71.84 $	72.05 $	-0.18 $
CAE Inc	CAE	26.49 $	25.88 $	25.95 $	-0.34 $
Cascades Inc.	CAS	12.61 $	12.29 $	12.38 $	-0.07 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	67.10 $	66.05 $	66.34 $	-0.50 $
Canfor	CFP	15.58 $	15.08 $	15.18 $	-0.25 $
CIBC	CM	108.01 $	106.77 $	107.09 $	0.59 $
Canadian Natural Res.	CNQ	35.85 $	35.14 $	35.30 $	-0.26 $
CN Railway Company	CNR	106.68 $	104.55 $	105.18 $	-0.36 $
Canadian Pacific Railway	CP	259.13 $	253.33 $	254.16 $	-2.20 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	231.50 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	26.71 $	25.74 $	26.22 $	-0.55 $
Domtar	UFS	53.29 $	51.41 $	51.41 $	-1.75 $
Emera	EMA	45.04 $	44.35 $	44.57 $	0.20 $
Enerplus	ERF	12.31 $	11.75 $	12.15 $	0.33 $
CGI Group Inc.	GIB.A	86.29 $	85.05 $	85.27 $	-0.47 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	22.42 $	19.08 $	20.60 $	1.23 $
Great-West Lifeco	GWO	28.52 $	27.86 $	27.95 $	-0.35 $
Industrial Alliance	IAG	44.54 $	43.59 $	43.81 $	-0.19 $
Societe financiere IGM	IGM	33.06 $	32.12 $	32.36 $	-0.57 $
Imperial Oil	IMO	36.50 $	35.38 $	35.53 $	-0.71 $
Quebecor Inc	QBR.B	29.66 $	29.16 $	29.39 $	0.19 $
Loblaws Cos.	L	62.19 $	61.33 $	62.08 $	0.29 $
Laurentian Bank	LB	39.01 $	37.68 $	37.82 $	-1.06 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28.59 $	27.89 $	28.52 $	0.49 $
Magna International	MG	61.90 $	60.60 $	60.76 $	-0.20 $
Metro Inc.	MRU	48.09 $	47.00 $	47.21 $	-0.38 $
National Bank	NA	59.22 $	58.43 $	58.67 $	0.00 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.74 $	2.60 $	2.64 $	-0.01 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	25.06 $	24.49 $	24.56 $	-0.36 $
Power Financial	PWF	26.67 $	26.07 $	26.15 $	-0.26 $
Quebecor Inc.	QBR.B	29.66 $	29.16 $	29.39 $	0.19 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	71.23 $	70.42 $	70.79 $	0.13 $
Royal Bank	RY	95.06 $	94.03 $	94.21 $	-0.21 $
Saputo Inc.	SAP	41.51 $	40.81 $	41.05 $	-0.09 $
Shaw Communications	SJR.B	25.33 $	24.76 $	25.02 $	-0.05 $
Sun Life financial	SLF	45.65 $	44.98 $	45.07 $	-0.18 $
SNC-Lavalin	SNC	47.53 $	46.51 $	47.18 $	0.22 $
Superior Propane Corp	SPB	9.90 $	9.56 $	9.60 $	-0.28 $
Suncor Energy Inc.	SU	41.65 $	40.67 $	40.96 $	-0.47 $
Telus Corporation	T	47.17 $	46.52 $	46.74 $	-0.21 $
Transalta Corporation	TA	6.97 $	6.92 $	6.96 $	0.02 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	70.41 $	69.57 $	69.72 $	-0.03 $
Transcanada Pipe	TRP	54.52 $	53.26 $	53.63 $	0.35 $
Torstar Corp.	TS.B	0.77 $	0.72 $	0.75 $	0.02 $
Weston George Ltd	WN	94.40 $	92.46 $	93.83 $	1.19 $

Les ventes de marijuana récréative réalisées par Hexo en deux semaines de légalisation ont été plus importantes que celles de cannabis médicinal pour l'ensemble de l'exercice 2018, qui avaient atteint 4,9 millions $. — PHOTO PC, ADRIAN WYLD

LÉGALISATION DU CANNABIS

Augmentation des revenus pour Hexo

Presse canadienne

Le producteur de cannabis Hexo a vendu pour 5,2 millions $ de cannabis récréatif pendant les deux premières semaines suivant sa légalisation, ce qui a permis à ses revenus du plus récent trimestre de progresser de plus de 500 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

La société a affiché un chiffre d'affaires de 6,7 millions $ pour le trimestre clos le 31 octobre, comparativement à des revenus de 1,1 million $, au premier trimestre de l'année dernière.

La société québécoise a affiché un chiffre d'affaires de 6,7 millions $ pour le trimestre clos le 31 octobre, comparativement à des revenus de 1,1 million $, attribuables seulement à la marijuana médicinale, au premier trimestre de l'année dernière.

La plus grande partie des revenus d'Hexo provenait du cannabis récréatif, qui a été légalisé le 17 octobre au Canada. Environ 90 pour cent de ces ventes ont été générées auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC) et les 10 pour cent restants ont été obtenus en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les ventes de marijuana récréative réalisées par Hexo en deux semaines de légalisation ont été plus importantes que celles de cannabis médicinal pour l'ensemble de l'exercice 2018, qui avaient atteint 4,9 millions $.

Cependant, Hexo a aussi enregistré une perte nette de 12,8 millions $ pour son plus récent trimestre, surpassant largement celle de 1,9 million $ enregistrée au même trimestre l'an dernier.

Les dépenses d'exploitation de l'entreprise ont bondi à 22 millions $, alors qu'elles étaient de 2,8 millions $ l'an dernier. Un total de 11,7 millions $ a notamment été dépensé en marketing et en promotion.

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, **jumelés**, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. **lesconstructionsmt@gmail.com**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

3½ ARVIDA chauffé/éclairé accès sécurisé et accès lav. séch., libre imm. 550$/mois 418 815-4737.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-580, 418-720-4380

CHICOUTIMI, grand 6 pièces, au 2e étage, chauffé, libre imm., 418-543-8390

JONQUIÈRE 1 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, près de tous les services, libre, 450$, 418-547-6469.

JONQUIÈRE, 5½, 2e étage, haut de Taverne St-Hubert, 430$ non ch. ni écl., 418-547-2035

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 485$, libre immédiatement. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE logis neuf, 4½, eau chaude fournie, 500$; 5½, non ch., non écl., 600$. Libres pas d'animaux, 418 547-2127 /418 557-2434

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

CASINO DE CHARLEVOIX - 28 déc. 35$
Contacter Lise ou France 418 540-9189
Voyages Aqua Sud 418 690-2840

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

PLÂTRAGE ET PEINTURE, travail garanti, estimation gratuite, RBQ 5677-2650-01, 418 290-8363

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

10 jolies filles/hommes, 18-35 ans, reçoivent, club privé. 418-669-8948.

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.: 581-234-2406.

A Alma, Bella et Lili, vous reçoivent pour un moment d'intimité, duo dispo., appel ou texte Lili 418-321-4066 ou Bella 581-230-6168 XX

À ARVIDA, massage érotique entre 9 h et 17h sur rendez-vous 581 700-0955

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

6819 Messages personnels

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

❤ **ANGELA**, avec les mains d'un **ange**, peut se déplacer partout. Tél.:581-234-7423.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

CE VENDREDI SOIR, SAMEDI ET DIMANCHE 24H. JOLIE, SUBLIME, OUVERTE. DUO AUSSI . 581-700-3698

JOLIE ET SEXY CHLOÉ,
samedi et dim., 581 700-9882

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde. Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤ **581-235-6707**

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

PRÉPOSÉE aux bénéficiaires, pour soins à domicile, une fin de semaine sur deux, Chicoutimi-Nord. 418 696-1127.

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?
CARNET MONDAIN
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

KÉNOGAMI
(130 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA
(130 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN : Quartier Hamel et Fradette, St-Isidore

Centre-ville de Chicoutimi Quartier Notre-Dame

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

COUP D'ŒIL MÉTÉO

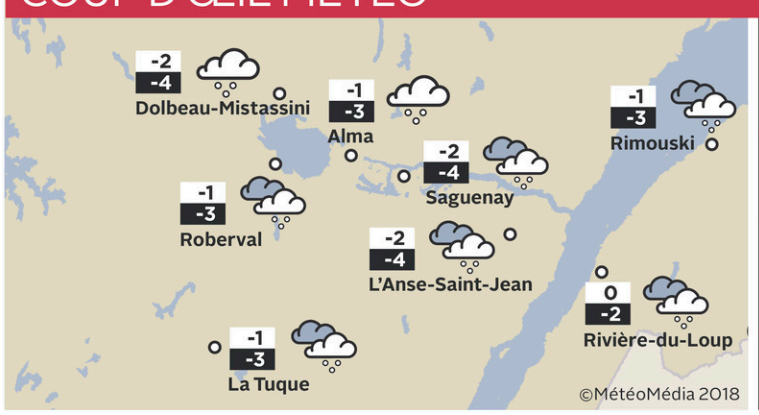

Demain
Max. 1
Min. -5
Averses de neige
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 21 km/h

Dimanche
Max. -2
Min. -8
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Max. -4
Min. -9
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents légers

Mardi
Max. -9
Min. -14
Percées de soleil
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 27 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-1	-2
Chibougamau	Ave neige	-2	-3
Gaspé	Beau	-2	-4
Gatineau	Plu et nei	2	-1
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	0	-2
Maniwaki	Plu et nei	1	-2
Montréal	Plu et nei	3	1
Mont-Tremblant	Neige	1	-1
Québec	Faib neige	-2	-4
Rimouski	Ave neige	-1	-3
Sept-Îles	Ave neige	-4	-5
Sherbrooke	Plu et nei	2	0
Tadoussac	Ave neige	-2	-4
Thetford Mines	Faib neige	0	-2
Trois-Rivières	Faib neige	1	-1
Val-d'Or	Ave neige	1	-3

LE SOLEIL

7h27 15h49
Durée du jour : 8h22

LA LUNE
Lever : 12h04 Coucher : 23h00
15 déc. 22 déc. 29 déc. 05 janv.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h05	1,3	1h56	1,3
7h25	3,8	7h49	3,5
13h05	1,6	14h07	1,5
19h32	4,1	19h58	3,8

LE VENT
Vents légers

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

Saint-Félicien
Secteur des roulottes entre la 1re et la 5e Rue

Secteur du rang Double jusqu'au Zoo de Saint-Félicien

pour distribuer ⋆ Le Quotidien⋆

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6859 Motos, VTT et motoneiges

Magnifique Motoneige Arctic Cat, chenille 20", 3 000 milles; possibilité d'un traineau pour le bois en plus. 418-547-1426

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
lePrograès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

La Ville de Saguenay a vendu ou cédé certains biens aux conditions suivantes :

NOM	DESCRIPTION	MONTANT APPROXIMATIF
Jean-Robert Grenon, Robert Grenon, Carole Cloutier et Jinny Tremblay	Partie du lot 6 173 823 Cadastre du Québec	10 369,84 $
Diffusion Saguenay inc.	Partie du lot 2 802 077 Cadastre du Québec	Gratuit
6033628 Canada inc.	Lot 6 262 581 Cadastre du Québec	287 437,50 $

Le présent avis est publié en conformité du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière de la ville
ANNIE JEAN

5361986

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

Celebration 2019

Audi A3
031A658
(non décomposable)

*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 35 000 $.

Lotto 6/49 : 10 13 23 27 31 42 — compl. 17
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
44674088-01

Québec 49 : 03 08 11 42 43 45 — compl. 25

Extra 9715332

La poule aux œufs d'or
1 25 000 $: 238906
2 50 000 $: 568210
3 100 000 $: 275981
décomposables

Numéros «Télé» : 008444 367395 615794
non décomposables

Lotto Poker : 2 ♢ 4 ♠ 5 ♣ 6 ♡ 7 ♡

Quotidienne : ❷ 64 ❸ 536 ❹ 7120

Sprint : 10 18 39 41 46

Triplex : 02 07 26 37 40

Banco : 04 06 08 10 16 20 22 28 29 37 39 49 50 51 52 53 54 56 66 70

Turbo x 2

Lotto D : 3 3 6 5 1 3 3 6

Astro : Jour 26 - Mois MAI - Année 93 - Signe VERSEAU

Tout ou rien : 02 04 09 10 12 13 14 16 17 18 21 24

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

5359077

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

AVIS PUBLIC

La Société de transport du Saguenay informe la population que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le :

DATE : **Mercredi, 19 décembre 2018**
HEURE : **15 h 30**
ENDROIT: **Société de transport du Saguenay**

1330, rue Bersimis
Arrondissement de Chicoutimi
(Accessible aux fauteuils roulants)
(Desservie par la ligne #11)

Avis est donné le 14 décembre 2018.

Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication et secrétaire générale

5364035

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 22 janvier 2019 à 16 h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

643, rue Bégin, Chicoutimi – DM-4198 (id-13258) demande une dérogation mineure visant à autoriser une enseigne sur vitrage excédant 20 % de la surface de panneaux de verre, sur un immeuble situé au 643, rue Bégin, Chicoutimi.

2223, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi – DM-4200 (id-13262) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne à moins de 2,5 mètres au-dessus du niveau du sol, sur un immeuble situé au 2223, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi.

Lot 2 462 053, devant le 200, rue Pinel, Chicoutimi – DM-4201 (id-13261) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal avec une marge avant de 3,25 mètres au lieu de 13 mètres et l'aménagement de 12 cases de stationnement au lieu de 18, sur un immeuble situé sur le lot 2 462 053, sur la rue Pinel, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone 418 698-3130.

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière
MARIE-ÈVE BOIVIN

5364057

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

La coopérative La Solidarité n'avancerait pas, selon Loge m'entraide

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Profitant de la période des Fêtes, la coordonnatrice de Loge m'entraide, Sonia Côté, s'est présentée devant les médias avec un cadeau vide, afin de montrer l'absence de ressources qu'a le projet de coopérative d'habitation La Solidarité.

Sonia Côté déplore que le projet n'a pas avancé d'un millimètre sous l'administration de Josée Néron.

Elle affirme qu'elle a pourtant rencontré la Ville à trois occasions dans l'année, mais qu'aucun progrès n'a été fait.

En plus, Sonia Côté rappelle que l'administration de Saguenay avait aboli, en octobre, le rabais de taxes municipales qu'auraient eu les nouveaux projets de logements sociaux.

La contribution à amasser pour le projet augmente de 325 000 $, il passe donc de 985 000 $ à 1 310 000 $. Pour Loge m'entraide, le projet de la coopérative d'habitation La Solidarité est un indispensable pour Saguenay, puisque 30 % des ménages doivent mettre plus de 30 % de leurs revenus dans leur loyer.

« Encore pire, 660 ménages doivent mettre 100 % et même plus pour se loger », a-t-elle continué, citant des informations prises dans un recensement datant de 2016. Elle a affirmé qu'elle allait continuer de se battre pour la coopérative, un, dix ou même 50 ans encore s'il le faut.

Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Téléc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : **9307-8632 Québec inc.**
Services Experts Saguenay inc.

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9307-8632 Québec inc. Services Experts Saguenay inc. ayant fait affaire au 2573, rue Brodeur, Saguenay QC G7S 5C2, est survenue le 7 décembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 décembre 2018, à 10 h, au Bureau à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (QC).

Fait à Chicoutimi, le 11 décembre 2018.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Éric Morin, CPA, CMA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

5363223

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3**.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9022-9501 Québec inc. RESTAURANT LA NORMANDE 2761, Mgr-Dufour Saguenay (Québec) G7B 1E4 Dossier : 177 220	Addition d'une autorisation de spectacles sans nudité au permis de restaurant pour vendre et addition d'une localisation terrasse	2761, Mgr-Dufour Saguenay (Québec) G7B 1E4

Québec

5363426

Ville de Saguenay

Avis public

Le 6 novembre 2018, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-140 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 65750, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1147).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ce règlement.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement est réputé conforme et il est entré en vigueur rétroactivement au 13 décembre 2018.

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5363709

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 15 janvier 2019 à 19 h à la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, le conseil d'arrondissement de Jonquière statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

2516, rue Dubose, Jonquière – DM-4196 (id-13240) demande une dérogation mineure visant à régulariser la marge latérale gauche à une distance de 0,74 mètre de la ligne de propriété au lieu de 8 mètres, sur un immeuble situé au 2516, rue Dubose, Jonquière.

2365 à 2367, rue Saint-Hubert, Jonquière – DM-4197 (id-13251) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne au mur à une hauteur de 1,6 mètres au-dessus du niveau du sol au lieu de 2,5 mètres, sur un immeuble situé au 2365 à 2367, rue St-Hubert, Jonquière.

3336, rue Gallichan, Jonquière, DM-4199 (id-13260) demande une dérogation mineure visant à autoriser une superficie d'affichage de 216,62 mètres carrés au lieu de 108,31 mètres carrés et autoriser que les enseignes d'affichages soient installées à 0,5 mètre au-dessus du niveau du sol au lieu de 2,5 mètres, sur un immeuble situé au 3336, rue Gallichan, Jonquière.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière
MARIE-ÈVE BOIVIN

5363702

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 11 décembre 2018, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté les projets suivants :

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 4601, CHEMIN DE LA BAIE-NOTRE-DAME, SHIPSHAW – CÉCILE LALONDE – PPC-91 (ID-13071)
- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1045, RUE DU SENTIER, LAC-KÉNOGAMI – ROBERT ROUSSEAU ET HUGUETTE HARVEY - PPC-93 (ID-13133).

Ces projets sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière, au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces projets, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces projets au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces projets.

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5363706

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 65940, RUE DU BOULEVARD) (ARS-1150);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 37742, RUE DU CINÉ-PARC) (ARS-1159).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire :

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 décembre 2018 sur les projets de règlements mentionnés ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 11 décembre 2018 les seconds projets de règlement suivants :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 65940, RUE DU BOULEVARD) (ARS-1150);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 37742, RUE DU CINÉ-PARC) (ARS-1159).

L'objet du règlement ARS-1150 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone P-112-87460 à même une partie de la zone CS-112-65940 et y autoriser uniquement la classe d'usage P1a - Parcs, terrains de jeu et espaces naturels et ajouter une disposition particulière pour la protection du boisé existant.

L'objet du règlement ARS-1159 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à agrandir la zone H-92-37744 à même une partie de la zone H-92-37742 pour y autoriser des usages résidentiels de moyenne densité.

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie des seconds projets peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones :

Les projets de règlement visent les périmètres illustrés sur les plans joints au présent avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande :

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 21 décembre 2018 à 16 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou des zones contiguës à certaines conditions;

  La demande doit être signée par au moins la majorité des personnes intéressées de la zone ou des zones contiguës à certaines conditions si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées :

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes :

Toutes les dispositions des seconds projets qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet :

Les textes des seconds projets peuvent être consultés au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard du Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000, poste 3105).

SAGUENAY, le 14 décembre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

ARS- 1150

ARS- 1159

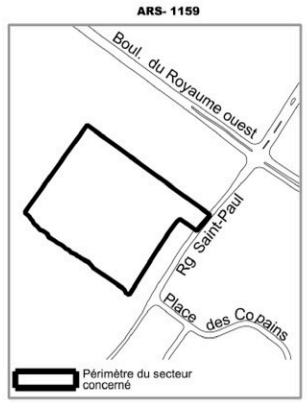

5363704

AVIS DE DÉCÈS

ARSENEAULT (Mme Brigitte Belley)

Le 12 décembre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Georges-Hébert de Jonquière, à l'âge de 85 ans et 4 mois, Mme Brigitte Belley (Arseneault), épouse de feu M. Léger Arseneault, demeurant au Centre d'hébergement Georges-Hébert. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le lundi 17 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 18 décembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 18 décembre 2018 à 11 h à la Résidence funéraire Arvida. Les cendres de Mme Brigitte Belley seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Yvonne Gagnon et de feu M. Albert Belley.

Elle laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés: France Arseneault (Christian Tremblay), Pierre (Carmen Santerre), Jean (Pasqual Decepio), Sylvie (Gilles Côté); ses petits-enfants: Patrick (Véronique), Dominic, Mickaël (Marie-Ève), Amélie (Jean-Denis), Maxime (Vanessa); ses arrière-petits-enfants: Thomas, Delphine, Léo; son frère Marc Belley (Pâquerette St-Gelais); son beau-frère et ses belles-soeurs: Émilien Arseneault (Marie-Andrée Champagne), Simone, Thérèse (Ghislain Paradis). Elle était aussi la belle-soeur de: feu Gérard Arseneault (Berthe Cormier), feu Roger (feu Marthe Tremblay), feu Georgette (feu Gaston Bourgault), feu Émilienne, feu Maurice (Diane Carbonneau). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre d'hébergement Georges-Hébert pour les bons soins prodigués à Mme Brigitte Belley. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BUTEAU (M. Martin)

Le 12 décembre 2018, est décédé aux Jardins Ste-Émilie, à l'âge de 83 ans et 10 mois, M. Martin Buteau, époux en 1res noces de feu Mme Raymonde Tremblay et en 2es noces de Mme Carmen Belley, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière, autrefois rue Nevers, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le jeudi 27 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 28 décembre 2018 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 décembre 2018 à 10 h à l'église St-Philippe. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Martin Buteau et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière d'Alma.

Il était le fils de feu Mme Marie-Jeanne Côté et de feu M. Auguste Buteau.

Outre son épouse, Mme Carmen Belley, il laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Buteau (Robert Barrette), Gina, Donald (Michelle Larocque), Richard (Myriam Babaï). Il était aussi le père de feu Éric Buteau. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Mathieu (Véronique), Sarah (Rodolphe), Anton (Émilie), Sébastien (Dominique), Geneviève (Alain), Anaïs, Jessika; les enfants de sa conjointe: Rock Trépanier (Lyne Boudreault), Linda et leurs enfants: Laurie (Tommy), Marie-Kim (Keven), Charles, Véronique (Stéphane), Frédéric (Mélanie); son frère Gérard Buteau (feu Gisèle Pilote). Il était le beau-frère de: feu Carmen Tremblay (feu Jean-Marie Gauthier), feu Lucette (feu Marcel Couture), feu Paulette (feu Moïses Fernandez), feu Charles-Émile (Rose Tremblay), feu Marguerite (feu Gérard Tremblay), Gertrude (feu Georges Perron); Micheline Belley (feu Lucien Veilleux), feu Jean-Guy (Louise Tremblay (Daniel Dufour)), Gaétan (Martine Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (M. Germain)

Le 5 décembre 2018, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 87 ans et 3 mois, M. Germain Brassard, époux de Mme Rachel Allaire, demeurant à la Villa Jonquière, autrefois de la rue Salaberry, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 16 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 17 décembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 17 décembre 2018 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Germain Brassard et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Shipshaw.

Il était le fils de feu Mme Yvonne Riopel et de feu M. Gaudiose Brassard.

Outre son épouse, Mme Rachel Allaire, il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne Brassard (Pierre Gascon), Maurice (Marie-Ange Fortin), Manon (Yvan Pichette); ses petits-enfants: Sophie (Philippe), Jean-François, Éric, Olivier (Arianne), Marianne (Marc-André), Louis; ses arrière-petits-enfants: Chloé, Émile, Éloïse, Hugo, Florence; son frère Lionel Brassard (Suzanne Pouliot). Il était aussi le frère de: feu Roger Brassard (feu Gaétane Leblanc), feu Laurent (Monique Deschênes), feu Émilienne. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Allaire ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CANTIN (M. Jacques)

Le 10 décembre 2018, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 72 ans et 8 mois, M. Jacques Cantin, époux de Mme Gisèle Barrette, demeurant rue des Campanules, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le lundi 14 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 15 janvier 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier 2019 à 11 h à l'église St-Philippe. Les cendres de M. Jacques Cantin seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Adrienne Hardy et de feu M. Lucien Cantin. Outre son épouse, Mme Gisèle Barrette, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Jean-Pierre Cantin (Marie Marcotte), Ghislain, Diane (Gaétan Fiset), Louise (Gilles Robitaille). Il était aussi le frère de: feu René Cantin, feu Madeleine (feu Philibert Lachance); le beau-frère de: Florent Barrette (Céline Régis), Lucette (feu Raymond Tremblay), Richard (Marthe Laberge), Serge (Ginette Malenfant), Clément (France Huard), Paul (Linda Dubois), Yves (Suzanne Labrie). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (Mme Aline Gagné)

Le 12 décembre 2018, est décédée entourée de l'amour de ses enfants, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 85 ans et 3 mois, Mme Aline Gagné, épouse de feu M. Almas Brassard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
9, rue de la Gare
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan

le dimanche 16 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 17 décembre 2018, jour des funérailles, de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h. Les funérailles de Mme Aline Gagné seront célébrées le lundi 17 décembre 2018 à 15 h en l'église de St-André. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière de St-André.

Elle était la fille de feu M. Méridé Gagné et de feu Mme Marie-Anne Brassard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne (feu Claude Gagnon), Jules, Mandoza (Christine Tremblay), Chantale (Pierre Allard), Louise (Lisette Côté), Suzie (Jocelyn Tremblay), Laval, Luc et Carl (Hélène Blanchette et ses enfants); ses petits-enfants: Nancy, Jocelyn et Jimmy Gagnon, Marc et Maryse Brassard, Annie, Jacynthe, Nathalie et Marilyn Brassard, Stéphane et Pierre-Luc Allard, Marie-Ève, Éric et Catherine Tremblay, Nicolas, Stéphanie et Andréanne Brassard; ses 27 arrière-petits-enfants; sa filleule et son filleul: Annie Brassard et Guy Tremblay; sa soeur Jeanne-Mance Gagné (Hercule Ouimet) ainsi que tous ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs défunts de la famille Gagné; son beau-frère et ses belles-soeurs: Évariste (Angéline Fillion), Lucille (feu Robert Tremblay), Irène (feu Eugène Roy) ainsi que tous les autres beaux-frères et belles-soeurs de la famille Brassard; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & Desbiens
Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

COULOMBE (M. Daniel)

Le 11 décembre 2018, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 60 ans et 10 mois, M. Daniel Coulombe, fils de feu Mme Rose-Alma Leblanc et de feu M. Raymond Coulombe, demeurant rue du Rhône, Jonquière, autrefois rue Cabot, Kénogami.

Selon sa volonté, il n'y aura pas de rituels funéraires.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Louise Coulombe (Jean Lapointe), Lucienne (Paul-Henri Tremblay), Jacques (Marthe Marchand), Arlette (Roland Arsenault), Richard. Il était aussi le frère de: feu André Coulombe, feu Normand (Ghislaine Doucet), feu Pierrette, feu Michel.

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. L'ABBÉ GUY)

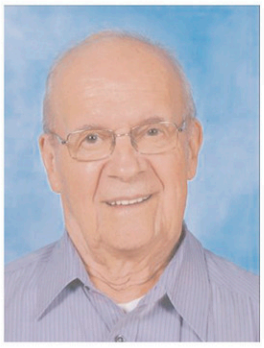

Est décédé le 11 décembre 2018, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 93 ans et 6 mois, M. l'abbé Guy Gagné, demeurant à Chicoutimi. Originaire de la paroisse St-Joseph d'Alma, il était le fils de feu dame Yvonne Harvey et de feu M. Yves Gagné. Après ses études au Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor de Beauce (1945-1949), en théologie au Séminaire universitaire St-Paul d'Ottawa (1949-1953), il a été ordonné prêtre par Mgr Georges Melançon, le 30 mai 1953 à la cathédrale de Chicoutimi. Suivra plus tard l'obtention d'une licence ès sciences sociales de l'Université grégorienne de Rome (1953-1955) puis d'une maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal (1970 à 1972). On le retrouve également professeur au Séminaire de Chicoutimi (1955-1956) puis à l'École des métiers d'Alma (1957-1967); ensuite professeur au Grand Séminaire, au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, à l'Externat classique Champagnat d'Alma et à l'Externat École normale d'Alma (1961-1965); professeur au Grand Séminaire du Guatemala (1965-1966); responsable des sciences religieuses et professeur de religion au Collège Champagnat d'Alma (1966-1970) et professeur de sociologie au Collège Lac-St-Jean d'Alma (1971-1985). Depuis avril 1989 il était à la retraite. Il sera exposé chez

les Soeurs Antoniennes de Marie
927, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi

le dimanche 16 décembre 2018 de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h, le lundi 17 décembre 2018 de 9 h jusqu'aux funérailles qui auront lieu à 10 h 30 à la chapelle des Soeurs Antoniennes de Marie. Il était le frère de: feu Rachel Gagné, feu Pauline Gagné (Soeurs Grises), Roger Gagné (Huguette Lavigne). Il était l'oncle de: feu Luc Gagnon, Pauline Gagnon, Pascale Gagné, Corinne Gagné et François Gagné. Il laisse également dans le deuil ses amis fidèles: Claire, Jacques, Sabin, Luc, Geneviève, Esther, Ginette et bien d'autres. Merci très spécial à son cousin Martin Gagné et à sa nièce Pauline Gagnon pour leur support et leur accompagnement. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole pour la Caisse du Presbytérium du diocèse de Chicoutimi sera présente sur place pour les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LACHANCE (M. GHISLAIN)

Est décédé paisiblement, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 9 décembre 2018, à l'âge de 72 ans et 10 mois, M. Ghislain Lachance, époux en premières noces de Mme Réjeanne Dubois et en secondes noces de Mme Roselle Beaulieu, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Albert Lachance et de feu Mme Béatrice Fillion. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 16 décembre 2018 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 17 décembre 2018 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Roselle Beaulieu, il laisse ses enfants: Sandra Lachance (Marc Blouin), Jimmy Lachance (Arianne Poirier), Danny Bonenfant (Julie Mercier), Marco Bonenfant (Julie Ménard) et Roby Bonenfant (Kim Courval); ses petits-enfants adorés: Jade, feu Maverick, Ève, Sarah-May, Marijane, Justine, Rosalie, Jacob, Antoine, Cédérick et Éli. Il était le frère de: Normande (feu Cyrille Lachance), feu Roger (Raymonde Martel), feu Gilles, Réjean (Noëlla Dubois), feu Raymond (feu Marcelle Pilote), Gaétan (Gisèle Gagné) et Francine (Bertrand Langevin); le beau-frère de: Raymonde Beaulieu (Gérard Goulet), feu Gérard-Raymond Beaulieu (Marie-Anne Bouchard), Donat Beaulieu (feu Monique Castonguay), Gilbert Beaulieu (Denise Dubé), Gilberte Beaulieu (Normand Gendron), Dorothée Beaulieu, feu Paul-Émile Beaulieu et Claude Beaulieu (Diane Bossé). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb 3e degré.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2 (418) 275-8121, www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME PIERRETTE JULIEN)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 11 décembre 2018, à l'âge de 87 ans et 7 mois, Mme Pierrette Julien, épouse de feu M. Clément Gagnon, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Joseph Julien et de feu Mme Amanda Goulet. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le samedi 15 décembre 2018 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Prime à une date ultérieure.

Elle laisse ses filles: Diane (Alain Allard), Lise (Guy Lefebvre), Sylvie (Noëlland Rivard) et Hélène (Ronald Roy); ses petits-enfants adorés: Dave Gagnon (Sophie Castonguay), Maxime Gagnon-Guay (Kezia Ann) et Sarah Gagnon-Guay ainsi que son arrière-petit-fils Zak. Elle était la soeur de: feu Florence, feu Charles, feu Gabrielle et feu Noëlla (feu Rosaire Talbot); la belle-soeur de: feu Yvon Gagnon (feu Normande Lamontagne), Normande Gagnon (feu Normand Bouchard), Annette Gagnon (Carmel Bédard), Céline Gagnon (Jean Bélanger), feu Jean-Marc Gagnon (Rose-Ange Kenty, Mario Boucher), Lucie Gagnon (Denis Gagnon), Jeanne Gagnon (Denis Taillon), Jules Gagnon (feu Fabiola dite « Faby » Gagnon), Christian Gagnon (Ruth Lamontagne), Lisette Gagnon (Jacques Gagnon) et Bernard Gagnon (Ginette Lavoie). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Elle était Fille d'Isabelle. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (MME ANITA JOLY)

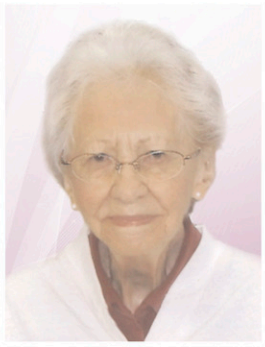

Est décédée dans la sérénité, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 7 décembre 2018, à l'âge de 97 ans et 1 mois, Mme Anita Joly, épouse de feu M. Adélard Ouellet, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Elle était la fille de feu M. Oscar Joly et de feu Mme Léda Tremblay. La dépouille mortelle a été confiée au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 12 décembre 2018 à 10 h 30 à l'église Saint-Michel et l'inhumation aura lieu au cimetière de Mistassini à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Lizette Ouellet (Albert Jarjour) et Jacques Ouellet (Lisette Guillemette); ses petits-enfants: Andrée-Anne Ouellet Jarjour, Steeve Ouellet (Josée Plourde) et Yanick Ouellet (Marie-Claude Gagné); leur mère Nicole Desgagné ainsi que son arrière-petit-fils Olivier Ouellet.

Elle était la soeur de: feu Oscar, feu Ozina (feu Joseph Coulombe), feu Irma (feu Théophile Ménard) et feu Yvonne (feu Gustave Ringuette); la belle-soeur de: feu Cécile Ouellet (feu Alphonse Dubé), feu Joseph Ouellet, feu Juliette Ouellet (feu Alphide Bonneau), feu Élizabeth Ouellet, feu Eugène Ouellet (feu Gertrude Poirier), feu Paul-Émile Ouellet (feu Carmen Lavoie), feu Marie-Rose Ouellet et feu Georges Ouellet (feu Gisèle Perron). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME MARIE)

Est décédée subitement à Chicoutimi, le 11 décembre 2018, à l'âge de 96 ans et 5 mois, Mme Marie Girard, épouse de feu M. Alain Tremblay et amie de coeur de M. Raphaël Dufour, demeurant à Chicoutimi, autrefois de La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 14 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 15 décembre 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 décembre 2018 à 11 h à l'église St-Alphonse de La Baie.

Elle était la fille de feu M. Edmond Girard et de feu Mme Hélène Bouchard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérald Tremblay (Édith Coulombe), Dominique (Gilles Gagnon), Caroline (Daniel Simard); ses petits-enfants bien-aimés: Charles Tremblay (Vanessa Girard), Samuel Tremblay (Marie-Pier Gagné), Noémie Tremblay Larouche (Régis St-Jacques), Francis Simard (Lawrence Luce), Sarah Gagnon (Joël Boudreault), David Gagnon (Virginie Savard) ainsi que ses arrière-petits-fils: Étienne et Arthur. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Elle était la soeur de: feu Marie-Berthe Girard (feu Joseph-Eugène Gagnon), feu Roch (feu Georgette Gagnon), feu Roland (feu Mariette Desbiens), feu Paul-Émile (feu Germaine St-Pierre), feu Yvette (feu Roma Jean), feu Claire (feu Yvon Dallaire), feu Maurice (Henriette Lévesque), feu Carmelle (feu Luc Boulianne), Rachel (feu Laurier St-Gelais). Elle était la belle-soeur de: feu Renée Tremblay (feu Léo Gagnon), feu Moïsette (feu Jean-Marie Girard), feu Odette (feu Réal Lebel). Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Girard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (M. VICTORIN)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 9 décembre 2018, à l'âge de 84 ans, M. Victorin Perron, conjoint de Mme Irène Lapointe, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Ubald Perron et de feu Mme Célestine Dallaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 16 décembre 2018 de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 14 h. Le service funéraire aura lieu le lundi 17 décembre 2018 à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Outre sa conjointe Mme Irène Lapointe, il laisse le fils de sa conjointe: Éric Gagné (Catherine Rondeau); ses petits-enfants: Marie-Sophie et Roxane Gagné.

Il était le frère de: Rose-Annette (feu Charles-Édouard Bilodeau), feu Jeanne-Ida, feu Éliud (Carmen Painchaud), feu Angèle (feu Yvan Larouche), Louisette (feu Raymond Guay), Jean-Marie (Johanne Duperron), feu Yvan, Gaétane (feu Réjean Castonguay), feu Régis (Francine Tremblay), Laurent (feu Réjeanne Coulombe), feu Christian et Hélène (feu Florian Lachance); le beau-frère de: feu Paul-André Lapointe, Jean-Roch Lapointe (feu Alice Lazure), feu Ruth Lapointe (feu Paul St-Gelais), feu Estelle Lapointe, Berthe Lapointe (Joe Agg), feu Denise Lapointe (Raymond Savard), Gilles Lapointe, Micheline Lapointe (feu Jos Kokorsky), feu Suzanne Lapointe et feu Claude Lapointe. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Christianne Tremblay)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, entourée de l'amour de ses proches, le 13 décembre 2018, à l'âge de 74 ans et 3 mois, Mme Christianne Tremblay, épouse de M. Marcel Simard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le lundi 17 décembre 2018 de 19 h à 22 h. Le mardi 18 décembre 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle était la fille de Mme Marguerite Lelièvre et de feu M. Thomas-Louis Tremblay. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Marcel Simard; sa mère Mme Marguerite Lelièvre; ses enfants: Claude Simard (Josée Fortin), Lucie-Hélène (Denis Girard); ses petits-enfants: Thomas Girard et Mikaëlle Girard; ses frères et soeurs: Louise Tremblay (Stan St-Pierre), Denis (Jocelyne Gagné), Bernard (Lucette Rodrigue), Murielle, Anne (Guy Ruelland). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TARDIF (M. Rémi)

Est décédé, dans la sérénité, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal, le 9 décembre 2018, à l'âge de 65 ans et 5 mois, M. Rémi Tardif, demeurant à Montréal et autrefois de Roberval. Il était le fils de feu M. Marcel Tardif et de Mme Rolande Morin.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 17 décembre 2018 à compter de 13 h.

Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre sa mère Mme Rolande Morin (feu M. Marcel Tardif), il laisse ses frères et soeurs: Jocelyne Tardif (feu Réjean Langlais, Camil Laprise), Edith Tardif, Donald Tardif (Bibiane Fortin), Chantale Tardif (Gilles Guay), Richard Tardif, Céline Tardif (Jacques Tremblay), Éliane Tardif (Richard Duchesne) et Nathalie Tardif (Evans Perron); son amie de coeur Francine Desrochers ainsi que les enfants de Mme Desrochers: Pascal, Martin et Sonia.

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

THÉRIAULT (Mme Thérèse Savard)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, le 26 novembre 2018, à l'âge de 86 ans et 11 mois, Mme Thérèse Savard, épouse de feu M. Gordon Thériault, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Arthur Savard et de feu Mme Émérentienne Dallaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 16 décembre 2018 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure.

Elle était la soeur de: feu Marie-Adèle Savard (feu Émile Allard), feu Lucille Savard (feu Hugh Miller), feu Alice Savard (feu Aquilas Desbiens), feu Joseph-Arthur Savard (feu Germaine Gagnon), Ghislaine Savard (Lucien Grenier), Yolande Savard (Adrien Marceau) et Jean-Yves Savard (Suzanne Tremblay).

Également, elle laisse les membres de la famille Thériault, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Ghislain)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 12 décembre 2018, à l'âge de 61 ans et 11 mois, M. Ghislain Tremblay, époux de Mme Lyne Pelletier, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Il était le fils de M. Robert Tremblay et de feu Mme Gisèle Mercier. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 14 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de midi. Le service funéraire aura lieu le samedi 15 décembre 2018 à 14 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son épouse, Mme Lyne Pelletier et son père M. Robert Tremblay (feu Mme Gisèle Mercier), il laisse ses enfants: Frédéric (Ann Marcil) et Christel (Mario Bradette); ses petits-enfants: Joelle, Catherine, Xavier et Anabelle.

Il était le frère de: Gilles (feu Nicole Patry), Francine (Roger Tremblay) et Patrice (Paule Labbé); le beau-frère de: Sylvain Pelletier (Hélène Racine), Francine Pelletier (Albertus Savard), Alain Pelletier (feu Nicole Mercier), Ghislain Pelletier (Martine Mercier), Gilles Pelletier et Jasmine Pelletier (Robin Tremblay).

Également, il laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

M. Tremblay était conseiller en développement industriel pour le secteur Maria-Chapdelaine.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 200, rue Racine Est, bureau 110, Chicoutimi, Québec, G7H 1S1, 1-800-463-0417.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Robert G.)

Le 12 décembre 2018, est décédé à son domicile, à l'âge de 57 ans et 6 mois, M. Robert G. Tremblay, époux de dame Elizabeth Després, fils de feu M. Vincent Tremblay et de feu Mme Estelle Simard, demeurant à Saint-Nazaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du dimanche 16 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 17 décembre 2018, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 17 décembre 2018 à 10h 30 h à l'église St-Joseph.

Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Outre son épouse Mme Elizabeth Després, il laisse dans le deuil ses enfants: Carole-Anne, Catherine (Kevin Belley), Véronique et Sara (Sébastien Fortin); ses frères et soeurs: Denise (Marcel Carré), Hélène, Claude (Isabelle Gauthier) et François (Mélissa Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gilles Després (Caroline Olesen) et Marie-Claude Fournier (Éric Rossignol); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715 Av. des Replats, bureau 261, Québec, Québec G2J 1B8 (888) 473-4636. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Robert G. Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site

www.complexefuneraireberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	33	25	7	1	0	23	134	92	51	15-4-0-0	10-3-1-0	9-1-0-0	G-8
Toronto	32	21	10	1	0	21	114	89	43	9-5-1-0	12-5-0-0	6-3-1-0	P-1
Buffalo	32	19	9	4	0	16	98	92	42	11-3-2-0	8-6-2-0	5-3-2-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	30	18	9	2	1	17	112	92	39	9-4-1-1	9-5-1-0	8-2-0-0	G-3
Columbus	31	17	12	1	1	17	106	103	36	8-7-0-1	9-5-1-0	5-5-0-0	G-1
N.Y. Islanders	30	14	12	1	3	13	85	88	32	7-5-1-2	7-7-0-1	4-4-0-2	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	31	17	10	4	0	16	85	79	38	11-3-0-0	6-7-4-0	6-4-0-0	G-3
Montréal	**32**	**16**	**11**	**5**	**0**	**14**	**103**	**105**	**37**	**9-6-2-0**	**7-5-3-0**	**5-4-1-0**	**G-1**
Pittsburgh	30	13	11	4	2	12	101	98	32	7-6-2-0	6-5-2-2	5-3-2-0	P-1
Detroit	32	14	14	1	3	12	93	107	32	8-7-1-2	6-7-0-1	4-4-0-2	P-1
N.Y. Rangers	30	14	13	2	1	9	88	98	31	10-4-0-1	4-9-2-0	4-5-0-1	P-1
Caroline	30	13	13	3	1	12	76	87	30	7-5-2-1	6-8-1-0	4-5-1-0	P-2
Ottawa	**32**	**13**	**15**	**4**	**0**	**13**	**106**	**125**	**30**	**10-5-3-0**	**3-10-1-0**	**4-5-1-0**	**P-2**
Philadelphie	29	12	13	4	0	11	91	107	28	5-7-2-0	7-6-2-0	3-4-3-0	P-2
Floride	30	11	13	3	3	10	97	110	28	6-5-3-1	5-8-0-2	3-4-2-1	P-4
New Jersey	29	10	13	5	1	10	88	105	26	7-2-4-0	3-11-1-1	2-4-3-1	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	32	21	10	0	1	21	102	81	43	13-5-0-0	8-5-0-1	5-5-0-0	G-2
Winnipeg	31	20	9	1	1	19	112	87	42	12-4-1-1	8-5-0-0	8-2-0-0	G-3
Colorado	31	17	9	4	1	17	112	94	39	6-3-3-0	11-6-1-1	6-3-1-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	32	20	10	1	1	20	113	90	42	11-3-1-1	9-7-0-0	7-2-1-0	G-1
Anaheim	33	17	11	3	2	14	87	97	39	10-4-3-2	7-7-0-0	8-2-0-0	G-2
Edmonton	32	17	12	3	0	16	92	96	37	9-4-1-0	8-8-2-0	7-2-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	32	16	11	3	2	16	102	98	37	10-3-1-1	6-8-2-1	5-4-1-0	G-2
Vegas	33	18	14	0	1	17	99	93	37	10-3-0-1	8-11-0-0	8-2-0-0	G-2
Minnesota	31	17	12	1	1	17	100	89	36	10-4-1-1	7-8-0-0	5-5-0-0	G-2
Dallas	31	16	12	3	0	16	86	84	35	10-3-1-0	6-9-2-0	5-4-1-0	P-2
Vancouver	34	14	16	2	2	13	101	115	32	6-7-1-0	8-9-1-2	4-4-2-0	P-1
Arizona	30	13	15	2	0	12	77	83	28	6-8-1-0	7-7-1-0	4-6-0-0	P-4
St. Louis	29	11	14	3	1	11	82	97	26	7-8-1-1	4-6-2-0	4-5-0-1	G-1
Chicago	33	10	18	4	1	10	93	124	25	6-6-2-1	4-12-2-0	2-8-0-0	G-1
Los Angeles	33	11	20	2	0	10	72	102	24	7-10-1-0	4-10-1-0	3-6-1-0	P-3

LNH

Mercredi 12 décembre
Vegas 3 N.Y. Islanders 2
Pittsburgh 3 Chicago 6
Philadelphie 5 Calgary 6 (P)
Dallas 3 Anaheim 6
Jeudi 13 décembre
Arizona 1 Buffalo 3
Los Angeles 1 Columbus 4
Caroline 4 **Montréal** 6
Toronto 1 Tampa Bay 4
Floride 1 Minnesota 5
Vancouver 3 Nashville 4 (P)
Edmonton 4 Winnipeg 5 (P)
Dallas à San Jose, 22h30.
Vendredi 14 décembre
Vegas au New Jersey, 19h.
Arizona à N.Y. Rangers, 19h.
Boston à Pittsburgh, 19h.
Ottawa à Detroit, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Colorado à St. Louis, 20h.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Philadelphie à Edmonton, 21h.
Samedi 15 décembre
Calgary au Minnesota, 13h30.
Anaheim à Columbus, 19h.
Los Angeles à Pittsburgh, 19h.
Detroit à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo à Washington, 19h.
Toronto en Floride, 19h.
Ottawa à Montréal, 19h.
New Jersey à Nashville, 20h.
Dallas au Colorado, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 13 décembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	13	39	52
Mackinnon, Col	20	27	47
Kucherov, TB	12	33	45
McDavid, Edm	17	26	43
Gaudreau, Cal	13	29	42
Point, TB	21	20	41
Marner, Tor	6	35	41
Ovechkin, Was	25	14	39
Pastrnak, Bos	21	17	38
Monahan, Cal	20	18	38
Landeskog, Col	19	19	38
Giroux, Phi	11	27	38
Eichel, Buf	10	28	38
Backstrom, Was	10	28	38
Wheeler, Win	5	33	38
Scheifele, Win	17	20	37
Draisaitl, Edm	16	21	37
Kane, Chi	15	22	37
Tkachuk, Cal	13	24	37
Huberdeau, Flo	8	28	36
Stone, Ott	15	20	35
Lindholm, Cal	16	18	34
Duchene, Ott	12	22	34
Tavares, Tor	19	14	33
Stamkos, TB	15	18	33
Kessel, Pit	12	21	33
Malkin, Pit	10	23	33
Rielly, Tor	10	23	33
Chabot, Ott	8	25	33
Atkinson, Clb	19	13	32
Pettersson, Van	16	16	32
Crosby, Pit	15	17	32
Marchand, Bos	10	22	32
Panarin, Clb	7	25	32
Carlson, Was	5	27	32
Giordano, Cal	4	28	32

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 13 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	32	14	18	32
Drouin	32	10	17	27
Tatar	32	12	12	24
Petry	32	7	17	24
Gallagher	32	14	6	20
Shaw	28	9	10	19
Lehkonen	32	6	11	17
Kotkaniemi	32	3	12	15
Danault	32	2	15	17
Byron	18	6	5	11
Peca	23	2	6	8
Agostino	17	1	8	9
Reilly	26	2	4	6
Weber	8	3	3	6
Juulsen	19	1	4	5
Hudon	21	3	1	4
Benn	32	1	3	4
Chaput	11	0	4	4
Deslauriers	24	1	1	2
Schlemko	15	0	2	2
Niemi	8	0	1	1
Price	25	0	0	0
Kulak	10	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	12	8	4	71	1	2,89	,904
Niemi	4	3	1	33	0	4,14	,876

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 13 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Stone	32	15	20	35
Chabot	32	8	25	33
Dzingel	30	12	10	22
Tierney	32	3	17	20
White	31	8	11	19
Boedker	32	3	14	17
Tkachuk	21	9	7	16
Smith	23	5	8	13
Lajoie	29	6	6	12
Ceci	28	4	5	9
Batherson	14	3	4	7
Paajarvi	32	3	1	4
Jaros	23	1	3	4
Harpur	13	1	1	2
Pyatt	32	0	2	2
McCormick	14	1	0	1
Anderson	28	0	1	1
Paul	8	0	1	1
Falk	6	0	0	0
McKenna	6	0	0	0
Burgdoerfer	3	0	0	0
Elliott	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	12	12	3	94	1	3,56	,907
McKenna	1	1	1	17	0	3,98	,899

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Vendredi 7 décembre
Sorel-Tracy 2 Ste-Foy 4
A.-Laurendeau 2 St-Laurent 5
Samedi 8 décembre
Lionel-Groulx 3 St-Hyacinthe 4 (P)
St.Lawrence 1 Alma 7
Thetford 2 Lennoxville 5
Abitibi 1 A.-Laurendeau 5
Dimanche 9 décembre
Abitibi 3 Saint-Hyacinthe 7
Sorel-Tracy 3 St-Laurent 6
Lionel-Groulx 3 Alma 5
Ste-Foy 2 Laflèche 3
Pause jusqu'au 11 janvier

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	30	23	6	0	1	160	115	47
Terrebonne	27	22	3	2	0	136	82	46
Longueuil	28	19	7	0	2	134	92	40
Granby	27	19	8	0	0	128	79	38
St-Jérôme	30	15	10	3	2	136	95	35
Côte du Sud	27	14	12	1	0	106	109	29
Valleyfield	28	13	12	1	2	113	116	29
Montréal-Est	27	13	11	1	2	116	113	29
Chambly	28	13	13	2	0	107	131	28
St.-Gabriel	26	12	13	1	0	103	126	25
Lac St-Louis	30	9	18	1	2	76	118	21
Gatineau	27	5	20	2	0	82	153	12
Montréal-Nord	27	4	19	2	2	71	139	12

Mercredi 12 décembre
Longueuil 3 St-Jérôme 2
Jeudi 13 décembre
Mtl-Nord 3 Valleyfield 1
Vendredi 14 décembre
Valleyfield à Princeville, 19h.
Mtl-Nord à Mtl-Est, 19h30.
Longueuil à Terrebonne, 19h30.
Côte du Sud à Granby, 19h45.
Chambly à Gatineau, 20h.
St-Jérôme à St.-Gabriel, 20h.
Samedi 15 décembre
Mtl-Est à Lac St-Louis, 13h30.
Dimanche 16 décembre
Granby à Lac St-Louis, 13h30.
Longueuil à St.-Gabriel, 13h30.
Valleyfield à Côte du Sud, 14h.
St-Jérôme à Terrebonne, 14h.
Gatineau à Montréal-Nord, 15h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	32	22	8	1	1	143	98	46
Rimouski	32	20	10	2	0	135	78	42
Chicoutimi	33	14	12	3	4	101	114	35
Québec	32	14	12	3	3	102	112	34

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	33	27	6	0	0	147	73	54
B.-Boisbriand	31	14	16	1	0	87	106	29
Val-d'Or	32	11	17	3	1	87	135	26
Gatineau	29	10	16	2	1	89	102	23

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	34	22	9	2	1	149	114	47
Halifax	31	22	7	1	1	132	78	46
Charlottetown	31	20	8	2	1	116	96	43
Cap-Breton	33	19	12	1	1	131	103	40
A.-Bathurst	31	6	24	0	1	63	139	13
St-Jean	32	4	25	2	1	71	187	11

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	31	23	7	1	0	156	88	47
Sherbrooke	32	18	12	1	1	124	103	38
Victoriaville	32	12	17	2	1	86	114	27
Shawinigan	31	8	20	1	2	87	166	19

Mercredi 12 décembre
Moncton 4 Charlottetown 5 (F)
Cap-Breton 3 Halifax 2 (F)
A.-Bathurst 3 Saint-Jean 2
R.-Noranda 4 Drummondville 6
B.-Boisbriand 0 Sherbrooke 2
Rimouski 4 Victoriaville 1
Shawinigan 5 Chicoutimi 6 (F)
Vendredi 14 décembre
Cap-Breton à A.-Bathurst, 18h.
Moncton à Halifax, 18h.
Charlottetown à Saint-Jean, 18h.
Shawinigan à Québec, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Victoriaville à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Drummondville,19h30.
B.-Comeau à Rimouski, 19h30.
B.-Boisbriand à Gatineau,19h30.
Samedi 15 décembre
Gatineau à Drummondville, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
B.-Comeau à Rimouski, 16h.
Chicoutimi à Québec, 16h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
Sherbrooke à B.-Boisbriand,19h.
R.-Noranda à Victoriaville, 19h.
Pause jusqu'au 28 décembre

MARQUEURS

NOTE:en date du 12 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	33	19	41	60
McKenna, Moncton	34	25	32	57
Chekhovich, B.-Com.	32	29	25	54
Veleno, Drummond.	28	22	32	54
Lafrenière, Rimouski	31	17	37	54
Huntington, Rimouski	31	25	23	48
Pelletier, Moncton	31	19	27	46
D'Astous, Rimouski	29	11	35	46
Macleod, Drummond.	29	19	26	45
Légaré, B.-Comeau	32	19	26	45
Khovanov, Moncton	33	19	24	43
Kurashev, Québec	33	18	25	43
Fortier, B.-Comeau	32	14	27	41
Asselin, Halifax	32	22	18	40
Cyr, Moncton	34	15	25	40
Alexeyev, B.-Comeau	32	18	21	39

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	16	13	1	0	2	65	38	28
Queen's	16	12	4	0	0	61	39	24
Carleton	17	10	3	2	2	56	46	24
McGill	17	10	4	2	1	63	43	23
UOIT	17	9	5	3	0	54	54	21
UQTR	17	9	6	1	1	54	49	20
Concordia	16	9	6	1	0	56	59	19
Laurentian	16	5	10	1	0	42	60	11
RMC	18	4	13	1	0	37	70	9
Nipissing	16	4	12	0	0	46	74	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	16	12	3	1	0	86	50	25
Brock	17	12	5	0	0	52	39	24
York	16	9	5	2	0	57	51	20
Western	16	9	6	0	1	48	42	19
Lakehead	16	8	7	0	1	48	57	17
Windsor	16	7	9	0	0	51	56	14
Guelph	16	6	8	0	2	41	41	14
Laurier	16	7	9	0	0	44	45	14
Waterloo	18	5	9	3	1	44	75	14
Toronto	17	5	9	2	1	42	59	13

Pause jusqu'au 28 décembre

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	17	11	4	2	0	63	45	24
Jonquière	18	12	6	0	0	80	65	24
Sorel-Tracy	17	10	5	2	0	58	56	22
Rivière-du-Loup	17	8	8	1	0	62	67	17
St-Georges	17	6	10	0	1	57	67	13
Berlin	14	3	10	0	1	41	61	7

Vendredi 14 décembre
Berlin à Sorel-Tracy, 20h.
Jonquière à R.-du-Loup, 20h.
Thet. Mines à St-Georges, 20h.
Samedi 15 décembre
Sorel-Tracy à T. Mines, 19h30.
R.-du-Loup à Jonquière, 19h30.
St-Georges Berlin, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	27	20	6	1	0	95	73	41
Bridgeport	26	14	8	3	1	82	84	32
Springfield	25	13	7	2	3	92	81	31
Lehigh Valley	24	14	8	1	1	90	81	30
Scranton	27	13	10	3	1	82	78	30
Providence	26	11	11	4	0	82	77	26
Hartford	27	11	13	1	2	81	96	25
Hershey	26	11	13	0	2	69	84	24

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	25	16	7	2	0	84	76	34
Syracuse	22	14	6	2	0	89	58	30
Cleveland	25	13	9	3	0	80	84	29
Utica	28	13	13	1	1	89	102	28
Belleville	27	12	13	2	0	82	86	26
Toronto	25	10	10	3	2	91	104	25
Binghamton	28	11	14	3	0	77	102	25
Laval	27	10	14	2	1	71	79	23

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	26	14	6	4	2	93	72	34
Milwaukee	28	15	9	4	0	77	74	34
Grand Rapids	26	14	9	1	2	83	83	31
Chicago	25	13	9	2	1	96	85	29
Texas	24	13	9	1	1	96	78	28
Rockford	26	11	10	1	4	59	75	27
Manitoba	25	11	12	2	0	62	80	24
San Antonio	26	10	15	1	0	64	78	21

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	21	15	3	1	2	77	46	33
Tucson	24	15	6	2	1	85	71	33
Colorado	25	13	8	3	1	72	75	30
Stockton	25	12	12	1	0	84	99	25
Bakersfield	21	11	10	0	0	70	65	22
Ontario	22	9	9	2	2	75	92	22
San Diego	21	8	11	1	1	69	80	18

Mardi 11 décembre
Colorado 1 Tucson 2
Grand Rapids 2 Milwaukee 5
Mercredi 12 décembre
Colorado 2 Tucson 0
Providence 2 Utica 5
Syracuse 8 Toronto 1
W./B. Scranton 2 Springfield 1 (F)
Binghamton 5 Rochester 1
Belleville 1 Laval 3
Iowa 3 Texas 6
Jeudi 13 décembre
Hartford 0 Charlotte 1
Vendredi 14 décembre
Binghamton à Utica, 19h.
Rockford à Grand Rapids, 19h.
Belleville à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Cleveland à Rochester, 19h05.
Syracuse à Laval, 19h30.
Toronto à Manitoba, 20h.
Texas à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	28	28	0	0	0	154	41	79
Trois-Rivières	30	18	9	3	0	107	75	55
St-François	29	17	11	0	1	102	89	49
Jonquière	28	14	10	2	2	84	80	42
Notre-Dame	28	3	23	1	1	47	144	11

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	30	24	2	2	2	148	65	76
Lac-St-Louis	29	15	13	0	1	108	96	43
St-Hyacinthe	29	13	14	1	1	93	95	37
Châteauguay	28	12	13	2	1	93	109	35
C.C.-LeMoy.	28	9	16	2	1	86	120	29

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	28	21	5	2	0	97	62	63
L.-Montréal	29	11	15	0	3	77	89	36
St-Eustache	28	11	15	2	0	69	120	33
C.E.-Blondin	28	11	16	1	0	94	106	32
Amos	28	7	19	2	0	67	135	22

CHALLENGE MIDGET AAA

À SAGUENAY

Jeudi 13 décembre
C.-Lemoyne 3 C. Harbour 6
É. scolaires 2 Mid Espoir 3
L.-St-Louis 10 Amos 4
Rothesay 2 Châteauguay 8
Gatineau 1 Trois-Rivières 4
Magog 9 New Bridge 0
Notre-Dame 2 E.-Blondin 1
V. Wildcats 2 Kensington 7
S. St-François 5 St.John 4
Lévis 5 Saint-Eustache 2
L.-Montréal 0 Jonquière 4
St-Hyacinthe 4 V.Wildcats 0
Vendredi 14 décembre
S. St-François c. Amos, 8h30
St.John c. Lac-St-Louis, 8h30
Mid. Espoir c. Kensington, 10h45
V. Wildcats c. É. scolaires, 10h45
Magog c. Gatineau, 13h
New Bridge c. Trois-Rivières, 13h
C.-Lemoyne c. Lévis, 15h15
C.Harbour c. St-Eustache, 15h15
Châteauguay c. N.-Dame, 17h30
E.-Blondin c. Rothesay, 17h30
Jonquière c. St-Hyacinthe,19h45
Moncton c. L.-Montréal, 19h45

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	9	4	0	,692	364	293
Miami	7	6	0	,538	278	333
Buffalo	4	9	0	,308	201	320
N.Y. Jets	4	9	0	,308	270	330

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	7	5	1	,577	367	306
Baltimore	7	6	0	,538	321	241
Cleveland	5	7	1	,423	292	332
Cincinnati	5	8	0	,385	307	397

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	9	4	0	,692	323	259
Indianapolis	7	6	0	,538	349	300
Tennessee	7	6	0	,538	251	254
Jacksonville	4	9	0	,308	212	273

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Kansas City	11	2	0	,846	471	351
L.A. Chargers	10	3	0	,769	366	270
Denver	6	7	0	,462	290	282
Oakland	3	10	0	,231	244	388

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	8	5	0	,615	276	246
Philadelphie	6	7	0	,462	281	295
Washington	6	7	0	,462	249	297
N.Y. Giants	5	8	0	,385	307	331

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	9	4	0	,692	359	247
Minnesota	6	6	1	,500	282	291
Green Bay	5	7	1	,423	315	307
Detroit	5	8	0	,385	271	319

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	11	2	0	,846	447	283
Caroline	6	7	0	,462	324	332
Tampa Bay	5	8	0	,385	332	383
Atlanta	4	9	0	,308	316	367

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-L.A. Rams	11	2	0	,846	425	313
Seattle	8	5	0	,615	340

LES HURRICANES BATTUS 6-4

Le CH fait oublier la raclée de mardi

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien de Montréal a marqué deux buts durant les cinq premières minutes de la troisième période, pavant la voie à un gain de 6-4 contre les Hurricanes de la Caroline, jeudi soir, au Centre Bell.

Les hommes de Claude Julien ont fait oublier leur piètre sortie de mardi au Minnesota et ils ont mérité une quatrième victoire à leurs cinq dernières sorties, et une cinquième en sept matchs.

Quant aux Hurricanes, ils ont subi une cinquième défaite à leurs six dernières parties, dont quatre en temps réglementaire.

Les Hurricanes venaient de porter le score 2-2 dès la 23e seconde du troisième vingt quand Brendan Gallagher a récolté son 14e filet de la saison seulement 22 secondes plus tard, en glissant la rondelle entre les jambières du gardien Petr Mrazek après avoir reçu une belle passe de Phillip Danault.

UNE TROISIÈME PÉRIODE FERTILE EN ÉMOTIONS

C'était là le début d'une troisième période pour le moins fertile en émotions, durant laquelle il s'est marqué sept buts, dont quatre par le Canadien.

Moins de quatre minutes après le but de Gallagher, Artturi Lehkonen a inscrit son 6e filet de la saison, et peut-être le plus beau de sa carrière. Après avoir accepté une autre passe de Danault, Lehkonen a détalé le long de l'aile droite, a aisément contourné Calvin De Haan avant de déjouer Mrazek, malgré l'arrivée en trombe de Justin Williams.

Les Hurricanes ont réagi au milieu de l'engagement grâce au troisième but du défenseur Jaccob Slavin, mais il a fallu moins de deux minutes au Canadien pour récupérer son avance de deux buts, grâce au neuvième d'Andrew Shaw.

DE L'ESPOIR POUR LES HURRICANES

Sebastian Aho (9e) a redonné espoir aux visiteurs avec 4 : 22 à écouler, mais Jeff Petry, avec son deuxième du match, a scellé l'issue de la rencontre en marquant dans une cage déserte d'un tir décoché du fond de son territoire et qui a glissé tout doucement dans le filet avec 1 : 59 à jouer.

Matthew Peca (2e) a inscrit l'autre filet du Canadien qui a terminé le match avec 40 tirs. La recrue Andrei Svechnikov a marqué les deux premiers buts des Hurricanes, dont un de toute beauté en deuxième période, lors duquel il a d'abord mystifié Shea Weber, puis Carey Price.

Bien que moins occupé que Mrazek, Price a tout de même livré une solide performance en réalisant 27 arrêts, dont plusieurs assez spectaculaires.

Le Canadien poursuivra son séjour de trois matchs au Centre Bell en accueillant les Sénateurs d'Ottawa, samedi soir. Ce sera le troisième duel entre les deux équipes depuis le 4 décembre, et le dernier en saison régulière.

La scène a été croquée au deuxième engagement. L'attaquant des Hurricanes, Andrei Svechnikov, s'est retrouvé coincé sous Carey Price et Jeff Petry, qui ont tous les trois les yeux rivés sur la rondelle.
— PHOTO PC, PAUL CHIASSON

Moments marquants

Mrazek testé sans succès

Quarante-huit heures après leur désolante sortie au Minnesota, les joueurs du Canadien ont amorcé la rencontre avec aplomb et obtenu les six premiers tirs de la première période. Quatre d'entre eux, des tirs de qualité, ont été enregistrés dans un intervalle de 40 secondes, mais Petr Mrazek s'est montré solide. Il n'a pas bronché sur l'un des quatre tirs de Mike Reilly pendant la première période, a bien réagi devant Brendan Gallagher qui, de l'enclave, a fait dévier un tir de Brett Kulak et a stoppé coup sur coup les efforts de Phillip Danault et de Tomas Tatar.

Svechnikov étale tout son talent

Si des partisans du Canadien se demandaient pourquoi Andrei Svechnikov avait été choisi au deuxième rang de la séance de sélection de juin dernier — avant Jesperi Kotkaniemi — ils ont vu pourquoi pendant la troisième minute de jeu de la période médiane. Alors que les deux formations jouaient à court d'un joueur à la suite de pénalités simultanées à Janne Kuokkanen et à Jordie Benn, Svechnikov a reçu une passe de Bret Pesce à la ligne rouge, s'est déplacé en parallèle avant d'accentuer sa vitesse en entrée de zone. Malgré son expérience, Shea Weber n'a rien pu faire contre l'accélération du jeune russe. Après avoir contourné Weber, Svechnikov a coupé au filet et battu Carey Price d'un superbe tir dans la partie supérieure gauche du filet.

Peca relance le Canadien

Laissé de côté lors de huit des dix rencontres précédentes, incluant les trois dernières, Matthew Peca a redonné vie au Canadien et à ses partisans en créant l'égalité à 13: 51 du deuxième vingt. Le rapide attaquant a résolu l'énigme que représentait Petr Mrazek jusque-là en déjouant le gardien tchèque d'un vif tir des poignets décoché tout en se retournant qui s'est frayé un chemin dans la partie supérieure gauche du filet. Le jeu a pris son origine à la suite d'un revirement de Haydn Fleury dans le coin droit de la patinoire, ce qui a permis à Kenny Agostino de récupérer la rondelle derrière le filet et de préparer le deuxième but de Peca cette saison.

Jeff Petry donne l'avance au Tricolore

Un peu plus de trois minutes après le but de Peca, les hommes de Claude Julien ont pu savourer leur première avance du match grâce au défenseur Jeff Petry. Pressé par un bon échec-avant de Jonathan Drouin, Justin Faulk a vu sa passe interceptée par Max Domi sur le flanc gauche. Le combatif joueur de centre du Canadien a aussitôt repéré Petry du côté droit, et le défenseur américain a trompé la vigilance de Petr Mrazek dans la partie supérieure droite du filet. Une trentaine de secondes plus tôt, Carey Price avait réalisé un spectaculaire arrêt de la jambière droite contre Justin Williams, à la suite d'une erreur de Brett Kulak.

Une bordée de buts se termine en faveur du Canadien

Le troisième vingt a donné lieu à sept filets. Andrei Svechnikov a rappliqué 23 secondes après la mise au jeu, sur son propre rebond. Vingt-deux secondes plus tard, Brendan Gallagher a redonné l'avance au CH, signant un troisième but en cinq matchs. Artturi Lehkonen a fait 4-2 grâce à une savante feinte. Jaccob Slavin a corsé les choses en milieu de période, d'un tir des poignets, puis Andrew Shaw a converti une passe de Shea Weber. Mais le Tricolore a dû continuer de se retrousser les manches, car Sebastian Aho a réduit l'écart à nouveau (15: 41). Finalement, Jeff Petry a mis fin au débat en marquant dans un filet désert — un but obtenu en dégageant par la baie vitrée. **PRESSE CANADIENNE**

ANCIEN CHOIX DE PREMIÈRE RONDE DANS LA LNH

Picard s'amène avec les Marquis

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Marquis de Jonquière ajoutent une pièce importante à une attaque déjà bien garnie. Alexandre Picard, ancien choix de première ronde des Blue Jackets de Columbus en 2008, se joint à la formation jonquiéroise.

Picard avait été retenu en première ronde par les Marquis au repêchage universel de la Ligue nord-américaine, en 2017. Âgé de 33 ans, il a passé les six dernières saisons en Europe, mais il se retrouvait sans contrat. C'était avant que les Marquis réussissent à le convaincre de s'aligner avec eux.

Le nouveau venu sera en uniforme pour les deux matchs de la fin de semaine, vendredi et samedi, contre les 3 L de Rivière-du-Loup. Le premier duel aura lieu dans le Bas-Saint-Laurent et les deux formations se retrouveront samedi soir, à Jonquière.

« Quand tu peux ajouter un joueur de ce calibre, ça peut être seulement du positif, a réagi l'entraîneur-chef Benoit Gratton. C'est un joueur au gros gabarit, qui a joué dans les meilleures ligues au monde et il arrive avec un bagage d'expérience incroyable. Il va améliorer notre équipe, mais pas seulement sur la glace. Ça va être un leader dans notre vestiaire. »

CONTRAT OUVERT

Alexandre Picard est un bon ami du gardien Cédrick Desjardins. Il s'était présenté au camp d'entraînement la saison dernière, avant de se trouver du boulot dans la Ligue continentale en Russie. Il a de nouveau amorcé la saison dans la KHL, mais l'expérience a pris fin après quatre matchs. Cette fois est la bonne, même s'il a signé un contrat ouvert, ce qui veut dire qu'il peut toujours quitter l'équipe s'il obtient une meilleure offre dans un circuit supérieur.

« Pour nous, c'est une grosse acquisition », a confirmé le directeur général des Marquis, Marc Boivin, tout en donnant crédit à son directeur du recrutement, Lucien Paquette.

« On savait qu'il allait finir par s'approcher, a ajouté Marc Boivin. Il s'était donné jusqu'à la fin du mois de novembre pour prendre une décision. Je ne lui souhaite pas de ne pas avoir une offre ailleurs, mais on est bien contents de le compter dans notre équipe. »

Limité à 67 matchs dans la Ligue nationale, Picard a roulé sa bosse dans la Ligue américaine pendant plusieurs saisons. En 351 parties, il a inscrit 232 points, dont 111 buts. Il a aussi joué 116 matchs dans la Ligue nationale suisse, en plus de jouer en République tchèque et en Russie.

Les Marquis vont maintenant tenter d'ajouter un défenseur à leur brigade. Le nouveau règlement de la LNAH empêche toutefois une équipe de signer un agent libre. Jonquière doit donc se tourner vers sa liste de protection.

« On a espoir d'entrer d'autres joueurs d'ici la semaine prochaine », a commenté Marc Boivin.

QUATRE FOIS CONTRE RIVIÈRE-DU-LOUP

La prochaine fin de semaine s'annonce assez intense avec une série aller-retour contre les 3 L de Rivière-du-Loup, suivie d'un autre doublé contre la même équipe la semaine suivante. Historiquement, Marquis et 3L ont appris à se détester... au grand plaisir des partisans des deux équipes!

« Tout le monde s'attend à beaucoup d'émotions et ça va être important de rester dans le moment présent, c'est-à-dire d'y aller match par match et de mettre les émotions de côté s'il y a des débordements », a souhaité l'entraîneur-chef Benoît Gratton.

Suspendu cinq matchs, le défenseur Jonathan Diaby terminera sa sanction vendredi. Il sera donc de retour samedi soir, à Jonquière. Par ailleurs, les Marquis auront un nouveau gardien substitut vendredi. Le Chicoutimien Olivier Tremblay va seconder Raphaël Girard puisque Cédrick Desjardins ne pouvait être présent. Ce dernier sera de retour à son poste, samedi, au Palais des sports.

Alexandre Picard a joué pour différentes équipes en Europe, au cours des dernières années. — ARCHIVES

RAPIDO

Patinage de vitesse longue piste

Une semaine après avoir vécu son initiation en Coupe du monde de patinage de vitesse sur longue piste en Pologne, Valérie Maltais récidive en fin de semaine, à Heerenveen, aux Pays-Bas, dans le cadre de la quatrième étape de la saison. La Baieriveraine fait partie des sept femmes en lice, en plus des 10 hommes. La compétition débute vendredi avec les demi-finales des épreuves du départ en groupe. Les finales du 500m, du 1500m et du départ en groupe auront lieu samedi, puis les finales du 1000m, du 3000m féminin et du 5000m masculin seront présentées dimanche. La semaine dernière, Valérie Maltais a fini septième au 1500m et deuxième du groupe B au 5000m.

Courte piste

Pendant que Valérie Maltais sera aux Pays-Bas, une délégation régionale de patineurs sera à Calgary pour participer aux Championnats canadiens junior sur courte piste. Il s'agit de Victoria Gareau, Karina Montminy, Mélina Tremblay, Justin Bergeron, Émilien Blackburn et Charles Fortin. L'objectif des 64 patineurs âgés entre 14 et 19 ans est de se qualifier pour les Championnats du monde junior, présentés en janvier à Montréal.

Hockey collégial

L'attaquant des Jeannois du Collège d'Alma Marc-Antoine Massé a été nommé première étoile de la semaine dans le circuit de hockey collégial, grâce à une récolte de 8 points (5 buts, 3 passes) en deux rencontres. Les bonnes performances individuelles de Massé ont eu des répercussions positives sur l'équipe, qui a connu un week-end parfait de deux victoires à domicile.

Basketball senior féminin

Deux matchs ont été joués dans le circuit régional de basektball senior, mercredi. Les anciennes du Cégep de Chicoutimi ont d'abord vaincu Jonquière 47-44, notamment grâce à une performance de 18 points d'Anne-Julie Tremblay. Élianne Potvin a bien fait dans la défaite avec 16 points. Les anciennes du Séminaire ont ensuite vaincu la Voie Maltée 65-60. Frédérique Bizon a été la meilleure des gagnantes en marquant 28 points, puis Émilie Desbiens a été la plus productive pour la Voie Maltée avec 19 points.

JONATHAN HUDON

Affiche de Samuel Houde aux 500 premiers partisans
Tigres de Victoriaville
VISITENT
Saguenéens de Chicoutimi
FIER D'ÊTRE SAGS
VENDREDI 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ÉNERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien leProgrès
5362848

POINTES DE PLUME

• Artemi Kniazev fait partie des neuf joueurs de la LHJMQ invités au match des meilleurs espoirs de la Ligue canadienne, le 23 janvier, à Red Deer. La sélection s'est faite en association avec le Bureau central de dépistage de la LNH. Kniazev est présentement au Défi mondial junior A, en Alberta, avec l'équipe de la Russie. En trois matchs, il a obtenu un but et une passe. Les Russes sont toujours invaincus en trois matchs et joue leur prochaine partie de la ronde préliminaire, vendredi, contre les États-Unis...

• La LHJMQ a dévoilé son équipe d'étoiles pour les années 2000-2009. Pierre-Marc Bouchard et David Desharnais sont les joueurs des Saguenéens qui figurent sur la liste, en plus de Patrick Coulombe, acquis en tant que joueur de 20 ans pour la saison 2005-2006. À l'attaque, Sidney Crosby, Alexander Radulov, Claude Giroux, Simon Gamache, Brandon Reid, Maxime Talbot et Jakub Voracek sont les noms les plus notables, tout comme les défenseurs Kristopher Letang, Marc-Édouard Vlasic et Marc-André Bergeron. Les gardiens de but Nicola Riopel, Ondrej Pavelec et Corey Crawford complètent la formation toute étoile, qui est dirigée par Benoît Groulx et Patrick Roy... **JONATHAN HUDON**

• Les Saguenéens s'unissent à un nouveau partenaire pour souligner les joueurs les plus méritants mensuellement ainsi que le joueur de l'année qui recevra dorénavant la Coupe Chicoutimi Chrysler. Des bourses de 50$ seront attribuées aux joueurs offensif et défensif de chaque mois, tandis que le joueur étudiant recevra un montant de 100$. Le fonctionnement pour le titre annuel sera quelque peu modifié. Dorénavant, afin de déterminer le joueur du mois, les partisans pourront se prononcer via les médias sociaux parmi les trois nommés. Des prix seront accordés aux participants, ce qui sera bonifié s'ils assistent au match lors du dévoilement, tandis que l'heureux élu recevra une mini-coupe Chicoutimi Chrysler. La grande coupe sera remise à la fin de la saison. Le joueur offensif et celui défensif de l'année recevront une bourse additionnelle de 250$ tandis que le joueur étudiant méritera une bourse de 750$.
DAVE AINSLEY

Yanick Jean a noté que la victoire des Sags face aux Cataractes mercredi soir a fait du bien au moral des troupes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PÉRIODE DES TRANSACTIONS

Le plan des Sags reste le même

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le plan des Saguenéens de Chicoutimi est établi depuis un certain temps déjà et les résultats, parfois bons, parfois décevants, n'ont pas changé quoi que ce soit dans la tête de l'entraîneur-chef et directeur général, Yanick Jean.

C'est du moins ce que le principal intéressé a assuré, jeudi, rencontré au Challenge midget AAA qui se déroule à La Baie jusqu'à dimanche. Maintenant, la question qui tue : les Sags seront-ils acheteurs ou vendeurs lorsque s'ouvrira la période des transactions, dimanche, pour se terminer le 8 janvier ?

« On a un plan établi depuis l'an passé, a d'abord affirmé Yanick Jean. Tout le monde voit notre conférence ; on ne commencera pas à acheter, d'autant plus que les prix sont exorbitants en raison du peu de joueurs disponibles sur le marché. Est-ce qu'on va être vendeurs ? Je ne sais pas, mais on ne sera définitivement pas acheteurs. »

La conférence de l'Est dont font partie les Sags est notamment composée des Mooseheads d'Halifax, hôtes du tournoi de la Coupe Memorial, en plus des Wildcats de Moncton, du Drakkar de Baie-Comeau et de l'Océanic de Rimouski. Toutes ces équipes ont remporté au moins 20 victoires depuis le début de la saison et peuvent aspirer à faire un bon bout de chemin au printemps prochain.

Tous ces facteurs font en sorte que Yanick Jean est parfaitement conscient que le plancher de danse est surpeuplé, d'autant plus que certains jeunes de son équipe apprennent encore à maîtriser parfaitement leurs plus belles chorégraphies.

« Nos objectifs sont de faire progresser notre équipe avec nos jeunes et de les faire évoluer en les mettant dans des situations critiques, a martelé Yanick Jean. On veut leur donner de l'expérience rapidement et les objectifs ne changent pas. Il y a des bouts où on a énormément progressé, à d'autres moments, moins. Il faut aller chercher une meilleure constance. »

UNE PAUSE SALUÉE

La première moitié de saison a eu des allures de sprint, chez les Saguenéens de Chicoutimi. Les séquences de plusieurs matchs en peu de soirs et les nombreux blessés ont drainé passablement d'énergie. L'affrontement face aux Tigres de Victoriaville, vendredi soir, à Chicoutimi, suivi de celui face aux Remparts, samedi, à Québec, sont les dernières épreuves avant une pause complète d'environ 10 jours.

« Nos jeunes vont en avoir besoin et je pense que ça va être positif, a convenu Yanick Jean. On sent une fatigue, surtout mentale, depuis un bout. On a une jeune équipe et certains joueurs ont été surexposés en ayant un rôle accru en raison des blessés à long terme. On a eu une période où il nous manquait cinq réguliers, on a eu des matchs un peu plus difficiles, donc on vient toujours un peu plus à fleur de peau. »

D'ici les matchs de la fin de semaine, Yanick Jean et toute son équipe de recrutement passent leur temps à La Baie, où les équipes midget AAA s'affrontent. Le moment est donc bien choisi pour permettre aux dirigeants des 18 formations de la LHJMQ d'acheminer leur liste au père Noël.

« C'est une situation parfaite pour nous, a mentionné Jean. Ça nous permet de voir plus de matchs (du Challenge) et d'être présents pour les rencontres de notre équipe. »

UN 29E MATCH SANS DÉFAITE

Les Chevaliers ne savent plus perdre

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

L'épopée des Chevaliers de Lévis s'est poursuivie, jeudi soir, au Challenge midget AAA. Avec une victoire de 5-2 contre les Vikings de Sainte-Eustache, ils ont remporté une 29e victoire de suite, égalant le record pour le plus grand nombre de matchs de suite sans défaite.

Les Lévisiens ont rejoint les Gouverneurs de Sainte-Foy (1984-1985) dans le livre des records. Sainte-Foy avait alors conservé une fiche de 28 victoires et un verdict nul (à une époque où les matchs nuls existaient encore).

Jeudi, les Chevaliers ont également amélioré deux records qu'ils ont battus un peu plus tôt cette saison, soit le plus grand nombre de victoires consécutives (25) et le plus de victoires d'affilée pour débuter la saison (16).

Pour faire court, mentionnons simplement que cette 29e victoire en autant de rencontres ajoute à l'histoire exceptionnelle des Chevaliers. S'ils l'emportent vendredi contre Charles-Lemoyne, ils vont être seuls dans le livre des records avec 30 matchs sans défaite.

« C'est un peu irréel, a laissé tomber l'entraîneur-chef, Mathieu Turcotte, rencontré avant le match face aux Vikings. Parfois, on regarde le classement et on réalise que ça fait plus de trois mois qu'on n'a pas perdu. On a un groupe de joueurs spécial, ça n'arrive pas souvent et ça ne devrait sûrement pas arriver à nouveau dans la carrière et la vie de chacun de nous. »

Turcotte avait vécu une autre séquence de victoires, la saison dernière, sa quatrième à Lévis, avec 14 triomphes d'affilée. Malgré tout, il assure que joueurs et entraîneurs gardent les deux pieds sur terre.

« C'est sûr que ça va s'arrêter, on ne sait juste pas quand, a-t-il prévenu en souriant. Honnêtement, il y a certaines victoires qu'on a traitées comme des défaites parce qu'on avait mal joué. Les joueurs savent qu'on a des choses à améliorer et ils demeurent matures là-dedans, malgré toutes les distractions. »

Bien entendu, impossible d'éviter les clichés avec un entraîneur qui dirige une équipe pratiquement invincible. Mathieu Turcotte répète que la façon de jouer et la progression sont deux éléments sur lesquels il se concentre, mais il reste que tout le monde regarde vers Lévis et se demande qui va mettre fin à cette irrésistible séquence.

« Depuis la 10e victoire consécutive, je sens que les autres équipes veulent tellement nous battre que par moments, on a eu un avantage, a noté le coach. Elles font des petites erreurs et on réussit à en profiter. Je ne sais pas si nos adversaires en font trop, mais ils en font définitivement plus. »

Mathieu Turcotte a été entraîneur adjoint avec les Saguenéens pendant deux saisons, entre 2012 et 2014. Tout comme ses joueurs, il vise toujours de monter au prochain niveau, mais il se concentre présentement sur son travail avec les Chevaliers.

Mathieu Turcotte — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DEUX EN DEUX AU CHALLENGE MIDGET AAA

Les Élites convaincants

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Élites de Jonquière ont ajouté une deuxième victoire en autant de sorties, au Challenge midget AAA, jeudi soir, en s'imposant 4 à 0 face au Rousseau-Royal de Laval-Montréal, sur la glace Dean Bergeron du Centre Jean-Claude Tremblay.

Les Élites ont célébré à quatre reprises au cours du match contre Laval-Montréal.

Les champions en titre auront la chance de se qualifier pour les quarts de finale, vendredi soir, s'ils battent les Gaulois de Saint-Hyacinthe lors du dernier match de la ronde préliminaire. Ces derniers ont eux aussi gagné leurs deux premières rencontres de la compétition.

« C'est une équipe rapide avec beaucoup d'attaque et il va falloir bien se préparer, a averti l'entraîneur-chef Steve Thériault. Leurs défenseurs ont une bonne relance et il va falloir jouer notre meilleur hockey. »

Pour revenir au duel face à Laval-Montréal, les Élites sont restés en contrôle une grande partie des trois périodes. Après un but de Charles-Édouard Drouin à mi-chemin en première, les locaux ont doublé leur avance grâce au filet de Vincent Belley, marqué au début du deuxième tiers.

Le capitaine Mikisiw Awashish a fait 3-0 à la 14e minute en plaçant la rondelle dans la lucarne. Le défenseur Charles-Émile Duciaume a fermé les livres dès le début du troisième engagement.

« Au niveau des défenseurs, on trouve parfois que les jeux ne se font pas à la vitesse qu'on voudrait, mais aujourd'hui, nos vétérans ont été vraiment efficaces. Ça donne confiance aux plus jeunes et nos quatre trios ont joué leur rôle. »

Devant le filet, Thomas Boucher a bloqué 25 tirs pour mériter son premier blanchissage de la saison. Plus timides la veille, ses coéquipiers lui ont donné la chance de travailler avec une avance, même si Steve Thériault n'était pas pleinement satisfait.

« On a manqué un peu de discipline, les gars ont voulu forcer un peu trop le jeu en voyant qu'il y avait de l'espace, a noté l'entraîneur des Élites. On aurait aussi aimé faire des présences plus courtes en deuxième période, mais c'est humain. Quand on va affronter des grosses équipes, ça va être important qu'on fasse les petits détails pendant 60 minutes. »

LE COMMISSAIRE DE PASSAGE

Du junior AAA à La Baie?

Les dirigeants de la Ligue de hockey junior AAA du Québec (LHJQ) visent une expansion et le Saguenay pourrait s'avérer une opportunité parfaite pour couvrir une nouvelle région.

Le commissaire de la LHJQ, Jacques Laporte, a passé les deux derniers jours au Challenge midget AAA, à La Baie, pour étudier le marché. Et il est tombé sous le charme des installations baieriveraines, même si aucun avancement concret n'a été fait.

« Je découvre la place, les gens, l'entraide, a exprimé M. Laporte, commissaire depuis trois ans. Pour avoir du succès dans un petit marché, ça prend l'implication des gens de la place, de la volonté de bien faire les choses et du soutien. En deux jours passés ici, c'est ce que j'ai découvert. C'est extraordinaire ce qui se passe ici et c'est en plein ce que ça prend dans ce genre de marché. »

Jacques Laporte jouit d'une grande expérience dans le monde du hockey. En plus d'avoir été l'entraîneur du Titan de Laval dans la LHJMQ dans les années 90, il a passé 14 ans avec les Patriotes de l'UQTR, dans le circuit de hockey universitaire, avec lesquels il a remporté deux championnats canadiens.

L'homme de hockey est clair ; il ne veut pas nuire au marché senior, qui appartient aux Marquis de Jonquière, ni au circuit de hockey collégial à Alma. Il croit qu'il y a de la place pour tout le monde, ajoutant que la LHJQ était surtout une offre supplémentaire aux hockeyeurs qui se retrouvent sans option après le midget AAA.

On n'est pas en compétition, c'est une offre complémentaire et je pense que c'est un calibre de jeu qui pourrait plaire aux gens et qui servirait la population », observe-t-il.

Ce n'est pas la première fois que le junior AAA reluque le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une concession a tenu pendant quatre ans, entre 2005 et 2009, à Saint-Félicien. M. Laporte indique que la réalité est maintenant différente et que les dirigeants actuels ont une volonté d'en faire une ligue forte axée sur le développement.

La LHJQ compte 13 équipes, composées de joueurs de 17 à 20 ans. Le commissaire a fait savoir que 88 pour cent des joueurs vont à l'école, la plupart au cégep.

JONATHAN HUDON

Jacques Laporte — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Sports

LES HURRICANES BATTUS 6-4
LE CANADIEN FAIT OUBLIER LA RACLÉE DE MARDI
28

ANCIEN CHOIX DE PREMIÈRE RONDE DANS LA LNH
ALEXANDRE PICARD S'AMÈNE AVEC LES MARQUIS
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS TANGUAY

PAYEZ JUSQU'À
36 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

LG
Téléviseur au DEL Série UK7, UHD, Nano Cell HDR
PTR-694497

ÉPARGNEZ **300$**

923,99
899,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant : 1 223,99

Panasonic
Téléviseur intelligent OLED, 4K, HDR, HCX
PTR-705972

ÉPARGNEZ **1300$**

2 723,99
2 699,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant : 4 023,99

PENTAX

Boîtier SLR K-50 tropicalisé avec objectif 18-55mm PTR-582422

16,28 MP

ÉPARGNEZ **150$**

429,99
429,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25
Courant : 579,99

LG
Barre de son avec caisson d'extrêmes graves PTR-694427

ÉPARGNEZ **150$**

2,1 CANAUX
360 WATTS

dts HD Master Audio
Bluetooth

249,99
249,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant : 399,99

VOTRE NOËL *Signé* AMEUBLEMENTS TANGUAY

2 FAÇONS DE GAGNER !

PLUS DE **750 000$** EN PRIX

MON CALENDRIER SIGNÉ AMEUBLEMENTS TANGUAY
24 JOURS
PRIX INSTANTANÉS ET OFFRES EXCLUSIVES

Textez le mot *calendrier* au **1-800-TANGUAY** ou allez sur **tanguay.ca,** complétez votre profil et connectez-vous à chaque jour pour découvrir votre surprise !

UN DES 8 BAS DE NOËL
DES CADEAUX
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Avec tout achat, obtenez une participation automatique. Un bas de Noël sera tiré par magasin.

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** et
36 PAYEZ EN VERSEMENTS*
SUR LES ENSEMBLES CINÉMA MAISON

YAMAHA 400 watts
Ensemble de cinéma maison de 5,1 canaux
PTR-703026

Comprend un récepteur de haute qualité, 2 haut-parleurs, un caisson de graves, 2 haut-parleurs «ExtraBass» et une enceinte de centre pour un son «Surround»

CINEMA DSP DIGITAL · Bluetooth · 4K

TAXES PAYÉES
1499,99
1499,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
36,22 36 mois

Nos magasins sont ouverts de 9h à 21h du lundi au vendredi jusqu'au 21 décembre.

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 16 décembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec. Règlements complets de «Votre Noël signé Ameublements Tanguay» en magasin et sur tanguay.ca

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

5355442